

# **L'EMPLOI PEU QUALIFIE EN ÎLE-DE-FRANCE**

**Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île de France**

15, rue Falguière - 75740 PARIS CEDEX 15

Tél. : 01 53 85 77 40 - Fax : 01 53 85 76 02 – <http://www.iaurif.org>

Directeur Général : François Dugény

Département Économie et Développement Local – Directrice : Anne Marie Roméra

Dossier réalisé par Pascale Leroi et Laure Thévenot

Cartographie : Pascale Guéry

Avec l'appui scientifique de Ludovic Halbert (chercheur CNRS au LATTIS UMR 8134 : ENPC, CNRS, UMLV) et la collaboration de Sandrine Beaufiles et Estelle Kessler (IAURIF-DDHEGL)

© IAURIF - 6.05.011 - février 2007-



Le système productif francilien est souvent analysé en mettant l'accent sur les fondements de son attractivité : les activités à forte valeur ajoutée, exportatrices, la haute qualification de la main d'œuvre francilienne, les emplois stratégiques. Cependant, en dehors de ces activités « phares », le tissu économique régional fait également appel à des fonctions d'accompagnement, de services aux entreprises et à la population qui mobilisent des emplois de plus faible qualification.

Par ailleurs, les acteurs locaux de l'emploi et du développement local ou les acteurs régionaux, notamment dans le cadre de la révision du schéma directeur de l'Île-de-France et de l'élaboration du schéma régional de développement économique, s'interrogent sur la place et sur les perspectives d'emploi des personnes de faible qualification. Celles-ci sont plus exposées au chômage et aux bas salaires dans une économie axée sur la performance et la connaissance, où la production manufacturière perd des emplois.

Pour aider à la compréhension de ces questions, l'IAURIF a réalisé une étude sur les emplois peu qualifiés en proposant un lien entre une approche de cadrage habituelle sur l'emploi et les actifs et une approche géographique et fonctionnelle fournissant un éclairage sur la place des emplois de faible qualification dans le système productif régional et sur le territoire francilien.

L'objectif est de mieux comprendre la place des emplois peu qualifiés dans le fonctionnement du système productif francilien en regard avec le profil et les conditions d'emploi des actifs qui les occupent.

L'étude est structurée en 5 parties

- Méthodologie et éléments de cadrage
- Profils des actifs et conditions de travail
- Analyse fonctionnelle et sectorielle
- Localisation géographique
- Typologie des communes franciliennes selon la place de l'emploi peu qualifié

Ce dossier s'inscrit dans la continuité de travaux réalisés au sein du Département Economie et Développement Local de l'IAURIF. On citera en particulier les travaux sur les fonctions stratégiques, les dossiers de synthèse cartographique de l'économie francilienne, les ateliers sur la flexibilité de l'emploi en Île-de-France, les approches par métiers (métiers du commerce, métiers du transport-logistique, métiers sanitaires et sociaux) et le suivi de l'emploi et du chômage.

Cette analyse a été menée avec l'appui scientifique de Ludovic Halbert chercheur au LATTs-CNRS pour ces travaux sur le thème « densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines ».

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>1. METHODOLOGIE ET ELEMENTS DE CADRAGE .....</b>	<b>7</b>
1.1 La qualification : une notion relative et multiple.....	7
1.2 La qualification : le résultat d'une construction sociale .....	8
1.3 Comment mesurer la qualification ? .....	9
1.4 Premiers éléments de cadrage sur l'emploi peu qualifié en Île-de-France .....	11
<b>2. PROFILS DES ACTIFS ET CONDITIONS DE TRAVAIL.....</b>	<b>13</b>
2.1 Une population essentiellement féminine, employée et travaillant dans les activités de services ..	13
2.2 Des conditions d'emploi défavorables.....	17
<b>3. ANALYSE FONCTIONNELLE ET SECTORIELLE DES EMPLOIS PEU QUALIFIES .....</b>	<b>25</b>
3.1 L'approche fonctionnelle .....	25
3.2 Les fonctions assurées par les emplois peu qualifiés .....	27
3.3 Evolution des fonctions occupées par les ouvriers et employés entre 1990 et 1999.....	30
3.4 Principaux secteurs d'activité des emplois peu qualifiés.....	33
<b>4. GEOGRAPHIE DES EMPLOIS PEU QUALIFIES.....</b>	<b>39</b>
4.1 Eléments de cadrage sur l'ensemble des emplois peu qualifiés .....	40
4.2 Localisation des ouvriers peu qualifiés.....	44
4.3 Localisation des employés peu qualifiés .....	57
4.4 Quelques éléments de comparaison avec les ouvriers et les employés qualifiés .....	68
4.5 Concentration et desserrement des emplois peu qualifiés.....	72
4.6 Une comparaison entre lieux de travail et lieu de résidence.....	74
<b>5. TYPOLOGIE DES COMMUNES FRANCILIENNES SELON LE POIDS DE L'EMPLOI PEU QUALIFIE ET L'ORIENTATION ECONOMIQUE DU SYSTEME PRODUCTIF.....</b>	<b>79</b>
Des communes regroupées selon sept profils économiques.....	80
<b>ELEMENTS DE CONCLUSION : ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>89</b>

<b>ANNEXES .....</b>	<b>95</b>
Annexe 1 - Classification des niveaux de formation.....	96
Annexe 2 - Les différentes classification des employés et ouvriers en professions qualifiées ou peu qualifiées .....	97
Annexe 3 - Liste des PCS constituant l'emploi peu qualifié.....	99
Annexe 4 - Répartition du volume d'emploi peu qualifié par PCS et évolution 1990-1999 .....	100
Annexe 5 - Les fonctions et les PCS concernées .....	102
Annexe 6 – Répartition fonctionnelle des catégories d'emplois en Île-de-France .....	104
Annexe 7 - Répartition sectorielle des catégories d'emplois en Île-de-France.....	105
Annexe 8 - Répartition des catégories d'emplois en Île-de-France par regroupement de secteurs d'activité.....	106
Annexe 9 – Localisations des emplois peu qualifiés par secteur d'activité .....	107
Annexe 10 - Tableaux complémentaires à la géographie des emplois peu qualifiés .....	112
Annexe 11 – Localisation de l'emploi des cadres.....	114
Annexe 12 - Données et cartes sur les emplois peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité et de l'hôtellerie-restauration .....	116
Annexe 13 - Sigles utilisés.....	122
Annexe 14 - Liste des cartes .....	123
Annexe 15 - Bibliographie .....	124



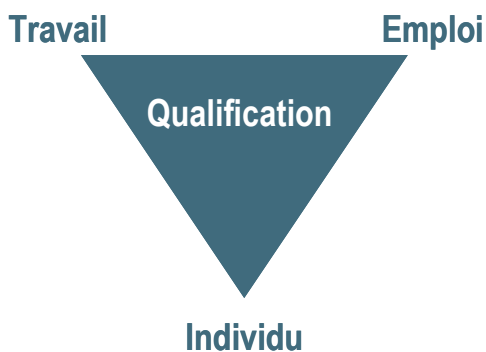


## 1. Méthodologie et éléments de cadrage

### 1.1 La qualification : une notion relative et multiple

Définir la notion de qualification a toujours conduit à de nombreux débats, surtout lorsqu'il s'agit de distinguer le travail le moins qualifié. De récents travaux de recherche, initiés par la DARES<sup>1</sup>, ont analysé le contenu et les modalités du développement du travail non qualifié durant les années 1990 en France. Ils constituent une base solide pour comprendre l'évolution de l'emploi peu qualifié, les spécificités de ce type d'emploi (en terme de conditions de travail, de pratiques professionnelles, de parcours professionnels...). L'ensemble de ces travaux prend comme point de départ un essai de définition de la qualification et la sélection d'une méthode pour distinguer qualification et non qualification.

**L'idée sous-jacente à la faible qualification est que les emplois peu qualifiés peuvent être occupés par l'ensemble des actifs sans formation ou expérience préalable.** L'ensemble des études sociologiques menées sur l'organisation et les conditions de travail des emplois dits non qualifiés soulignent les nombreuses compétences mobilisées par les salariés mais ces compétences ne sont ni valorisées (pour une promotion professionnelle possible) ni reconnues.



La notion de qualification se réfère à trois champs :

- **le travail effectué** : les tâches occupées et le degré d'autonomie et de responsabilité. Ainsi un travail peu qualifié est un travail simple, parfaitement défini, un travail répétitif, sans autonomie, un travail ne produisant aucun effet d'expérience, sans exigence de connaissances préalables ;
- **l'emploi occupé** : renvoie à une reconnaissance statutaire et à la rémunération ; dans cette dimension, l'emploi peu qualifié est alors le dernier échelon de la grille de classification des emplois, rémunéré au salaire minimum ;
- **la qualification renvoie à des caractéristiques individuelles** : la formation initiale et continue détenues par la personne, son expérience, ses compétences ; une personne peu qualifiée est ainsi une personne sans diplôme ou ayant suivi simplement la scolarité obligatoire, qui n'a reçu aucune formation professionnelle spécialisée.

Ces trois registres de la qualification ne sont pas forcément convergents, de multiples combinaisons existent : une personne détenant une formation supérieure peut par exemple occuper un emploi peu qualifié, un travail qualifié peut ne pas être reconnu comme tel et peut recouvrir certains aspects liés

<sup>1</sup> Les rapports de recherche sur le travail non qualifié commandités par la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et Statistiques) du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement : La construction sociale des frontières entre la qualification et la non qualification, GREE (Groupe de recherche sur l'éducation et l'emploi) – juillet 2003 ; Les enjeux de la qualification des employés, conditions de travail et compétences des « non qualifiés », CLERSE-IFRESI Université de Lille 1 – juin 2003 ; Emploi non qualifié : quel(s) usage(s) pour quels parcours professionnels ?, LIRHE Université des Sciences Sociales de Toulouse – juillet 2003 ; Allègements de cotisations sociales, biais technologique et biais organisationnel : Une étude empirique sur les déterminants de la demande de travail peu qualifié en France, EPEE (Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'Université d'Evry-Val d'Essonne) – mars 2004

à la faible qualification (bas salaire, conditions de travail précaire, non reconnaissance dans les conventions collectives)... Ainsi la distinction entre niveaux de qualification n'est pas stricte et absolue.

## 1.2 La qualification : le résultat d'une construction sociale

**La qualification est également une notion mouvante du fait qu'elle est directement liée au contexte économique et social.** Occuper un emploi peu qualifié ne recouvre pas la même signification selon la conjoncture économique, selon le niveau d'études moyen de la population ou selon que ces emplois sont nombreux ou une catégorie marginale.

Les principaux processus ayant modifié les contours de la qualification durant les dernières décennies sont :

- **l'évolution du système productif** : du fait du développement des activités de services, être peu qualifié renvoie de moins en moins au monde industriel et ouvrier, **aujourd'hui les emplois peu qualifiés sont essentiellement tertiaires et employés.** La croissance des activités de service a conduit au développement des postes d'employés peu qualifiés durant une période où le chômage devenait massif, le rapport de force entre les partenaires sociaux devenant de moins en moins favorable aux salariés. La reconnaissance professionnelle des emplois n'a donc pas été la même que celle mise en place par le monde ouvrier (classification précise des emplois en terme de diplôme par exemple) et de nombreux métiers peu valorisés sont ainsi apparus dans le monde des services (métiers du commerce, métiers de service à la personne aujourd'hui concernés par un processus de professionnalisation des emplois qui ne suffit pas encore à les valoriser...)
- **la transformation de la population active : montée du niveau général de scolarisation ; le développement de l'activité féminine** a conduit à la création de nouvelles activités, auparavant assurées au sein de la cellule familiale. La question du genre entre également dans la construction de la qualification, les tâches jugées féminines étant souvent socialement moins valorisées.
- **le développement du chômage : le fait que les emplois soient en nombre insuffisant dans un contexte où le niveau de qualification s'accroît conduit à des processus de déclassement et à une déconnexion de plus en plus importante entre les différentes composantes de la qualification** : des personnes diplômées occupent de plus en plus des emplois peu qualifiés. Les personnes sans diplôme ont donc plus de difficultés à accéder à ces emplois et le risque de chômage durable est fort. Si les emplois peu qualifiés peuvent être des emplois de passage ouvrant des perspectives d'évolution professionnelle pour les personnes diplômées, les espoirs d'évolution sont plus réduits pour les autres<sup>2</sup>.
- **Les politiques publiques de l'emploi** influencent également la distinction entre travail qualifié et peu qualifié. Les emplois peu qualifiés étant considérés comme un sas d'insertion, de nombreuses politiques ont soutenu et soutiennent ces emplois afin de lutter contre l'exclusion. Ces politiques peuvent mettre en place des actions de formation, favoriser le développement des

---

<sup>2</sup> Le profil des personnes en emploi étant varié, les possibilités de mobilité professionnelle, notamment d'évolution d'emplois peu qualifiés vers des emplois qualifiés dépendent du profil de la personne (niveau de qualification, type de formation, expérience, âge, sexe, nationalité...), du contrat de travail proposé (les personnes en contrats aidés et autres contrats temporaires ont souvent moins de possibilités d'évolution vers l'emploi qualifié et plus de risques de connaître le chômage) et du métier occupé.



contrats aidés pour les personnes les moins qualifiées... et ont surtout consisté en des dispositifs d'allègements de cotisations sociales pour les emplois peu qualifiés : allègements pour les plus bas salaires, voisins du SMIC, allègements de charges pour la création d'emplois à temps partiel pour les bas salaires... Ces éléments ont joué sur le coût du travail peu qualifié pour les entreprises et ont pu conduire à des effets de substitution entre emploi peu qualifié et qualifié.

### 1.3 Comment mesurer la qualification ?

Il est nécessaire de trouver une clé d'entrée dans les sources statistiques sur l'emploi permettant d'identifier différents degrés de qualification. **Il n'existe pas d'indicateur synthétique permettant de saisir l'ensemble des composantes constituant la qualification.** Il faut alors chercher à mesurer chacun des pôles séparément à partir de nomenclatures existantes :

- Généralement, **le travail** est identifié à partir des nomenclatures d'emploi notamment la PCS (Profession et Catégorie Socioprofessionnelle) qui s'appuie sur le contenu des conventions collectives. La PCS intègre à la fois des éléments sur le métier, le statut et la qualification du travail ;
- La formation scolaire initiale est utilisée pour identifier la qualification détenue par **les personnes**. Les personnes sont ainsi classées selon leur niveau de formation (les niveaux VI et VI bis correspondant usuellement aux niveaux non qualifiés : personnes sortant du système scolaire avant la seconde et personnes ayant abandonné la formation avant l'obtention d'un diplôme de niveau V<sup>3</sup>) ;
- La qualification de **l'emploi** est généralement abordée à partir de la rémunération, la rémunération de base des emplois qualifiés étant toujours supérieure à celle des emplois moins qualifiés.

Chacun de ces instruments est bien sûr imparfait et approximatif : la qualification d'une personne devrait prendre en compte l'expérience acquise et la formation continue ; définir un seuil de rémunération en deçà duquel un emploi est estimé peu qualifié est délicat, la rémunération d'un emploi ne s'établissant pas uniquement en fonction de la qualification de l'emploi mais étant également le résultat de rapports de force entre les partenaires sociaux, du contexte économique...

#### Une identification du travail peu qualifié à partir de la nomenclature des PCS

De manière stricte, seul le travail peu qualifié fait l'objet d'une analyse dans cette étude, il est identifié à partir de la nomenclature des PCS. Cependant, bien que la rémunération ne soit pas directement prise en compte, **nous parlerons par commodité indistinctement de travail et d'emploi peu qualifié, ce dernier étant défini comme le premier degré d'emploi sur l'échelle des qualifications.**

A partir de la nomenclature des PCS, certaines professions seront considérées comme peu qualifiées, les autres comme qualifiées. La distinction selon la qualification de l'emploi est déjà établie par PCS pour les ouvriers et peut être utilisée bien que l'organisation du travail et la répartition des tâches aient évoluées. Elle concerne généralement deux niveaux d'emploi de la même spécialité (ouvrier qualifié de la mécanique et ouvrier non qualifié de la mécanique par exemple). Cette distinction a l'avantage d'être élaborée à partir des conventions collectives et sur la qualification reconnue dans le monde économique (liée au salaire).

La nomenclature des PCS n'a pas été construite selon la même logique pour les employés. Il n'est donc pas possible d'identifier directement des professions qualifiées ou non pour cette catégorie. Avec

---

<sup>3</sup> Voir annexe pour la définition des niveaux de qualification

la croissance de l'emploi des employés, plusieurs chercheurs ont examiné la possibilité d'établir une distinction entre employés qualifiés et non qualifiés. Mais la construction des PCS d'employés ne permet pas le même type de classification que pour les ouvriers car les emplois sont très hétérogènes, souvent dénués de logiques de filière (par exemple les professions du commerce sont listées selon le type de produit vendu). Trois grilles permettent néanmoins de distinguer les employés qualifiés et non qualifiés<sup>4</sup> : celle élaborée par Bisault, Destival et Goux, celle de Burnod et Chenu et celle établie par Chardon.

Les écarts en terme de volume d'emplois concernés au niveau national selon les trois définitions de l'emploi peu qualifié<sup>5</sup> s'avèrent relativement peu importants. Sur la période 1982-2002, les volumes d'emplois peu qualifiés sont très proches selon que l'on considère les définitions de Bisault-Destival-Goux et Burnod-Chenu. Les emplois peu qualifiés sont toujours moins nombreux (de l'ordre de 250 000 emplois sur un total de 3 millions) avec la définition de Chardon. Cette différence s'explique principalement par le fait que Chardon classe une partie des employés de commerce parmi les emplois qualifiés (les vendeurs en dehors des vendeurs en alimentation). Les autres différences concernent des effectifs de moindre importance.

Nous avons choisi de sélectionner la classification de Chardon pour distinguer les employés qualifiés des employés peu qualifiés. Elle a l'avantage d'être la plus récente, de pouvoir être appliquée à de nombreuses sources statistiques et d'avoir une approche plus fine que la classification de Burnod et Chenu. Nous avons cependant aménagé cette grille sur deux points :

- en considérant les livreurs comme des ouvriers peu qualifiés ;
- en excluant les ouvriers agricoles et assimilés. Il n'y a pas de possibilité de distinguer les ouvriers agricoles selon un niveau de qualification. Ils sont habituellement tous comptabilisés parmi les ouvriers non qualifiés.

**Avec cette démarche, sur 160 PCS d'ouvriers et d'employés, 40 PCS constituent la catégorie des peu qualifiés** (16 PCS d'employés peu qualifiés et 24 PCS d'ouvriers peu qualifiés)<sup>6</sup> dont les assistantes maternelles-garde d'enfants-auxiliaires de vie, serveurs, agents de service de la fonction publique, agents de sécurité, nettoyeurs, livreurs, manutentionnaires, ouvriers non qualifiés de l'industrie, de l'artisanat ou du bâtiment, employés de maisons, gardiens d'immeubles, employés libre-service, caissiers...

Que ce soit pour les employés ou pour les ouvriers, **la nomenclature PCS ne permet d'aborder la qualification de l'emploi que de manière approximative**. De plus, au sein d'une même PCS, de nombreux profils d'emploi sont possibles : selon la taille de l'entreprise, le secteur d'activité, l'organisation du travail... Un emploi de vendeurs en équipement de la personne dans une enseigne bas de gamme n'a pas le même type de qualification qu'un emploi de vendeur dans une enseigne de luxe. Afin de ne pas raisonner directement sur des intitulés de professions fins et d'éviter de stigmatiser des situations d'emploi pouvant être diversifiées, un raisonnement par grands groupes de professions a été privilégié : les ouvriers peu qualifiés (OPQ), les ouvriers qualifiés (OQ), les employés peu qualifiés (EPQ) et les employés qualifiés (EQ). Des éléments sur la qualité de l'emploi sont néanmoins analysés à partir d'une approche fonctionnelle (voir ci-après).

---

<sup>4</sup> Voir annexe 1 pour la définition des différentes grilles d'analyse de l'emploi peu qualifié

<sup>5</sup> Allègements de cotisations sociales, biais technologique et biais organisationnel : Une étude empirique sur les déterminants de la demande de travail peu qualifié en France, EPEE (Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'Université d'Evry-Val d'Essonne) – mars 2004

<sup>6</sup> Voir liste détaillée des PCS en annexe 2. L'annexe 3 présente pour chaque PCS constituant l'emploi peu qualifié : le volume d'emploi en 1999 et l'évolution de l'emploi entre 1990 et 1999

## 1.4 Premiers éléments de cadrage sur l'emploi peu qualifié en Île-de-France

### Volume d'emplois et évolution 1990-1999 par catégorie d'emploi en Île-de-France

	Effectifs en 1999	Part dans l'emploi (%)	Evolution 90-99 (effectifs)	Evolution 90-99 (%)
Employés peu qualifiés	566 066	11,2	+93 167	+19,7
Ouvriers peu Qualifiés	324 741	6,4	-85 037	-20,8
Ensemble Emplois peu qualifiés	890 807	17,7	+8 130	+0,9
Employés Qualifiés	917 783	18,2	-85 123	-8,5
Ouvriers Qualifiés	509 709	10,2	-154 215	-23,2
Agriculteurs	7 835	0,2	-4 425	-36,1
Artisans	267 025	5,3	-37 896	-12,4
Cadres	1 138 754	22,6	+122 282	+12,0
Professions intermédiaires	1 303 170	25,8	+118 708	+10,0
Emploi total dont ouvriers agricoles	5 041 995	100	-33 979	-0,7

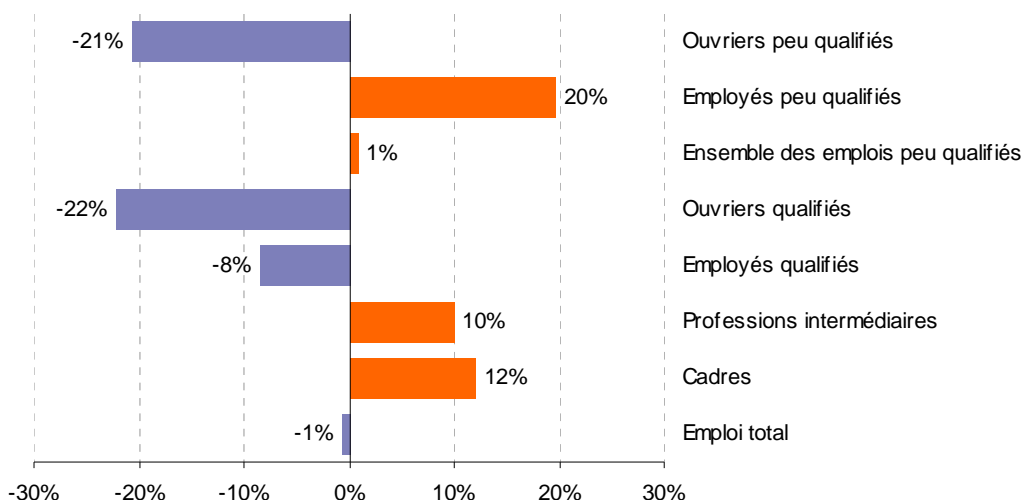
Source : Actifs au lieu de travail INSEE, RP 1990 et 1999 (sondage au quart)

Sur 2 325 000 emplois d'ouvriers et employés, près de 900 000 sont des emplois peu qualifiés. Deux-tiers des emplois peu qualifiés sont des postes d'employés, 36% des postes d'ouvriers.

**Les emplois peu qualifiés représentent ainsi moins de deux emplois sur 10 en Île-de-France.** Ils sont moins présents dans l'emploi régional qu'au niveau national où ils représentent plus de 22% des emplois.

Le poids de l'Île-de-France dans l'emploi français est également plus bas pour les catégories peu qualifiées (16% contre 19% toutes professions confondues ou 36% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures). Ceci est surtout lié à la plus faible présence des ouvriers.

### Evolution relative de l'emploi entre 1990-1999 par catégorie socioprofessionnelle



Source : Actifs au lieu de travail INSEE, RP 1990 et 1999 (sondage au ¼)

Les évolutions connues par l'emploi peu qualifié<sup>7</sup> au cours des 10 dernières années font ainsi apparaître une forte recomposition de ce type d'emploi. Durant les années 1990, le volume d'emplois peu qualifiés reste stable (+1% soit 8 000 emplois supplémentaires) dans un contexte où l'emploi régional est également stable (-1%). Mais derrière ces évolutions globales, **les professions connaissent des situations contrastées : les ouvriers peu qualifiés perdent des emplois et les employés peu qualifiés en gagnent énormément** (respectivement -80 000 emplois et +90 000 emplois).

En terme de volume, les employés peu qualifiés ne créent pas plus d'emplois que les cadres ou les professions intermédiaires, ces dernières catégories sociales créant 120 000 emplois sur la période. Ce sont cependant les employés peu qualifiés qui connaissent le taux de croissance le plus fort : +20% contre +12% et +10% pour les cadres et professions intermédiaires. En d'autres termes, **les professions qui connaissent un développement de l'emploi se retrouvent aux deux extrêmes de l'échelle des qualifications : employés peu qualifiés d'une part et professions intermédiaires et cadres d'autre part.**

Pour les ouvriers comme pour les employés, la qualification semble ne pas avoir joué de rôle protecteur sur cette période, bien au contraire. Les ouvriers qualifiés accusent une diminution à un rythme légèrement plus élevé (-22.2% contre -20.8% pour les ouvriers peu qualifiés). Et les emplois d'employés qualifiés diminuent (-85 000 emplois soit une baisse de 8.5%) tandis que les employés peu qualifiés sont en forte augmentation. De ce fait, la part des employés peu qualifiés dans le groupe des employés progresse (de 32% en 1990 à 38% en 1999) et celle des ouvriers peu qualifiés dans le groupe des ouvriers reste stable.

**Loin d'avoir disparu, les emplois peu qualifiés se sont maintenus que ce soit en France ou en Île-de-France.** D'autres sources statistiques que le recensement de la population permettent d'observer les différents mouvements connus par l'emploi peu qualifié au cours des années 1990 et sur une période plus récente<sup>8</sup>. Jusqu'au milieu des années 1990, l'emploi peu qualifié a connu d'importantes pertes d'emplois : entre 1991 et 1994, l'emploi peu qualifié perd encore 9% d'emplois en Île-de-France et 2% en France. Cette baisse générale est constituée d'un double mouvement : chute du volume d'emplois d'ouvriers peu qualifiés (-24% d'emplois en Île-de-France et -16% en France) et croissance des emplois d'employés peu qualifiés (+3% en Île-de-France et +13% en France).

**Depuis le milieu des années 1990, l'emploi peu qualifié se développe à un rythme soutenu.** Entre 1994 et 2002, il augmente de plus de 15% en France et en Île-de-France. Le niveau d'emplois atteint en 1994 était tellement bas que même les ouvriers peu qualifiés bénéficient de cette croissance : 9% d'emplois supplémentaires en France et +13% en Île-de-France. Les employés peu qualifiés connaissent un rythme de croissance plus élevé : +20% d'emplois en France et +17% en Île-de-France. Au cours de la période récente (2002-2004), les ouvriers peu qualifiés continuent à perdre des emplois tandis que les employés peu qualifiés poursuivent leur développement.

---

<sup>7</sup> Voir Annexe pour disposer des volumes d'emploi et évolution 1990-1999 en Île-de-France pour chaque PCS composant l'emploi peu qualifié

<sup>8</sup> Les différents éléments chiffrés présentés dans ce paragraphe sont issus des Enquêtes Emploi de l'Insee (1991, 1994, 2002 et 2004). L'organisation de cette enquête ayant été modifiée en 2003, il n'est pas possible de comparer les données antérieures à 2002 avec les enquêtes les plus récentes.

## 2. Profils des actifs et conditions de travail

### 2.1 Une population essentiellement féminine, employée et travaillant dans les activités de services

La population des actifs peu qualifiés s'est profondément transformée, notamment au cours des vingt dernières années. **Elle est aujourd'hui majoritairement employée, féminine et tertiaire** pour une population autrefois à dominante ouvrière, masculine et industrielle.

Du fait des créations massives d'emplois dans le secteur des services, plus de la moitié des emplois peu qualifiés sont occupés par des femmes, 56 % pour une moyenne régionale de 48% de femmes parmi les actifs occupés franciliens. Stable entre les deux derniers recensements de population, le taux de féminisation des emplois peu qualifiés s'est principalement renforcé durant les années 80<sup>9</sup>.

**La deuxième caractéristique des emplois peu qualifiés tient au poids des non diplômés :** 33% au lieu de 12% pour la moyenne des emplois. Cependant les personnes diplômées sont plus nombreuses à se tourner vers l'emploi peu qualifié ce qui conduit à faire diminuer fortement le taux de non diplômés, de 46% à 33% entre 1990 et 1999. Cette tendance est également observée au niveau national depuis le début des années 80.

Enfin, **les jeunes actifs sont plus présents dans l'emploi peu qualifié** que dans la moyenne des emplois. Néanmoins comme pour l'ensemble des emplois, la part des actifs de moins de 25 ans a diminué, passant de 18% à 14% entre 1990 et 1999.

Dernière caractéristique, **les étrangers occupent 28% des emplois peu qualifiés** pour une moyenne de 12% en Île-de-France.

Caractéristiques des actifs occupés en 1999 –Île-de-France

	EMPLOYES PEU QUALIFIES	OUVRIERS PEU QUALIFIES	TOTAL PEU QUALIFIES	TOTAL ACTIFS OCCUPES
PEU QUALIFIES				
Taux de femmes	71%	28%	<b>56%</b>	<b>48%</b>
Taux de jeunes	12%	14%	<b>12%</b>	<b>7%</b>
Taux de non diplômés	29%	42%	<b>33%</b>	<b>12%</b>
Taux d'étrangers	24%	35%	<b>28%</b>	<b>12%</b>
QUALIFIES	EMPLOYES QUALIFIES	OUVRIERS QUALIFIES	TOTAL QUALIFIES	ACTIFS OCCUPES
Taux de femmes	73%	10%	<b>51%</b>	<b>48%</b>
Taux de jeunes	9%	7%	<b>9%</b>	<b>7%</b>
Taux de non diplômés	7%	24%	<b>13%</b>	<b>12%</b>
Taux d'étrangers	5%	24%	<b>12%</b>	<b>12%</b>

Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champs: Actifs occupés franciliens

<sup>9</sup> « Les non qualifiés : qui sont-ils ?, Nicole Gadrey, Florence Jany-Catrice, Martine Pernod Lemattre » in *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, sous la direction de D.Méda et F.Vennat –Recherches La Découverte.

**Les caractéristiques des ouvriers et des employés, du côté des qualifiés comme des peu qualifiés sont fortement contrastées.** Les postes d'employés sont pour plus de 70% occupés par des femmes tandis que les postes d'ouvriers sont occupés en majorité par des hommes, le taux de masculinisation étant maximum pour les ouvriers qualifiés, 90%.

Les ouvriers sont plus souvent non diplômés que les employés, la différence étant particulièrement élevée pour les qualifiés : 7% seulement des employés qualifiés n'ont aucun diplôme au lieu de 24% pour les ouvriers qualifiés.

De même les étrangers sont très peu présents parmi les employés qualifiés alors qu'ils occupent près d'un quart des postes d'ouvriers qualifiés. La part des jeunes parmi les ouvriers et les employés est sensiblement la même.

### Evolution des caractéristiques des actifs occupés entre 1990 et 1999

EMPLOYES PEU QUALIFIES	1990	1999	1990-1999 (en points)
Part de femmes	72%	71%	-1
Part de jeunes	15%	12%	-3
Part de non diplômés	37%	29%	-8
Part d'étrangers	22%	24%	2
<b>OUVRIERS PEU QUALIFIES</b>			
Part de femmes	29%	28%	-1
Part de jeunes	18%	14%	-4
Part de non diplômés	56%	42%	-14
Part d'étrangers	41%	35%	-6
<b>TOTAL PEU QUALIFIES</b>			
Part de femmes	52%	56%	4
Part de jeunes	16%	12%	-4
Part de non diplômés	46%	33%	-13
Part d'étrangers	30%	28%	-2

Source: INSEE, RGP de 1999 et 1990 (exploitation complémentaire)  
Champs: Actifs occupés franciliens

**Plus d'un emploi peu qualifié sur deux est occupé par une femme**, un taux supérieur à la moyenne des emplois. En Île-de-France, où le niveau de qualification des emplois est plus élevé, 21% des actives occupées le sont pour des emplois peu qualifiés. Celles-ci sont majoritairement des employées : 393 500 sur 481 600 actives occupées peu qualifiées, soit 82% des effectifs féminins.

« Malgré les évolutions marquées de l'emploi féminin (salarisation massive, croissance des catégories de cadres et d'employés), la concentration des emplois féminins reste forte : en 2002 en France, 30% des femmes occupent des emplois peu qualifiés situés dans le secteur des services<sup>10</sup> ».

**En Île-de-France, les femmes occupant un emploi peu qualifié se concentrent sur deux professions** : les « assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales » et les « employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers ». De plus, ces deux professions sont très féminisées et comptent respectivement 99% et 95% de femmes.

#### Des emplois féminins concentrés sur quelques professions

	Emplois occupés par des femmes	% dans le total des emplois peu qualifiés occupés par des femmes	Taux de féminisation
Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales	81 761	17%	99%
Employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers	55 176	11%	95%
Nettoyeurs	39 638	8%	54%
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	35 097	7%	63%
Agents de service des établissements d'enseignement	33 844	7%	85%
Serveurs et commis de restaurant ou de café	31 698	7%	46%
Agents de service hospitaliers (du public ou du privé)	31 618	7%	76%
Caissiers de magasin	29 693	6%	90%
Concierges, gardiens d'immeubles	27 370	6%	76%
Total de ces 9 PCS	365 895	76%	

Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champs: Actifs occupés franciliens

Occuper un emploi peu qualifié est plus fréquent pour les femmes, 21 % des actives occupées contre 15 % des hommes. Les femmes ont tendance à être plus nombreuses parmi les peu qualifiées au fur à et mesure de l'avancement de l'âge. Le taux est particulièrement élevé pour les actives occupées de 40 à 50 ans parmi lesquelles on compte 62 % de peu qualifiées, par un effet de génération mais peut-être aussi en raison de trajectoires professionnelles plus figées, ou de situation de retour à l'emploi (après une maternité ou séparation) par le biais de l'emploi peu qualifié.

<sup>10</sup> *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, sous la direction de D.Méda et F.Vennat –Recherches La Découverte.

De façon générale, les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes : 22% pour une moyenne de 14% en Île-de-France, mais les femmes peu qualifiées encore plus : 33%.

**Plus de la moitié des femmes peu qualifiées à temps partiel travaillent moins d'un mi-temps.** Cette durée de travail courte associée à des salaires bas peu signifier une situation de sous emploi où la personne souhaiterait travailler davantage, le temps partiel n'étant pas toujours choisi ; le temps partiel peut être lié à la nature de l'emploi et à la difficulté de cumuler des prestations de courte durée pour atteindre un équivalent temps plein (femmes de ménages par exemple) ou au mode de gestion des entreprises. Les établissements du commerce, en particulier ont développé l'utilisation des contrats à temps partiel pour accroître l'amplitude des temps d'ouverture des points de vente.

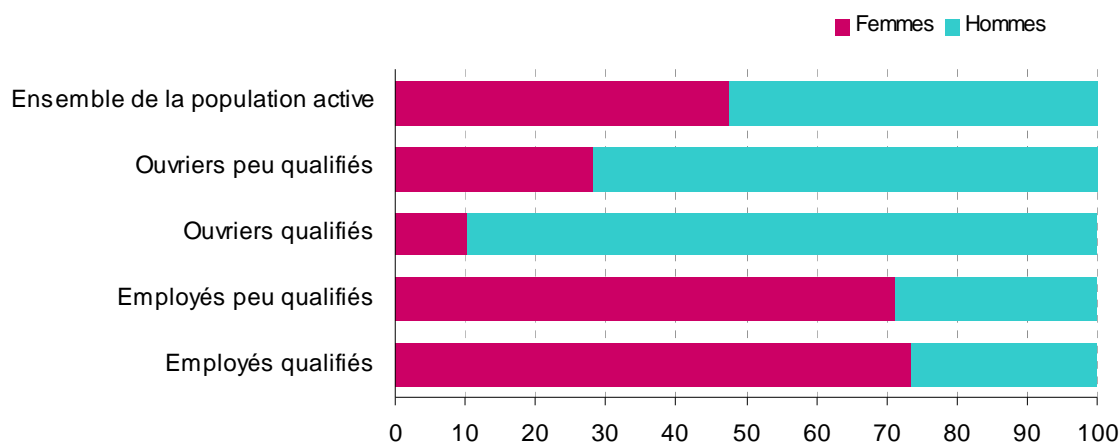
#### Femmes et emplois peu qualifiés

	Emplois peu qualifiés femmes	Part des femmes peu qualifiées
moins de 25 ans	46 193	43%
de 25 a 39 ans	185 561	53%
de 40 a 54 ans	198 536	62%
55 ans et plus	51 266	61%
TOTAL	481 556	56%

Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ: Actifs occupés franciliens

#### Part de femmes parmi les actifs occupés en 1999 (en %)



Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ: Actifs occupés franciliens

Si le temps partiel est avant tout féminin, les emplois temporaires sont plus fréquents pour les hommes peu qualifiés que pour les femmes peu qualifiées (20% pour les hommes, 16% pour les femmes). **Le taux d'emploi temporaire est particulièrement élevé pour les ouvriers peu qualifiés de sexe masculin**, du fait de l'intérim et de l'apprentissage. Les femmes peu qualifiées sont plus nombreuses à être titulaires de la fonction publique (13% pour 10% des hommes). Les hommes possèdent plus fréquemment un CAP que les femmes (19% pour 15%).



## 2.2 Des conditions d'emploi défavorables

De nombreuses études ont montré au niveau national que les actifs en emploi peu qualifié occupent « le dernier wagon de l'emploi » dans le sens où leurs salaires sont les plus bas, souvent pour des conditions de travail les plus difficiles. Leurs tâches sont routinières, ils subissent davantage de hiérarchie et une grande disponibilité temporelle leur est demandée.

**Un ouvrier peu qualifié gagne en 2004 un salaire brut annuel de 18 800 euros soit la moitié du salaire moyen en Île-de-France ; le salaire des employés (sans distinction de qualification) est de 21 900 euros soit 60% du salaire moyen en Île-de-France.**

SALAIRES BRUT ANNUEL MOYEN			
	Île-de-France	Ecart moyenne	France
Ouvriers non qualifiés	18 849	50	18 456
Ouvriers qualifiés	24 091	63	22343
Employés	21 859	58	20 557
Cadres	61 621	162	56 106
Moyenne Île-de-France	37 977	100	28 581
<i>source : INSEE, DADS 2004</i>			

Une étude menée au niveau national avait estimé que **le salaire moyen des ouvriers peu qualifiés est inférieur de 33% au salaire moyen d'un actif occupé et celui des employés peu qualifiés de 41%**. Le poids du temps partiel explique que les salaires des employés présentent un écart particulièrement élevé. En équivalent temps complet, l'écart entre le salaire moyen d'un employé peu qualifié et la moyenne est de 33%.

Au sein même de la catégorie ouvriers et employés, être peu qualifié va de pair avec un salaire plus faible. Les écarts de salaire entre qualifiés et peu qualifiés sont importants : un ouvrier peu qualifié gagne 26% de moins qu'un ouvrier qualifié et un employé peu qualifié 34 % de moins qu'un employé qualifié (25% de moins pour des temps complets)<sup>11</sup>.

Par ailleurs, **le développement de la pauvreté parmi des personnes ayant un emploi touche particulièrement les actifs peu qualifiés, plus fragiles sur le marché du travail**. Le taux de pauvreté est de 26% chez les ouvriers peu qualifiés pour une moyenne de 9% parmi les actifs occupés en Île-de-France en 2001. Le cumul du temps partiel de courte durée et de bas salaires est un facteur de fragilité évident, de même que la précarité de l'emploi. Ainsi, le taux de pauvreté est de 31% parmi les actifs occupés à temps partiel se déclarant en sous emploi, c'est à dire les actifs à temps partiel souhaitant travailler une durée supérieure<sup>12</sup>.

Le nombre d'employés peu qualifiés en situation de pauvreté n'est pas disponible, mais il apparaît que certains des facteurs de risques de pauvreté les concernent comme travailler dans les services personnels et domestiques (5 fois plus de risques), dans les services opérationnels aux entreprises, hôtels et restaurant (3 fois), dans le commerce et réparations de détails (2 fois).

**Les actifs peu qualifiés ont tendance à être plus exposés au chômage**. En 2004, le chômage des ouvriers est supérieur à la moyenne régionale, et il est particulièrement élevé pour les ouvriers non qualifiés de type industriel (27%). Celui des ouvriers peu qualifiés est de 16% et leur position relative à la moyenne s'est dégradée depuis 2002.

<sup>11</sup> « Les non qualifiés : qui sont-ils ? », Nicole Gadrey, Florence Jany-Catrice, Martine Pernod Lemattre » in *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, sous la direction de D.Méda et F.Vennat –Recherches La Découverte.

<sup>12</sup> *Un Francilien sur dix a un faible niveau de vie*, Île-de-France à la page, Insee n°266 avril 2006

Les deux catégories employés où sont présents un grand nombre d'employés peu qualifiés ont des taux plus proches de la moyenne et ont eu tendance à s'en rapprocher entre 1994 et 2004. Celui des personnels de services directs aux particuliers est légèrement inférieur à la moyenne (9,5), celui des employés de commerce supérieur d'environ deux points (12,3).

Certaines des caractéristiques des actifs occupés en emploi peu qualifié les exposent davantage au chômage comme être jeune, ouvrier, avoir peu ou pas de diplôme, être étranger.

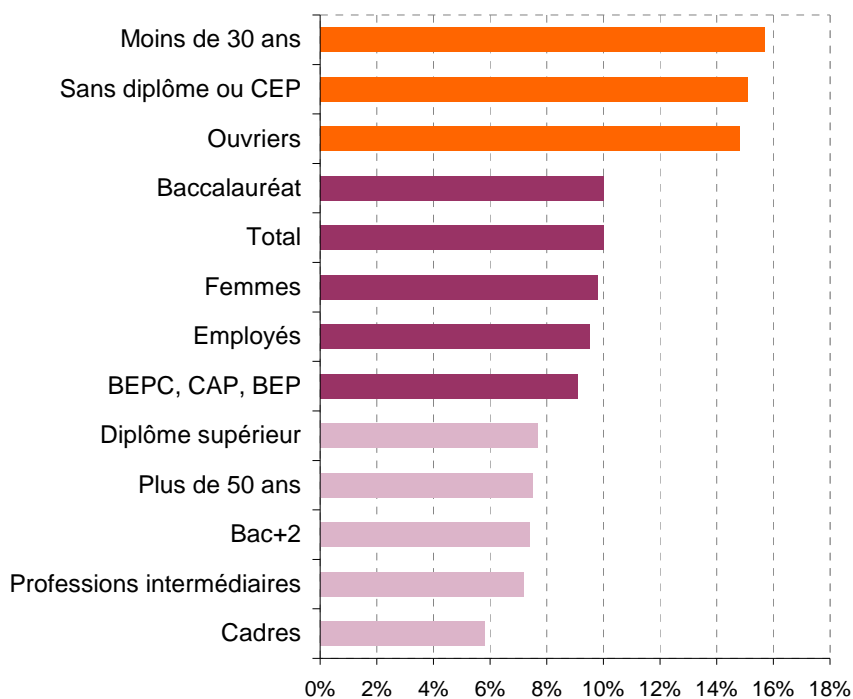
#### Taux de chômage des employés et des ouvriers

	2004
Employés civils et agents de service de la fonction publique	5,4
Policiers et militaires	7,9
Employés administratifs d'entreprises	12,3
Employés de commerce	12,3
Personnels des services directs aux particuliers	9,5
Total Employés	9,5
Ouvriers qualifiés de type industriel	11,7
Ouvriers qualifiés de type artisanal	10,1
Chauffeurs	12,2
Ouvriers qualif. de la manut., du magas. et du transport	15,2
Ouvriers non qualifiés de type industriel	27,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	16,2
Ouvriers agricoles	n.d.
Total Ouvriers	14,8
<b>Ensemble actifs occupés</b>	<b>10,0</b>

Source : enquête emploi Insee Île-de-France. Taux de chômage BIT

#### Taux de chômage en 2004 Île-de-France

Source : enquête emploi Île-de-France, INSEE

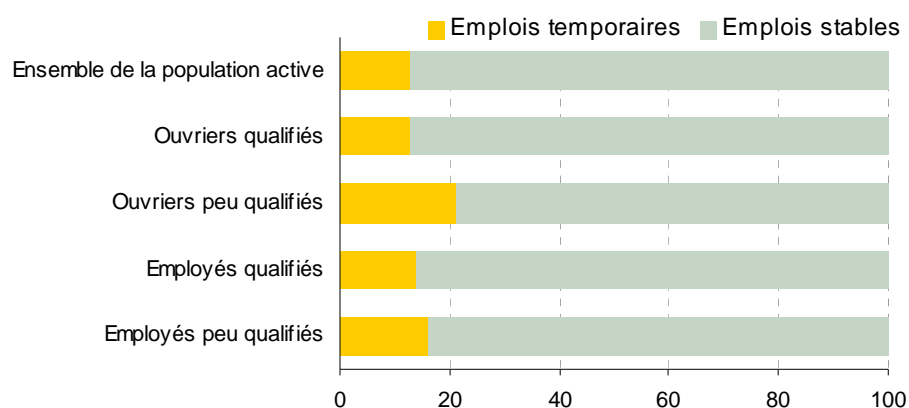


Les deux dernières décennies ont vu les formes d'emplois précaires et temporaires se développer à un rythme rapide. Le contrat à durée indéterminée reste la norme mais il devient moins fréquent. Les peu qualifiés sont particulièrement concernés par cette caractéristique actuelle du marché du travail : **la part des actifs peu qualifiés travaillant avec un contrat temporaire est supérieure à la moyenne, particulièrement pour les ouvriers peu qualifiés** : 21% d'entre eux ont un contrat de travail temporaire. Toutes les formes de contrats temporaires (CDD, intérim, stages) sont plus présentes parmi l'emploi de cette catégorie.

Les employés peu qualifiés ont un taux d'emploi temporaire moins élevé que celui des ouvriers peu qualifiés mais ils connaissent néanmoins des conditions de travail légèrement moins stables que leurs homologues qualifiés. En particulier, la proportion de fonctionnaires est beaucoup plus faible pour les employés peu qualifiés que pour les qualifiés (15% contre 27%).

Ces différences renvoient à des pratiques variant d'un secteur d'activité à l'autre. L'intérim est traditionnellement plus fréquent dans l'industrie. On compte 6% d'intérimaires parmi les ouvriers peu qualifiés, une proportion 3 fois plus importante que la moyenne régionale. Le turn-over des employés peu qualifiés est souvent élevé dans des activités du BTP ou des services où les offres d'emploi sont difficiles à pourvoir (BTP, restauration, hôtellerie, commerce). Les employés peu qualifiés ont un taux d'emploi temporaire proche de la moyenne des actifs peut-être parce que les entreprises privilégient le CDI pour fidéliser leurs salariés ou parce que elles n'hésitent pas à s'engager avec des salariés très mobiles (CDI plus faciles à mettre en place que CDD ou intérim).

#### Part des emplois temporaires (CDD, intérim, stages, emplois aidés), en %.



Source: INSEE, RGP de 1999 et 1990 (exploitation complémentaire)  
Champ: Actifs occupés franciliens

#### Les conditions de travail des actifs occupant un emploi peu qualifié

	EPQ	EQ	OPQ	OQ	MOYENNE
Emplois stables	84%	86%	79%	87%	87%
Dont CDI	69%	59%	74%	78%	68%
Dont Titulaire de la fonction publique	15%	27%	5%	9%	19%
Emplois temporaires	16%	14%	21%	13%	13%
Dont CDD	11%	8%	10%	7%	8%
Dont placé par une agence d'intérim	1%	2%	6%	4%	2%
Dont apprenti, stagiaire et emploi aidé	4%	4%	6%	2%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source: INSEE, RGP de 1999 et 1990 (exploitation complémentaire)  
Champ: Actifs occupés franciliens

**Le temps partiel est plus développé pour les actifs peu qualifiés** : 24% d'entre eux travaillent ainsi pour 13% des actifs en moyenne en Île-de-France. Les employés peu qualifiés sont les actifs qui travaillent le plus à temps partiel (29% d'entre eux), notamment pour des durées inférieures ou égales à un mi-temps. **Etre peu qualifié crée une différence importante au sein des catégories ouvriers et employés en ce qui concerne la durée de travail : les employés peu qualifiés sont deux fois plus nombreux à travailler à mi-temps ou moins que les qualifiés ; les ouvriers peu qualifiés trois fois plus que les qualifiés.**

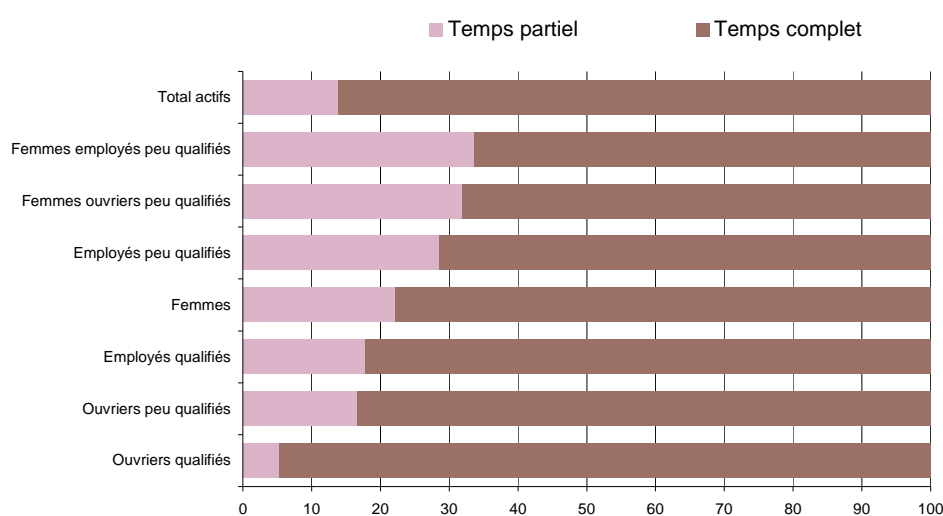
Entre 1990 et 1999, le travail à temps partiel s'est développé pour toutes les catégories observées, la hausse étant particulièrement élevée pour les employés peu qualifiés.

#### Taux d'actifs occupés à temps partiel en 1999- en %

TEMPS DE TRAVAIL				
	EMPLOYES PEU QUALIFIES	OUVRIERS PEU QUALIFIES	TOTAL PEU QUALIFIES	MOYENNE RIF
Temps complet	71	83	76	86
Temps partiel, plus d'un mi-temps	14	8	11	0
Temps partiel, à mi-temps ou moins	15	9	13	0
Total temps partiel	29	17	24	14
Ensemble	100	100	100	100
Temps partiel en 1990	20	12	16	
	EMPLOYES QUALIFIES	OUVRIERS QUALIFIES	TOTAL QUALIFIES	MOYENNE RIF
Temps complet	82	95	87	86
Temps partiel, plus d'un mi-temps	11	3	8	0
Temps partiel, à mi-temps ou moins	7	3	5	0
Total temps partiel	18	5	13	14
Ensemble	100	100	100	100
Temps partiel en 1990	11	3	8	

Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ: Actifs occupés franciliens

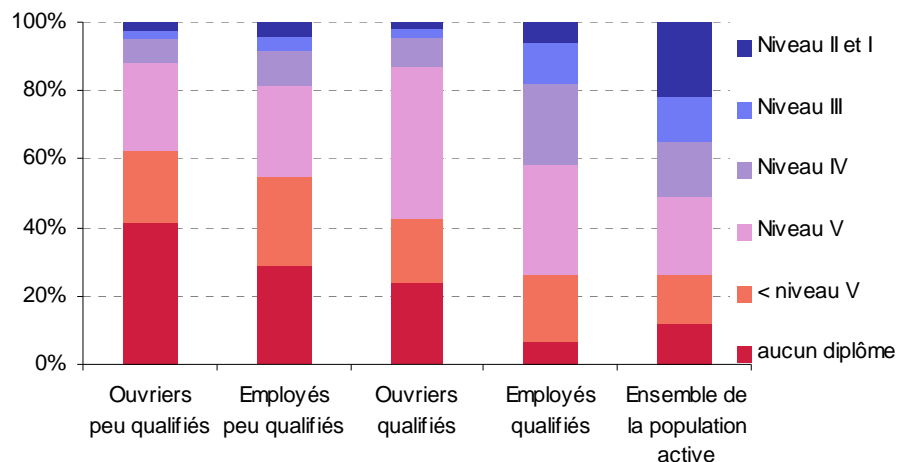
#### Taux de temps partiel parmi les actifs occupés (en %)



Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ: Actifs occupés franciliens

Le niveau de qualification des actifs occupés peu qualifiés est logiquement plus faible que le niveau moyen de l'ensemble des actifs franciliens. **La part des actifs occupés sans diplôme ou possédant un diplôme inférieur au niveau V<sup>13</sup> est de 55% chez les employés peu qualifiés et 63% chez les ouvriers peu qualifiés pour une moyenne régionale de 27% des actifs.**

### Niveau de qualification des actifs (en %)



Source: INSEE, RGP de 1999 (exploitation complémentaire)  
 Champ: Actifs occupés franciliens

**La montée générale du niveau de qualification cumulée aux difficultés du marché du travail actuel font que les jeunes peu qualifiés sont plus diplômés que leurs aînés et que des actifs diplômés occupent de plus en plus des emplois peu qualifiés.** Plus du tiers des actifs de moins de 25 ans occupe un emploi peu qualifié contre 17% des actifs tous âges confondus. Les plus jeunes, moins de 25 ans sont plus diplômés que leurs aînés mais plus du tiers n'a pas de diplôme ou inférieur au niveau V pour les employés peu qualifiés et la moitié pour les ouvriers peu qualifiés (cette part reste de 31% si l'on ne regarde que la tranche 20-25 ans ce qui tend à minimiser la part des personnes en apprentissage ou stage ne possédant pas encore le diplôme préparé). Si le niveau de qualification a progressé, il reste bas, même pour les jeunes. De plus, être peu ou pas diplômé aujourd'hui en début de vie active n'a pas la même signification qu'il y a une vingtaine d'années.

Alors qu'en 1990, ces emplois étaient surtout pourvus par des non diplômés ou des personnes ayant un titre inférieur au niveau V, le niveau de qualification des personnes occupant des emplois peu qualifié a fortement progressé. En 1990, 20% des ouvriers peu qualifiés et 28% des employés peu qualifiés avaient un diplôme de niveau V ou plus (respectivement 45% et 36% en 1999).

<sup>13</sup> Voir annexe pour la définition des niveaux de qualification

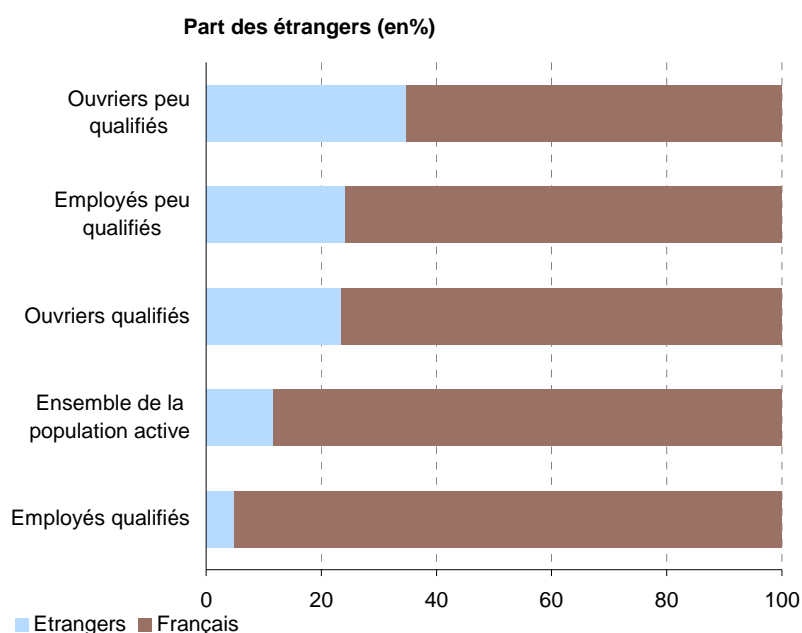
En 1999, près d'un cinquième des employés peu qualifiés possède un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat ; et 11% des ouvriers peu qualifiés ont un diplôme supérieur ou égal au Bac.

**Pour les employés, peu qualifiés ou qualifiés, les personnes en emploi précaire (CDD, intérim) sont plus diplômées que la moyenne** (respectivement 25% et 28% de niveau IV ou plus contre 19% pour l'ensemble des EPQ). On ne note pas un phénomène de telle ampleur chez les ouvriers. Est ce que l'on peut lier cela au fait que de nombreux jeunes peuvent occuper pendant leurs études un emploi peu qualifié en CDD ou en passant par l'intérim ?

## Les étrangers et les conditions de travail

En Île-de-France, parmi les actifs occupés peu qualifiés, 242 265 personnes sont de nationalité étrangère, soit plus d'un actif sur quatre. **Les étrangers sont deux fois plus présents dans l'emploi peu qualifié que dans le total des emplois.** Leur présence est plus marquée parmi les ouvriers peu qualifiés (35%) que les employés peu qualifiés (24%). La part des étrangers diminue légèrement entre 1990 et 1999.

Les nationalités les plus représentées sont les Portugais, puis les personnes de l'Afrique du nord, et du reste de l'Afrique. Ces trois origines représentent 21% du total des emplois peu qualifiés.



**Les étrangers sont moins diplômés que la moyenne des actifs peu qualifiés**, environ les deux tiers d'entre eux sont sans diplôme. **Leurs conditions de travail sont plus difficiles** : ils sont beaucoup plus touchés par les contrats à temps partiel, notamment les contrats inférieurs à un mi temps et sont aussi plus fréquemment en CDD, et très rarement fonctionnaires.

Au sein du groupe employés et ouvriers, la qualification apporte souvent des différences importantes. Pour les étrangers, on notera que la part des employés étrangers est très faible (5%) comparée à la moyenne régionale mais surtout aux employés peu qualifiés (24%).

### Actifs occupés étrangers

Actifs occupés	Effectifs étrangers	% étrangers
Employés peu qualifiés	133 349	24 %
Employés qualifiés	43 103	5 %
Ouvriers peu qualifiés	108 826	35 %
Ouvriers qualifiés	113 547	24 %
Total des peu qualifiés	242 265	28 %
Île-de-France	569 190	12 %

Source : Insee, recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de résidence





## 3. Analyse fonctionnelle et sectorielle des emplois peu qualifiés

### 3.1 L'approche fonctionnelle

Pour appréhender le système productif francilien une approche par fonction a été privilégiée à partir de la grille structurale-fonctionnelle établie par l'équipe de chercheurs Strates (Stratégies Territoriales et Dynamiques des Espaces, Université de Paris-I) et réactualisée par Ludovic Halbert<sup>14</sup>.

**Une fonction désigne un type dominant de tâches effectuées par un individu dans le cadre de son travail et rassemble des professions ayant la même occupation principale. Autrement dit, une fonction correspond à un regroupement de professions (codées par PCS) par grand domaine de travail exercé.**

Chaque PCS étant classée au sein d'une seule fonction, des arbitrages ont dû être effectués pour déterminer la tâche dominante de chacune. Par exemple la fonction mobilité réunit l'ensemble des métiers consistant à assurer un transport (d'informations, de biens ou de personnes) bien que certains aient également à assurer des tâches de gestion, de commercialisation...

L'approche fonctionnelle des emplois permet ainsi d'enrichir des approches plus courantes en terme de professions ou de secteur d'activité (à partir des codes NAF ou NES). Elle permet de cerner le type de travail réalisé par un individu à un niveau agrégé et de mieux comprendre les différentes tâches exercées par les actifs d'un même secteur d'activité : le secteur de l'industrie intègre des fonctions de recherche, de gestion... D'autre part, une fonction s'exerce dans plusieurs secteurs d'activité : la fonction commercialisation se retrouvera bien sûr au sein des secteurs du commerce de gros mais également dans d'autres types d'activités (industries n'ayant pas externalisé cette fonction par exemple...). D'autres fonctions, comme la justice, sont par contre très proches d'un secteur d'activité.

**L'approche fonctionnelle permet d'avoir un niveau d'analyse intermédiaire entre de grands ensembles (employés peu qualifiés et ouvriers peu qualifiés) et les quarante professions ayant été identifiées comme peu qualifiées<sup>15</sup> et de comprendre leur rôle au sein du système productif francilien : quels types de tâches assurent-ils ? Sont-ils positionnés sur de nombreuses fonctions en appui direct des professions plus qualifiées ou sont-ils concentrés sur certaines tâches ? Ouvriers peu qualifiés et employés peu qualifiés occupent-ils des fonctions identiques ou complémentaires ? Quelles sont les spécificités des emplois peu qualifiés au regard des employés et ouvriers qualifiés ?**

**Le système productif se décompose en dix-huit fonctions<sup>16</sup> se retrouvant dans cinq sphères d'activités (schéma ci-dessous) :**

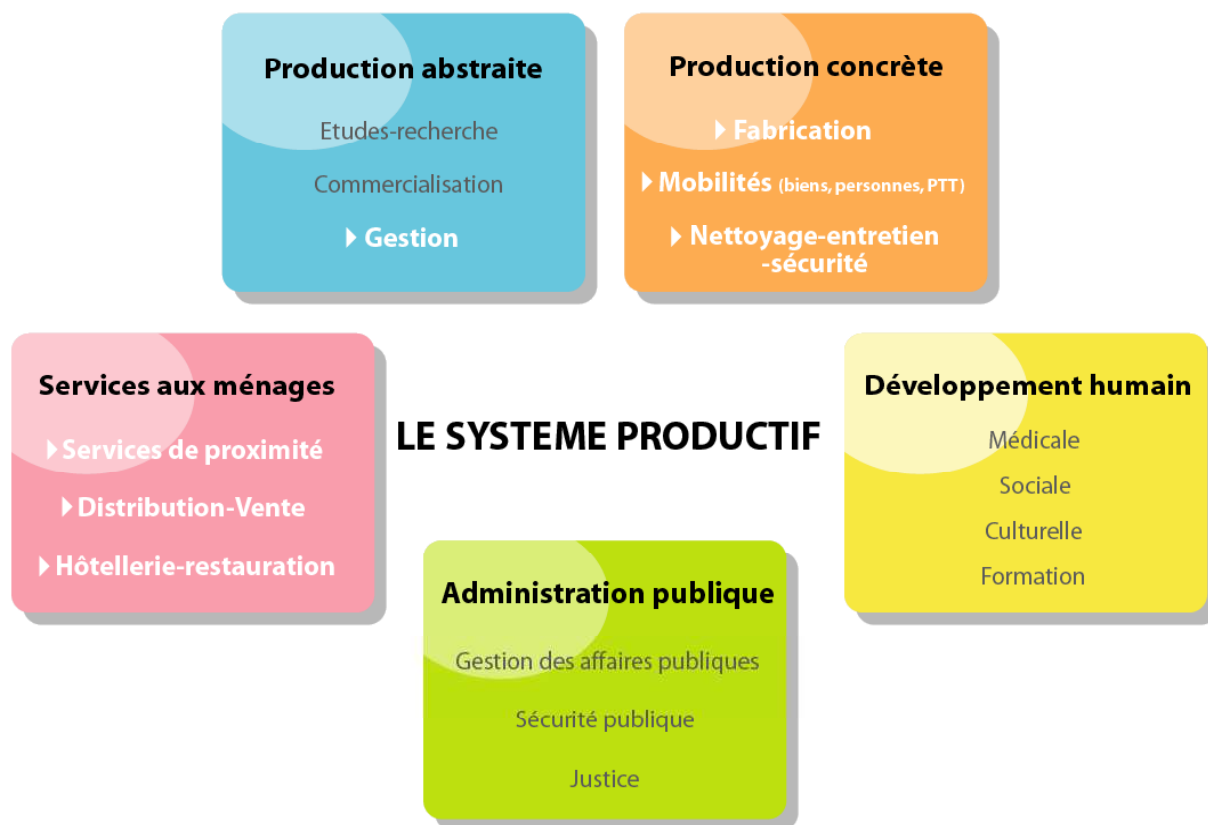
- Production abstraite : composée des fonctions études-recherche, commercialisation, gestion ;
- Production concrète : composée des fonctions fabrication, nettoyage-entretien-sécurité, mobilités (des personnes, biens, télécommunications) ;

<sup>14</sup> Chercheur CNRS au LATTs

<sup>15</sup> De plus, ceci permet de garder la même approche que celle ayant servi à analyser les fonctions stratégiques et emplois supérieurs.

- Services pratiques aux ménages : composée des fonctions services de proximité, hôtellerie-restauration, distribution-vente ;
- Développement humain : composée des fonctions formation, médicale, sociale, culturelle ;
- Administration publique : composée des fonctions justice, sécurité publique, gestion des affaires publiques.

### Schéma du système productif



L. Halbert, 2006

*En blanc, les fonctions pouvant être assurées par les emplois peu qualifiés*

Selon cette grille, les ouvriers et employés peuvent assurer quatorze fonctions au sein du système productif.

57% des emplois d'ouvriers et employés qualifiés se concentrent sur trois fonctions : gestion, fabrication et affaires publiques<sup>17</sup>. Quatre fonctions sont entièrement assurées par d'autres catégories sociales (artisans-commerçants-chefs d'entreprises, cadres et professions intermédiaires) : les fonctions formation, sociale, justice et études-recherche. **La majorité des fonctions sont réalisées conjointement par les ouvriers et employés qualifiés et les catégories professionnelles plus qualifiées et aucune fonction n'est entièrement assurée par les emplois peu qualifiés.**

<sup>16</sup> Voir annexe 4 pour la répartition de l'ensemble des PCS par fonction

<sup>17</sup> Les autres professions (artisans, chef d'entreprises, cadres et professions intermédiaires) peuvent exercer l'ensemble des dix-huit fonctions existantes. 47% de leurs emplois sont concentrés sur trois fonctions : gestion, études-recherche-ingénierie, commercialisation.

**Ces derniers sont présents dans l'emploi de sept fonctions** et l'analyse<sup>18</sup> portera, par la suite, uniquement sur ces dernières :

- Ils peuvent occuper une fonction de production abstraite : la fonction gestion (opératrices de saisie en informatique et standardistes) ;
- Ils réalisent des fonctions dans l'ensemble de la sphère de la production concrète : nettoyage entretien sécurité (agents de service de la fonction publique, des établissements d'enseignement, de services hospitaliers, agents de sécurité, nettoyeurs), fabrication (ouvriers de l'industrie notamment en mécanique, confection, du bâtiment et travaux publics...) et mobilités des biens (livreurs, manutentionnaires, ouvriers du tri et de l'emballage) ;
- On les retrouve sur toutes les fonctions proposant des services aux personnes : services de proximité (assistantes maternelles-gardiennes d'enfants, employés de maison, gardiens d'immeubles et les employés de service divers, métalliers-serruriers-réparateurs en mécanique), distribution-Vente (employés libre-service, caissiers, pompistes, vendeurs en alimentation) et hôtellerie-Restauration (serveurs, employés de l'hôtellerie, apprentis boulangers-bouchers-charcutiers).

#### Composition des fonctions en nombre de PCS

Fonctions	Répartition des PCS composant l'emploi peu qualifié
Nettoyage-entretien-réparation	5PCS (4EPQ, 1OPQ)
Services de proximité	5PCS (4EPQ et 1OPQ)
Fabrication concrète	OPQ (18PCS)
Mobilité des biens	OPQ (3PCS)
Hôtellerie-Restauration	EPQ (2PCS)
Distribution-Vente	5PCS (4EPQ et 1 OPQ)
Gestion	2PCS (2 EPQ)
Total des emplois peu qualifiés	40 PCS

### 3.2 Les fonctions assurées par les emplois peu qualifiés

**L'emploi peu qualifié n'est pas disséminé dans l'ensemble du système productif et la majorité des fonctions économiques sont réalisées sans un appui direct des peu qualifiés.**

Les tâches effectuées par les emplois peu qualifiés sont donc nettement moins diversifiées que celles des autres catégories sociales.

**La moitié des emplois peu qualifiés réalisent deux fonctions : le nettoyage-entretien-sécurité (260 300 emplois peu qualifiés) et les services de proximité (188 000 emplois).**

Les autres principales tâches assurées par les emplois peu qualifiés se concentrent sur les fonctions de fabrication et de mobilités des biens.

<sup>18</sup> Dans le chapitre Géographie des emplois peu qualifiés, l'approche fonctionnelle est également utilisée pour mener une analyse territoriale à l'échelle de la région pour appréhender le rôle des emplois peu qualifiés dans le fonctionnement de l'espace métropolitain. Comment se structure la localisation des emplois peu qualifiés selon la fonction exercée ? A quels types de besoins économiques ou résidentiels répondent-ils ? Quelles sont les logiques expliquant les différents types d'implantations géographiques ?

### Les sept fonctions réalisées par des emplois peu qualifiés

	Employés peu qualifiés	Ouvriers peu qualifiés	Ensemble des emplois peu qualifiés	Répartition des emplois peu qualifiés par fonction	Poids de l'emploi peu qualifié dans l'emploi de la fonction
Fabrication		122 505	<b>122 505</b>	14%	21%
Nettoyage-entretien-Sécurité	185 864	74 411	<b>260 275</b>	30%	84%
Distribution-vente	87 886	2 841	90 727	10%	29%
Services de proximité	178 211	9 828	<b>188 039</b>	21%	55%
Hôtellerie-restauration	89 435		89 435	10%	49%
Gestion	17 458		17 458	2%	2%
Mobilités des biens		111 815	<b>111 815</b>	13%	48%
Total (720 communes)	558 854	321 400	880 254	100%	17%

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Au regard des volumes d'emploi concernés par chaque fonction, ouvriers et employés peu qualifiés remplissent des fonctions complémentaires : seule la fonction de nettoyage-entretien-sécurité est véritablement assurée conjointement par les deux catégories (les volumes d'emplois d'ouvriers peu qualifiés des services de proximité ou de la distribution-vente sont vraiment faibles).

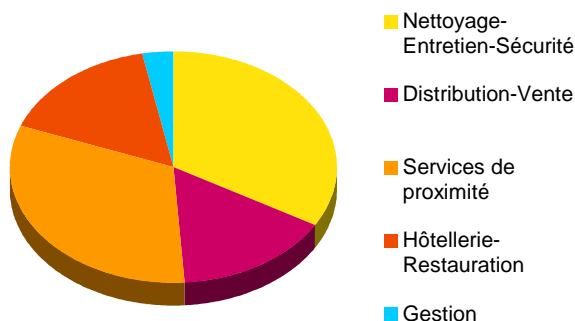
**Si aucune fonction n'est entièrement réalisée par des emplois peu qualifiés, ces emplois sont prépondérants dans la réalisation des fonctions sur lesquelles ils sont présents : 84% des emplois de la fonction nettoyage-entretien-sécurité sont peu qualifiés ;** les emplois peu qualifiés représentent autour de la moitié des emplois des fonctions services de proximité, hôtellerie-restauration et mobilités des biens. **Par contre, la fabrication est désormais essentiellement assurée par des emplois qualifiés et n'apparaît pas comme une tâche spécifique aux ouvriers peu qualifiés.** Seule la fonction gestion apparaît à part : elle concerne un faible volume d'emplois d'employés peu qualifiés qui sont eux-mêmes minoritaires dans la réalisation de cette fonction.

Les employés peu qualifiés sont présents sur cinq fonctions au sein du système productif :

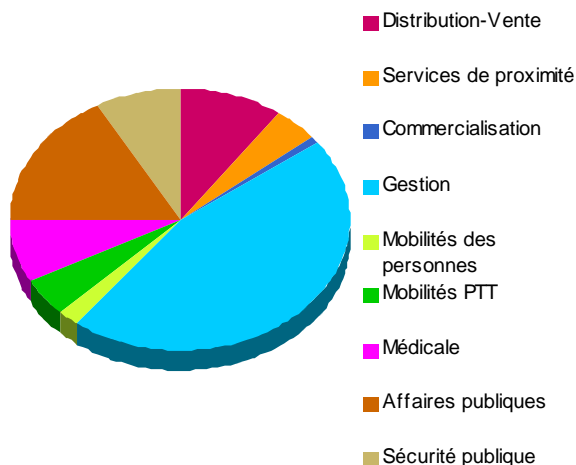
- Nettoyage entretien sécurité : 1/3 des emplois d'employés peu qualifiés ;
- Services de proximité : 1/3 des employés peu qualifiés ;
- Le dernier tiers des employés peu qualifiés se répartit entre les fonctions de distribution et hôtellerie-restauration ;
- Une très faible part d'employés peu qualifiés remplit une fonction de gestion (3% des emplois).

## Répartition des effectifs par type de fonction<sup>19</sup>

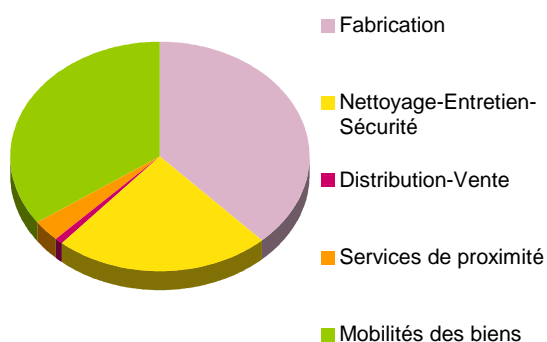
### Les employés peu qualifiés



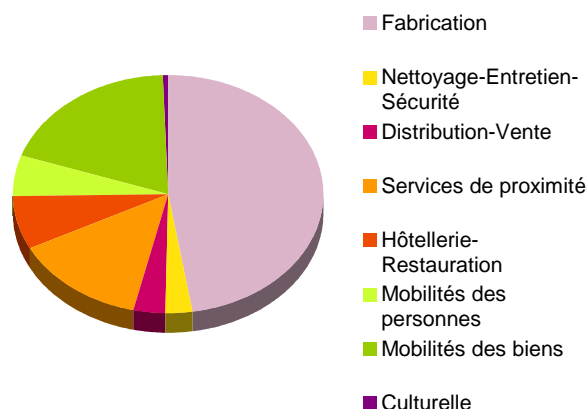
### Les employés qualifiés



### Les ouvriers peu qualifiés



### Les ouvriers qualifiés



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Les ouvriers peu qualifiés remplissent également cinq types de fonctions : l'emploi apparaît plus concentré que celui des employés peu qualifiés, deux fonctions rassemblant près de  $\frac{3}{4}$  des emplois d'ouvriers peu qualifiés :

- Il s'agit de la fabrication (38% des emplois d'ouvriers peu qualifiés) et mobilités des biens (35% des emplois) ;
- Près du  $\frac{1}{4}$  des ouvriers peu qualifiés occupe une fonction de nettoyage, une faible part assure également des fonctions de services de proximité (3% des emplois) ou de distribution-vente (1% des emplois).

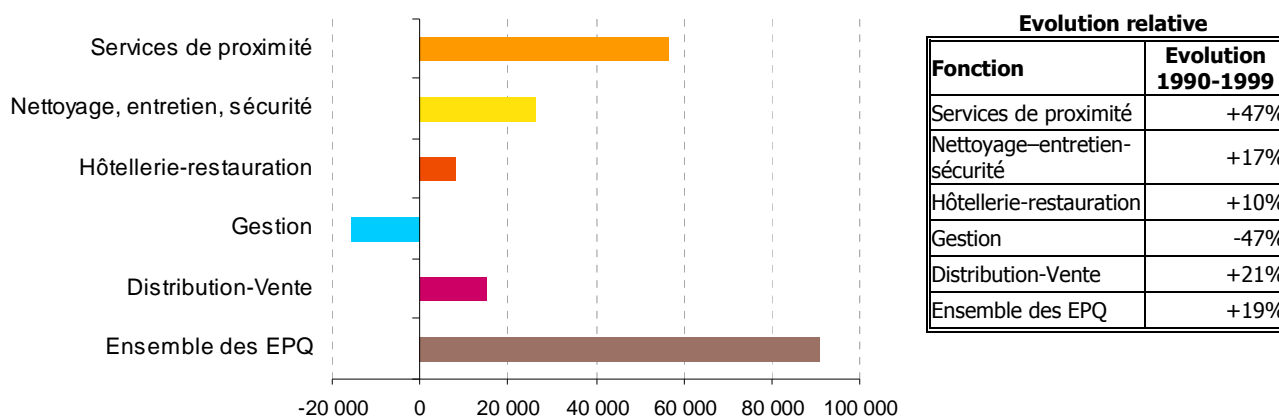
<sup>19</sup> La répartition de l'ensemble des emplois franciliens par fonction est présentée en annexe (en distinguant les catégories employés et ouvriers peu qualifiés, employés et ouvriers qualifiés, autres professions et total des emplois).

Toutes les fonctions assurées par les ouvriers peu qualifiés le sont également par la catégorie des ouvriers qualifiés (ces derniers exercent trois fonctions en plus : mobilités des personnes, hôtellerie-restauration et culturelle). Le constat n'est pas le même pour les employés : les principales fonctions assurées par chaque catégorie sont différentes : nettoyage et services de proximité pour les peu qualifiés, gestion et affaires publiques pour les employés qualifiés<sup>20</sup>.

### 3.3 Evolution des fonctions occupées par les ouvriers et employés entre 1990 et 1999

L'analyse fonctionnelle permet une description plus aisée des évolutions et des recompositions territoriales ayant eu lieu durant les années 1990 contrairement à l'entrée par secteur d'activité (du fait du changement de nomenclature passant de la NAP à la NAF) et d'observer les fonctions assurées par les emplois peu qualifiés en perte de vitesse ou celles qui se développent. Ces évolutions fournissent un éclairage aux dynamiques antagonistes connues par les employés peu qualifiés et les ouvriers peu qualifiés.

#### 3.3.1 Evolution des fonctions assurées par les employés peu qualifiés : un important développement des emplois



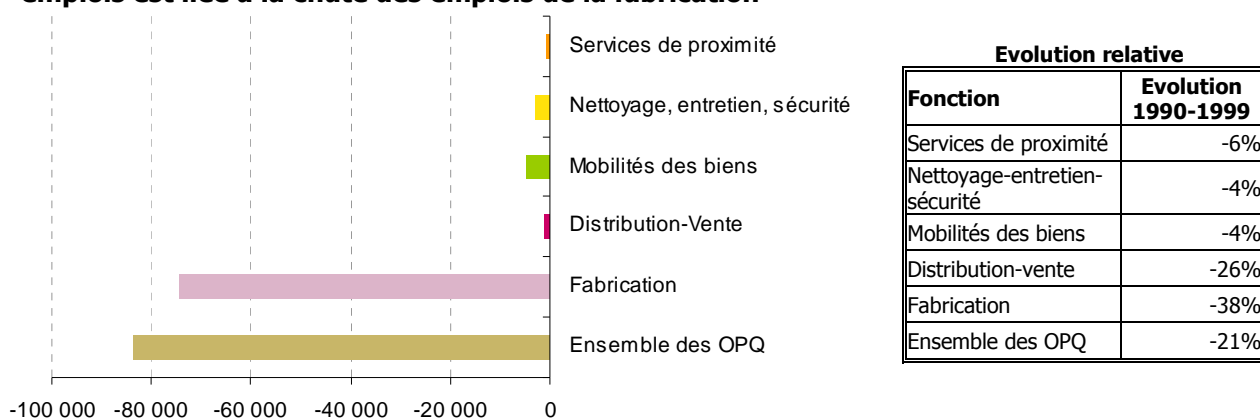
Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

**Les gains d'emploi connus par les employés peu qualifiés, près de 91 000 emplois supplémentaires durant les années 1990, sont majoritairement dus au développement des emplois assurant des services de proximité :** le volume d'employés peu qualifiés de cette fonction double en 10 ans. Les employés peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité, de la distribution-vente et de l'hôtellerie restauration gagnent également des emplois mais dans une moindre mesure.

Les employés peu qualifiés de la gestion sont les seuls à connaître une baisse de leur volume d'emploi (-15 700 emplois en dix ans soit la disparition de la moitié des employés peu qualifiés de cette fonction). Ces évolutions sont directement liées à l'automatisation et la rationalisation des tâches réalisées par les employés peu qualifiés de la gestion, au sein de centres d'appel par exemple.

<sup>20</sup> Ce constat est lié à la construction de la nomenclature des PCS : les catégories ouvriers qualifiés/ non qualifiés sont construites en continuité alors que la catégorie employés ne distingue pas les postes selon le degré de qualification, chaque PCS renvoyant à des métiers différents.

### 3.3.2 Evolutions des fonctions assurées par les ouvriers peu qualifiés : la forte baisse des emplois est liée à la chute des emplois de la fabrication



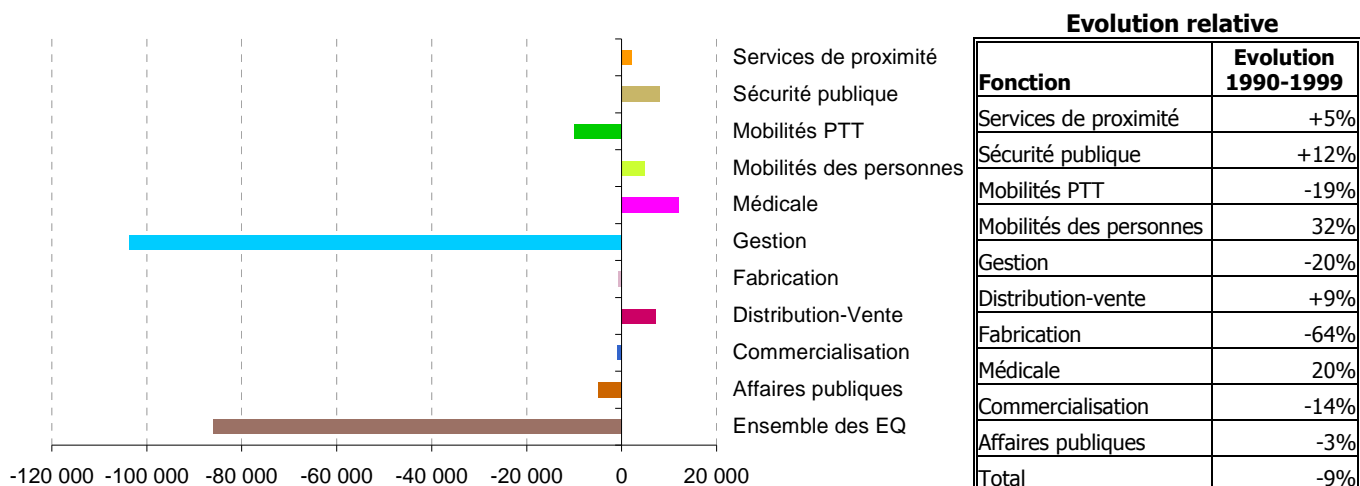
Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Sur la même période, les ouvriers peu qualifiés ont perdu plus de 83 000 emplois dont 74 000 dans la seule fonction fabrication : **90% des pertes d'emplois concernent la fonction fabrication.** Toutes les fonctions assurées par les ouvriers peu qualifiés sont touchées par une baisse de l'emploi mais en dehors de la fabrication, les volumes d'emplois concernés sont inférieurs à 5 000 emplois perdus.

Ce constat est néanmoins à relativiser pour certaines fonctions où les volumes d'emploi d'ouvriers peu qualifiés sont faibles. Ainsi, la perte de 1 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la distribution représente une baisse de 26% de ce type d'emploi.

### 3.3.3 Evolution des fonctions occupées par les ouvriers et employés qualifiés

#### Les employés qualifiés



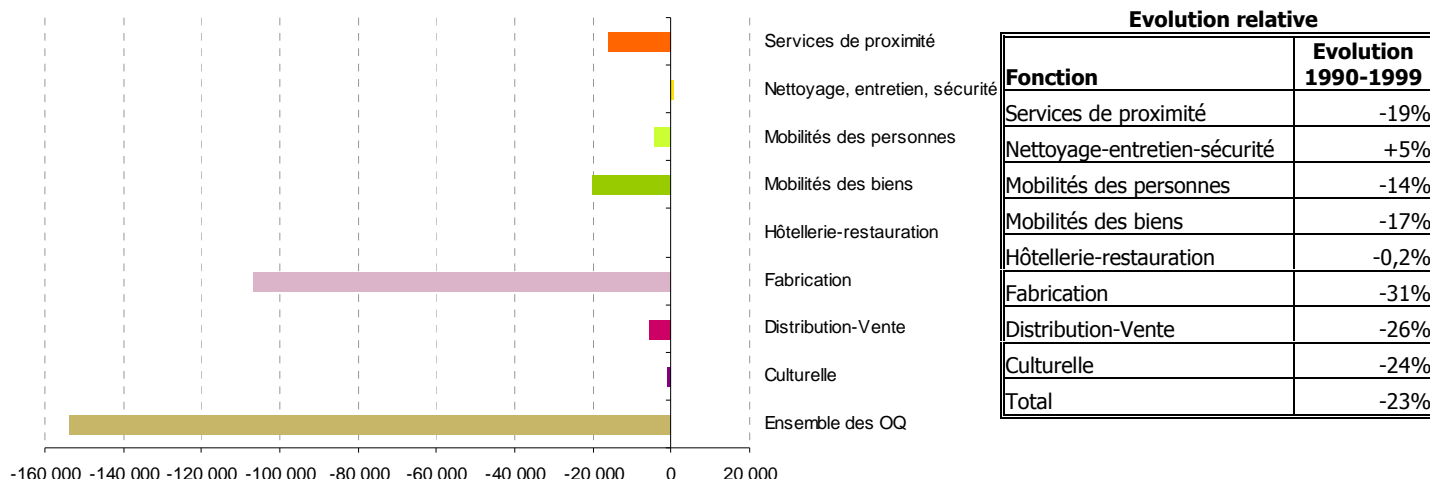
Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Les pertes d'emploi d'employés qualifiés sont très importantes dans la fonction gestion : plus de 100 000 employés qualifiés en moins en 10 ans ce qui correspond à la disparition d'un 1/5 des emplois.

Les employés peu qualifiés connaissent une baisse moins forte en volume mais ils sont néanmoins plus durement frappés par les baisses d'emploi puisque ce sont la moitié des emplois d'employés peu qualifiés de cette fonction qui disparaissent sur la période. **Pour la seule fonction où les employés peu qualifiés connaissent une baisse d'emploi, la qualification semble donc avoir été une protection contre les disparitions d'emplois.**

Les autres fonctions connaissent des baisses d'emploi d'employés qualifiés de plus faible ampleur (10 000 emplois en moins pour les employés de la mobilité PTT, -5 000 pour les employés qualifiés des affaires publiques et moins de 1 000 emplois pour les employés qualifiés de la commercialisation et de la fabrication). Certaines fonctions gagnent des emplois mais qui sont loin de pouvoir compenser la baisse d'emplois connues par les employés qualifiés de la gestion. **Ces augmentations d'emplois restent nettement plus faibles que celles connues par les employés peu qualifiés assurant la même fonction (distribution-vente et services de proximité). Les employés peu qualifiés connaissent donc un développement qui leur est spécifique.**

### Les ouvriers qualifiés



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Toutes les fonctions occupées par les ouvriers qualifiés connaissent une baisse de l'emploi durant les années 1990. **Comme pour les ouvriers peu qualifiés, les pertes sont également dues au recul de la fonction fabrication (70% des pertes d'emplois).** Les ouvriers qualifiés de la mobilité des biens et des services de proximité perdent également un nombre relativement important d'emploi (aux alentours de 20 000 emplois).

Pour les fonctions concernant à la fois des ouvriers qualifiés et peu qualifiés, les comparaisons d'évolution d'emploi sont contrastées selon les fonctions. Les ouvriers peu qualifiés ont connu des baisses légèrement plus fortes que les ouvriers qualifiés pour les fonctions de fabrication (-38% pour OPQ, -31% pour OQ) et nettoyage (-4% pour OPQ, +5% pour OQ). Par contre, les ouvriers peu qualifiés ont mieux résisté à la baisse dans les fonctions de mobilités des biens (-4% pour OPQ, -17% pour les OQ) et de services de proximité (-6% pour les OPQ, -19% pour les OQ).

**La qualification a donc joué un rôle différencié selon les fonctions mais n'a pas toujours eu un rôle protecteur par rapport aux pertes d'emplois.**



### 3.4 Principaux secteurs d'activité des emplois peu qualifiés

L'approche plus traditionnelle en terme de secteur d'activité permet de compléter l'approche fonctionnelle en disposant d'éléments sur le type d'employeur des emplois peu qualifiés<sup>21</sup>.

**Les emplois peu qualifiés peuvent s'exercer dans l'ensemble des secteurs d'activité économique mais certains sont prépondérants** : les 5 premiers secteurs employant des emplois peu qualifiés rassemblent 60% de ce type d'emploi<sup>22</sup> :

- le premier secteur employeur est le commerce avec plus de 125 000 emplois peu qualifiés ;
- les services fournis principalement aux entreprises et le secteur de la santé-action sociale rassemblent chacun autour de 115 000 emplois peu qualifiés. Le poids des services fournis principalement aux entreprises est essentiellement lié au fait que les agences d'intérim ainsi que les activités de nettoyage sont incluses dans ce secteur ;
- Les hôtels-restaurants et l'administration publique emploient respectivement 91 000 et 84 000 postes peu qualifiés.

#### Répartition sectorielle des emplois peu qualifiés<sup>23</sup>

Secteur d'activité	Employés peu qualifiés	Ouvriers peu qualifiés	Ensemble des emplois peu qualifiés	Poids du secteur dans l'emploi peu qualifié
Commerce, réparation auto. et articles domestiques	76 034	49 605	125 639	14
Services fournis principalement aux entreprises	39 924	76 065	115 989	13
Santé, action sociale	102 370	11 029	113 399	13
Hôtels et restaurants	84 638	6 008	90 646	10
Administration publique	74 016	9 886	83 902	10
Industrie	15 239	67 842	83 081	9
Services domestiques	60 314	214	60 528	7
Activités immobilières	39 485	6 249	45 734	5
Transports et communication	7 564	36 183	43 747	5
Services collectifs sociaux et personnels	19 540	15 498	35 038	4
Construction	1 218	31 940	33 158	4
Education	29 321	2 188	31 509	4
R&D, activités informatiques...	4 069	4 848	8 917	1
Activités financières	4 164	1 887	6 051	1
TOTAL	558 854	321 400	880 254	100

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

La distinction entre ouvriers et employés peu qualifiés est nécessaire, ces deux catégories présentant une répartition sectorielle différente.

<sup>21</sup> Des éléments sur la localisation des emplois par secteur d'activité sont fournis en annexe 9

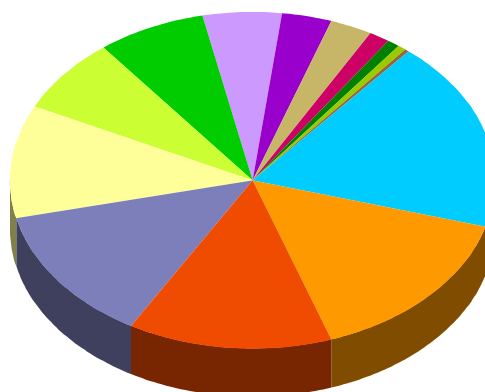
<sup>22</sup> Les 5 premiers secteurs de l'économie régionale sont le commerce, les services fournis principalement aux entreprises, l'administration publique, santé action sociale et les transports-communication. Ces 5 secteurs regroupent 56% des emplois régionaux.

<sup>23</sup> Des résultats complémentaires sur les autres types de professions et l'emploi régional sont présentés en annexe.

### 3.4.1 Principaux secteurs employeurs des employés peu qualifiés

**Seuls 3% des employés peu qualifiés travaillent dans un secteur d'activité autre que les services** : près de 2% travaillent au sein des industries agro-alimentaires, les autres se répartissent dans les secteurs industriels et de la construction. 71% des employés peu qualifiés travaillent au sein de 5 secteurs d'activité :

- Santé et action sociale (18% des employés peu qualifiés) ;
- Hôtels et restaurants (15%) ;
- Commerce, réparation d'articles domestiques et automobile (14%) ;
- Administration publique (13%) ;
- Services domestiques (11%).



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

### Mise en regard avec les principaux secteurs employant des employés qualifiés

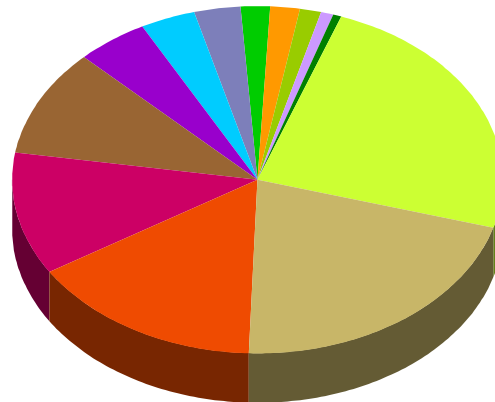
La répartition sectorielle des employés peu qualifiés diffère de celle des employés qualifiés : les employés qualifiés sont peu nombreux dans les services domestiques ou les activités d'hôtellerie et de restauration (1% des emplois). Ils sont par contre nettement plus présents dans l'administration publique (21% des employés qualifiés).

### 3.4.2 Principaux secteurs employeurs des ouvriers peu qualifiés

**Le secteur tertiaire est de loin le premier employeur des ouvriers peu qualifiés : 68% travaillent au sein d'un établissement tertiaire.** Les ouvriers peu qualifiés sont seulement un cinquième à travailler dans un secteur d'activité industriel. Aucun secteur industriel n'apparaît prépondérant dans l'emploi des ouvriers peu qualifiés : les industries du textile, du cuir et de la chaussure sont leur principal secteur industriel employeur et ne regroupent que 4% de l'emploi.

10% des ouvriers peu qualifiés travaillent dans un établissement du secteur de la construction. Le poids du tertiaire s'explique notamment par le fait que le secteur « services fournis principalement aux entreprises » regroupe 24% de l'emploi des ouvriers peu qualifiés : c'est au sein de ce secteur que l'on trouve les activités de nettoyage et les entreprises de travail temporaire. Le poids du secteur industriel est certainement plus élevé du fait que les établissements industriels ont souvent un important recours aux intérimaires. Les autres secteurs tertiaires importants dans l'emploi des ouvriers peu qualifiés sont le commerce (15% des ouvriers peu qualifiés) et le transport ou la logistique (11% des emplois). Ainsi, 5 secteurs d'activité (industrie, services fournis principalement aux entreprises, commerce, transports et la construction) regroupent 81% des ouvriers peu qualifiés.

- Services fournis principalement aux entreprises
- Industrie
- Commerce, réparation auto. et d'articles domestiques
- Transports et communication
- Construction
- Services collectifs sociaux et personnels
- Santé, action sociale
- Administration publique
- Activités immobilières
- Hôtels et restaurants
- R&D, activités informatiques...
- Education
- Activités financières



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

#### Mise en regard avec les secteurs employant les ouvriers qualifiés

Les ouvriers qualifiés sont plus présents que les ouvriers peu qualifiés dans les activités industrielles (25% des emplois d'ouvriers qualifiés) et de la construction (19%). Les activités tertiaires emploient ainsi un peu plus de la moitié des ouvriers qualifiés (seul 7% travaillent dans une entreprise classée dans le secteur « services fournis principalement aux entreprises »).

Ainsi, les 5 principaux secteurs d'activité des ouvriers qualifiés sont identiques à ceux des peu qualifiés mais la répartition varie : poids important du secteur de la construction pour les ouvriers qualifiés ; poids des services fournis principalement aux entreprises pour les ouvriers peu qualifiés.

### 3.4.3 Fonctionnement des secteurs d'activité en terme de type d'emploi

Afin de mieux cerner le rôle des emplois peu qualifiés, il est intéressant d'observer le poids de ces emplois dans l'ensemble de l'emploi des secteurs d'activité économiques, ces derniers ayant un recours variable à une main d'œuvre peu qualifiée.

**Certaines activités de services fonctionnent avec une part très élevée d'emplois peu qualifiés :**

- **97% des emplois des services domestiques sont peu qualifiés ;**
- **45% des emplois des activités immobilières et des hôtels et restaurants sont peu qualifiés ;**
- **Les activités de services les moins consommatrices d'emplois peu qualifiés sont les activités financières, la R&D... et l'éducation.**

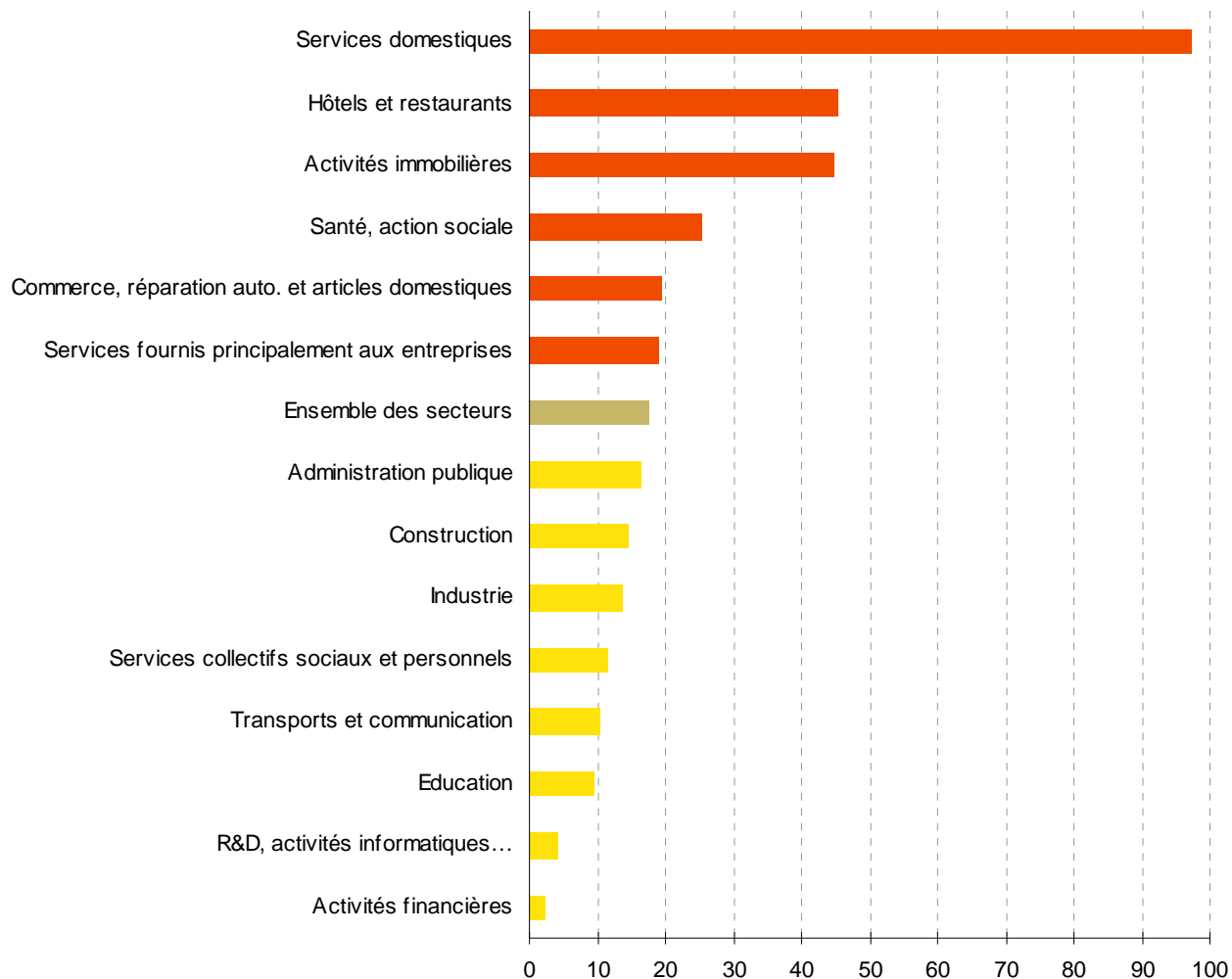
Seul 14% des emplois des activités industrielles sont des emplois peu qualifiés.

Néanmoins, certains types d'industrie fonctionnent avec une part non négligeable d'emplois peu qualifiés :

- les industries agro-alimentaires : les emplois peu qualifiés représentent 31% des emplois du secteur (17% d'employés peu qualifiés et 14% d'ouvriers peu qualifiés) ;
- les industries textiles, de l'habillement, du cuir et de la chaussure : 29% des emplois sont peu qualifiés ;
- les industries du caoutchouc, des plastiques et autres produits minéraux non métalliques : 19% des emplois du secteur sont des emplois peu qualifiés.

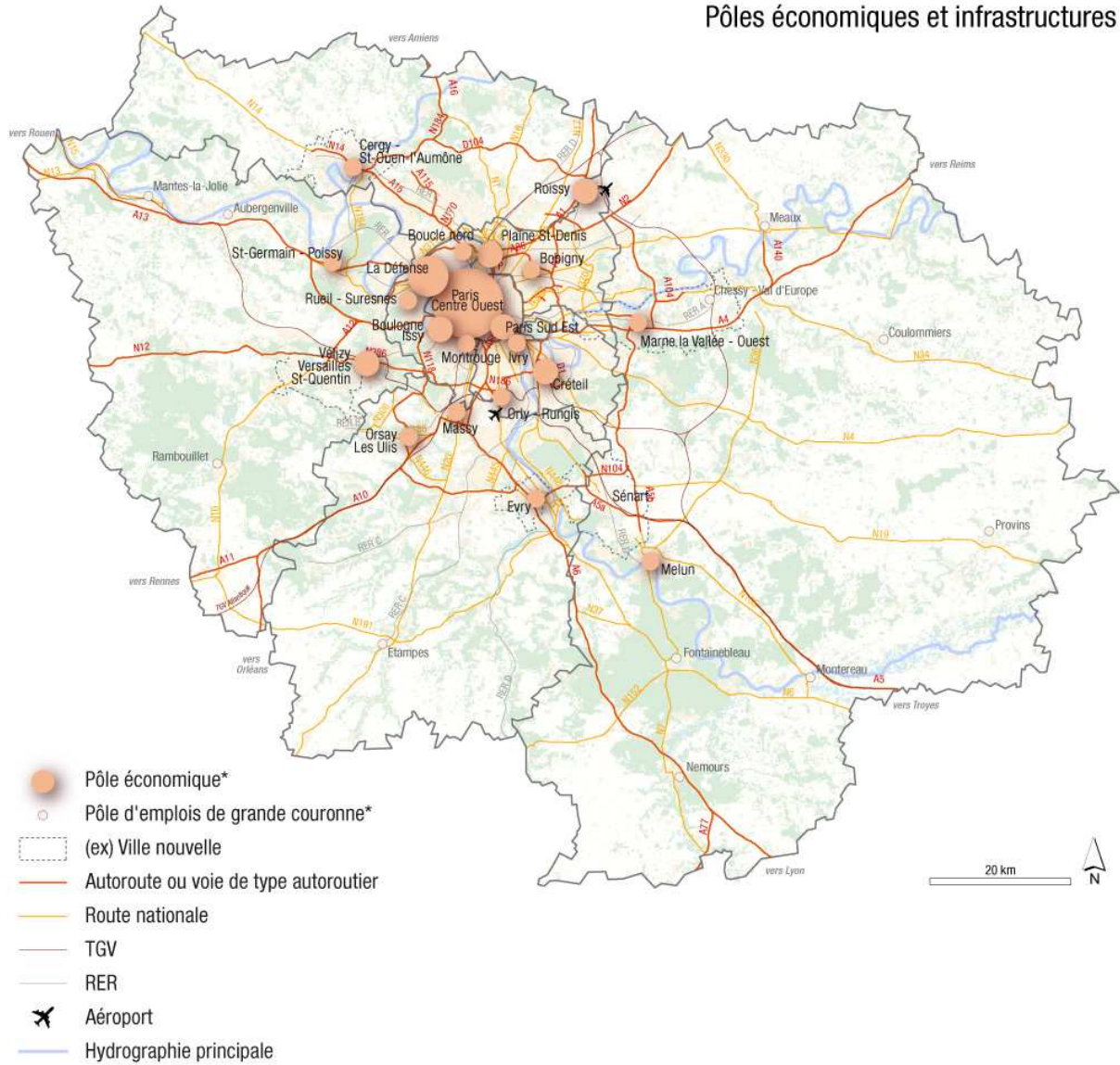
Les autres secteurs industriels nécessitant une importante main d'œuvre faiblement qualifiée sont des secteurs rassemblant un plus petit nombre d'emplois (entre 3 500 et 9 000 emplois tous types d'emplois confondus) : les industries du travail du bois et fabrication d'articles en bois, du papier et du carton et de la récupération (entre 26% et 27% de l'emploi de ces secteurs est peu qualifié).

### Poids de l'emploi peu qualifié dans chaque secteur d'activité



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

## Pôles économiques et infrastructures



Sources : IAURIF - MOS 2003

\* données extraites de la carte "L'économie en Ile-de-France, tendances et dynamiques" nov. 2005

©IAURIF / DEDL - 2006

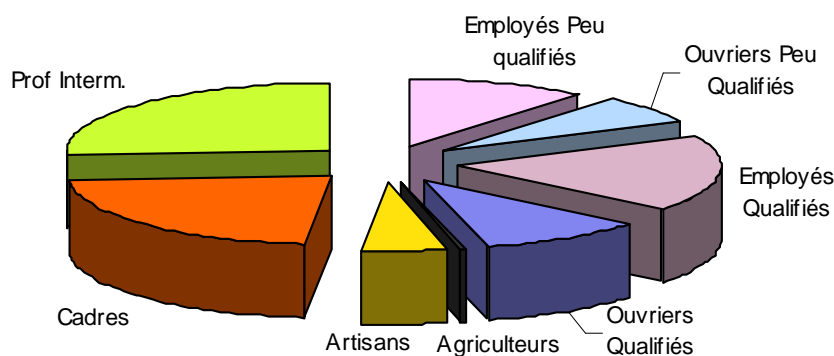
## 4. Géographie des emplois peu qualifiés

La géographie des emplois peu qualifiés est abordée sous deux angles principaux :

- Une approche générale de la localisation des emplois peu qualifiés par commune en 1999 et des évolutions de l'emploi entre 1990 et 1999 ;
- Une approche spécifique basée sur la localisation de l'emploi peu qualifié par fonction en 1999 et de son évolution entre 1990 et 1999.

Des éclairages complètent ces deux approches : comparaison avec les employés et ouvriers qualifiés, les cadres au lieu de travail ; concentration spatiale de l'emploi peu qualifié ; relation entre lieux de travail et lieux de résidence.

### Ventilation des emplois en Île-de-France en 1999 par grandes catégories



### Méthodologie : la cartographie

- Les cartes illustrant la localisation des emplois peu qualifiés sont de deux types :
  - le premier présente, sous forme de ronds proportionnels, le volume d'emplois peu qualifiés par commune en 1999. La couleur indique le niveau de l'indice de présence de l'emploi peu qualifié dans le total des emplois de la commune ;
  - le deuxième présente sous forme de ronds proportionnels l'évolution de l'emploi peu qualifié en effectifs par commune. La couleur indique le taux d'évolution de l'emploi peu qualifié entre 1990 et 1999.
- La cartographie des emplois peu qualifiés au lieu de travail porte sur une sélection de 720 communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés cumulés en 1999. Ces communes totalisent environ 99% de l'emploi peu qualifié régional.
- Les cartes sont disponibles pour les ouvriers peu qualifiés et les employés peu qualifiés, les ouvriers qualifiés, les employés qualifiés et les cadres au lieu de travail; pour les ouvriers peu qualifiés et les employés peu qualifiés au lieu de résidence.
- Indice de présence : part de l'emploi peu qualifié considéré dans l'emploi total de la commune rapporté à la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi au niveau régional. Un indice égal à 100 signifie que la commune se situe dans la moyenne régionale. Plus l'indice de présence est élevé, plus la présence des emplois peu qualifiés dans l'emploi de la commune est marquée.

#### Effectifs en 1999

	EMPLOYÉS PEU QUALIFIÉS	OUVRIERS PEU QUALIFIÉS	EMPLOYÉS QUALIFIÉS	OUVRIERS QUALIFIÉS	EMPLOI TOTAL
720 communes cartographiées	558 854	321 400	914 247	503 217	4 998 331
Île-de-France	566 066	324 741	917 783	516 621	5 041 995
720/RIF	98,7%	99,0%	99,6%	97,4%	99,1%

Champ : Actifs au lieu de travail INSEE, RGP 99 (sondage au quart).

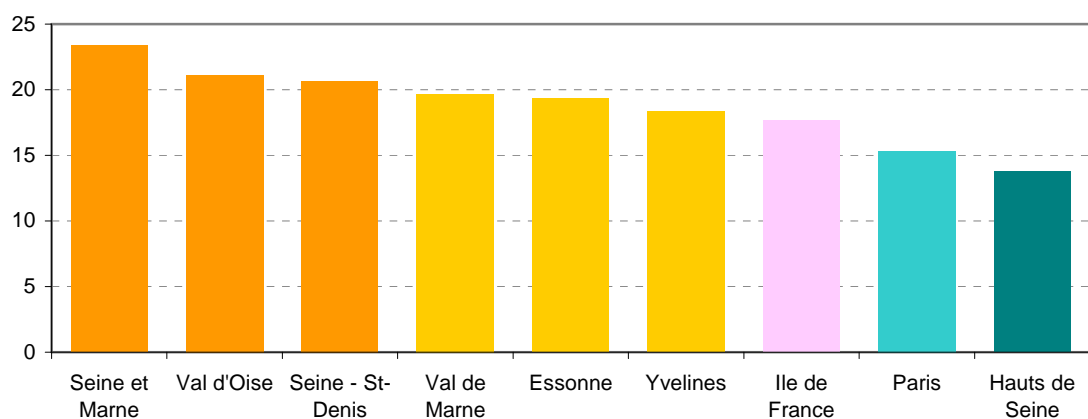
## 4.1 Eléments de cadrage sur l'ensemble des emplois peu qualifiés

Les actifs peu qualifiés, ouvriers et employés confondus, représentent 890 800 emplois en Île-de-France en 1999 soit 17,7% du total des emplois régionaux. La part des emplois peu qualifiés varie selon les départements franciliens avec :

- Une sous-représentation de l'emploi peu qualifié à Paris et les Hauts de Seine (14% et 15% pour une moyenne de 18%),
- Une sur-représentation dans deux départements de grande couronne : la Seine et Marne, le Val d'Oise et un département de petite couronne, la Seine st Denis. (plus de 20% d'emplois peu qualifiés).

En nombre d'emplois, on constate d'importants volumes d'emploi peu qualifiés dans la zone centrale, là où les densités d'emplois globales sont les plus élevées. Paris représente 28% de l'emploi peu qualifié régional, les départements de la petite couronne 34% à eux trois.

### Part de l'emploi peu qualifié par département (%)



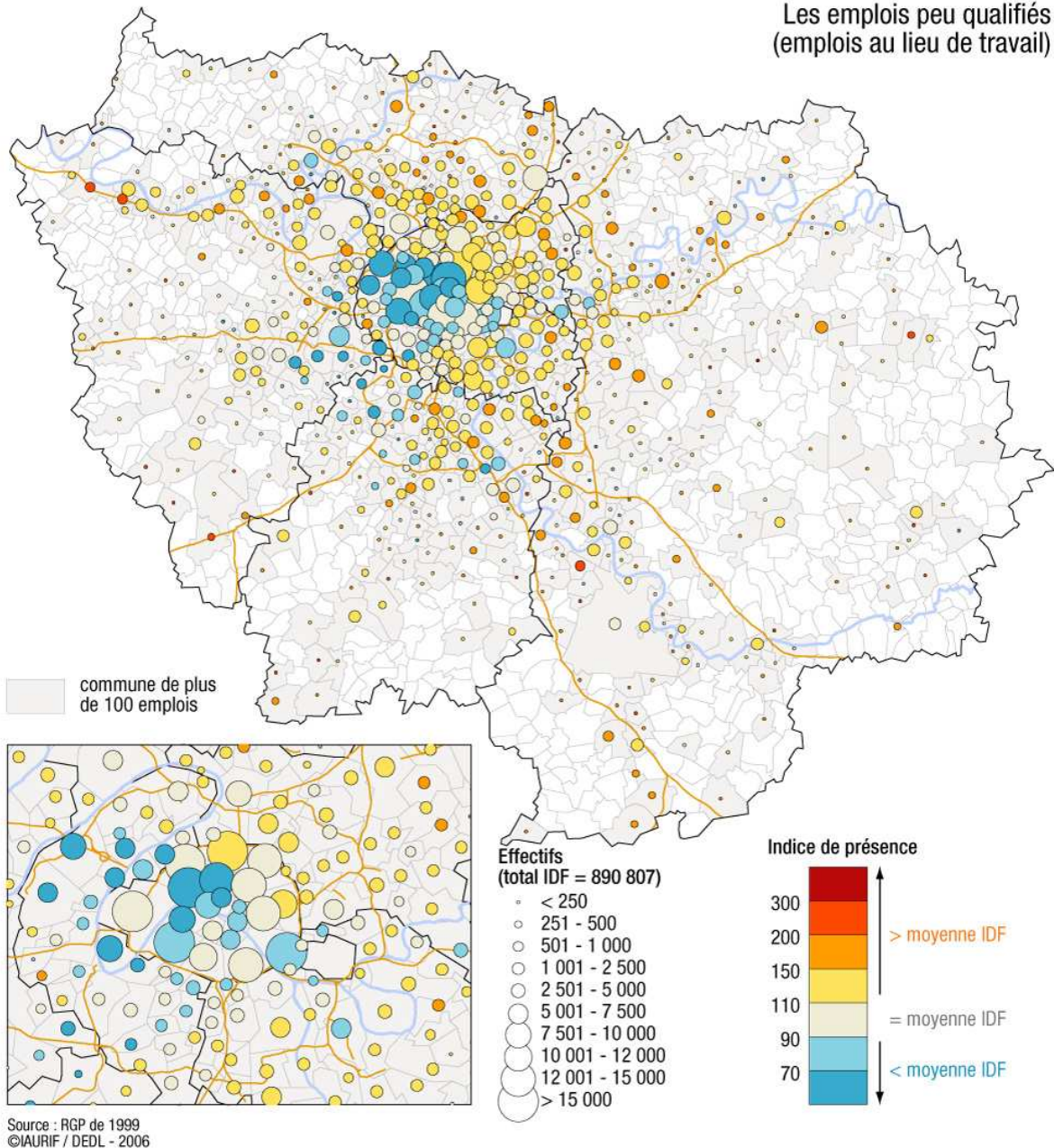
### Emplois peu qualifiés par département

	% PEU QUALIFIES DANS L'EMPLOI	EFFECTIFS	VENTILATION
Paris	15,3	245 484	27,6%
Hauts de Seine	13,7	112 104	12,6%
Seine - St- Denis	<b>20,6</b>	99 936	11,2%
Val de Marne	19,7	92 974	10,4%
Yvelines	18,3	92 555	10,4%
Seine et Marne	<b>23,4</b>	90 974	10,2%
Essonne	19,3	77 658	8,7%
Val d'Oise	<b>21,1</b>	79 122	8,9%
Île de France	17,7	890 807	100,0%

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail



## Les emplois peu qualifiés (emplois au lieu de travail)



Il ressort de la cartographie à la commune des emplois peu qualifiés (ouvriers et employés confondus) en 1999 que :

- les effectifs sont principalement situés dans l'agglomération centrale avec d'importants volumes sur Paris et les pôles de seconde couronne ;
- les emplois peu qualifiés sont sous représentés sur un quadrant sud ouest (Paris centre ouest/ Hauts de Seine, à l'exception de la Boucle nord, prolongé vers les Yvelines) dans un secteur où dominant les activités à haute valeur ajoutée<sup>24</sup>. Ceci n'exclut pas des volumes d'emplois importants dans certaines communes comme par exemple Nanterre, Courbevoie, Neuilly, Puteaux ;
- l'emploi peu qualifié a tendance à être plus présent que la moyenne régionale dans les communes de grande couronne.

<sup>24</sup> Cf L'économie en Île-de-France : tendances et dynamiques, carte de synthèse 2006 – Iaurif janvier 2006

## Ventilation des emplois d'ouvriers et d'employés peu qualifiés par département en 1999

	1999			1990-1999	
	Effectifs	Part régionale en %	Indice de présence* (base 100)	Variation nette en effectifs	Variation relative en %
Paris	245 484	27,6	87	-25 310	-9,3
Hauts de Seine	112 104	12,6	78	-2 679	-2,3
Seine-st-Denis	99 936	11,2	117	2 995	3,1
Val de Marne	92 974	10,4	111	-2 100	-2,2
Yvelines	92 555	10,4	104	5 118	5,9
Seine et Marne	90 974	10,2	132	11 229	14,1
Essonne	77 658	8,7	109	7 221	10,3
Val d'Oise	79 122	8,9	120	11 656	17,3
Île de France	890 807	100,0	100	8 130	0,9

\*(Part des employés peu qualifiés/part des actifs occupés du territoire)/ (même ratio en Île-de-France)

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

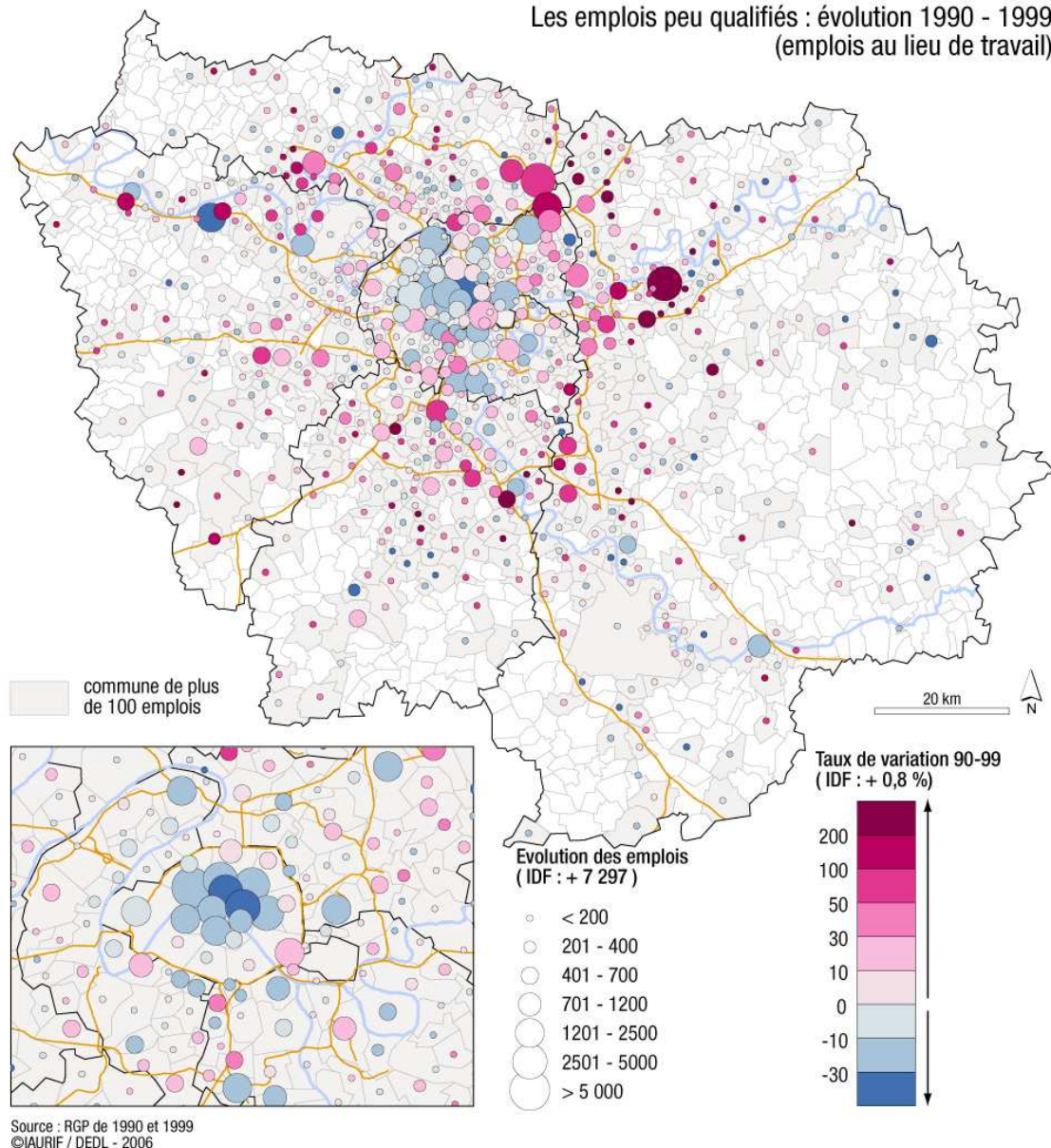
### Effectifs d'emploi peu qualifiés dans les communes de plus de 5 000 emplois peu qualifiés

Commune	Code insee	Emplois peu qualifiés 1999	Indice de présence
Paris		245 484	86
Roissy-en-France	95527	9 135	93
Saint-Denis	93066	8 790	101
Boulogne-Billancourt	92012	8 639	69
Nanterre	92050	8 616	67
Montreuil	93048	7 318	110
Créteil	94028	7 308	85
Courbevoie	92026	7 265	56
Neuilly-sur-Seine	92051	6 885	86
Versailles	78646	6 861	85
Aulnay-sous-Bois	93005	6 740	132
Argenteuil	95018	5 924	109
Vitry-sur-Seine	94081	5 673	124
Aubervilliers	93001	5 657	124
Gennevilliers	92036	5 629	105
Puteaux	92062	5 596	45
Orly	94054	5 439	111
Levallois-Perret	92044	5 436	62
Rueil-Malmaison	92063	5 058	67
Pantin	93055	5 042	122

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)  
actifs occupés au lieu de travail

Les arrondissements parisiens et 20 communes de l'Île-de-France de plus de 5 000 emplois peu qualifiés totalisent 372 500 emplois peu qualifiés, soit plus de 40% du total régional. Parmi ces lieux majeurs d'emploi pour les peu qualifiés Aulnay-sous-Bois, Vitry-sur-Seine et Aubervilliers se distinguent par une présence de ce type d'emploi supérieure à la moyenne régionale.

Les emplois peu qualifiés : évolution 1990 - 1999  
(emplois au lieu de travail)



Entre 1990 et 1999, l'emploi peu qualifié augmente peu (+0,9%) dans un contexte de quasi stabilité de l'emploi total (-0,7%). Au niveau communal, les évolutions sont contrastées en liaison avec la situation globale des départements :

- recul de l'emploi peu qualifié à Paris : les arrondissements qui perdent des emplois peu qualifiés représentent 45% des pertes locales en Île-de-France, suivi du Val de Marne (12%). Seul le 12<sup>e</sup> arrondissement a un gain d'emplois peu qualifié supérieur à 1 000 emplois. Les créations d'emploi sont peu élevées dans les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements ;
- croissances plus marquées dans les départements de grande couronne. Les plus fortes croissances se situent dans le secteur de Roissy, Marne la Vallée puis à Sénart et autour de Cergy et Pontoise. Les croissances se font de préférence en périphérie de l'agglomération pour la Seine et Marne, le Val d'Oise et l'Essonne, le long d'axes routiers dans la vallée de la Seine aval.

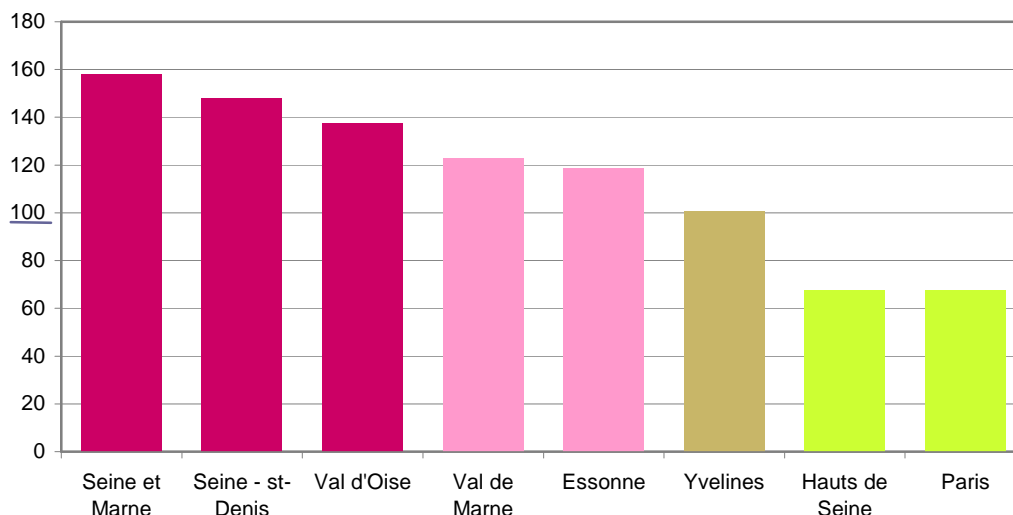
## 4.2 Localisation des ouvriers peu qualifiés

La part des ouvriers peu qualifiés dans l'emploi des départements est très contrastée avec :

- une sous-représentation importante à Paris et les Hauts de Seine ;
- une sur-représentation en Seine et Marne, Seine St Denis, Val d'Oise.

En terme d'effectifs, Paris est le principal lieu d'emploi des ouvriers peu qualifiés en dépit du recul marqué de l'emploi ouvrier sur la capitale. Paris totalise 21 % des emplois d'ouvriers peu qualifiés de l'Île-de-France suivi de la Seine Saint-Denis (14%).

### Taux de présence des ouvriers peu qualifiés dans l'emploi en 1999



(moyenne régionale :100)

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

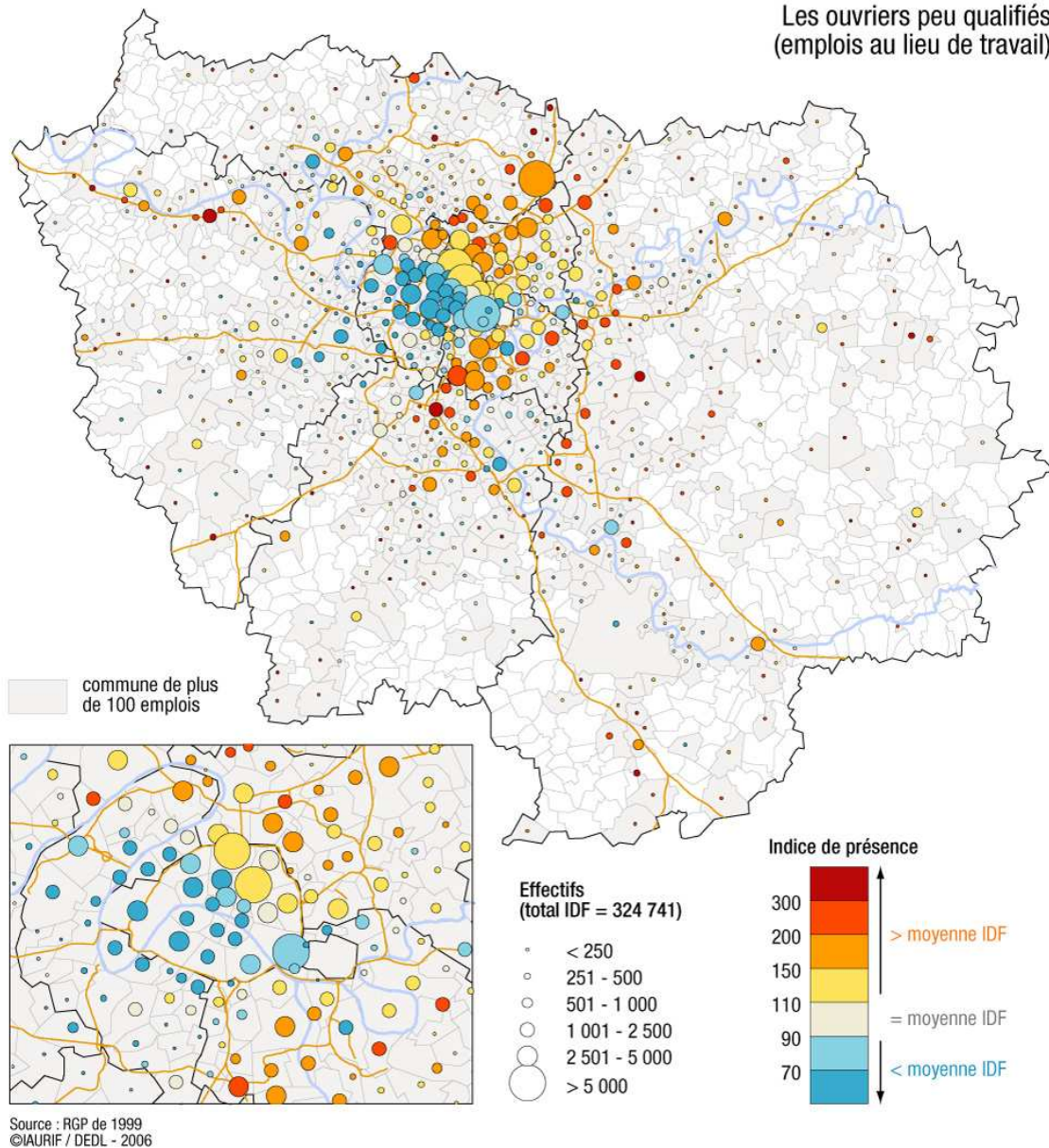
### Ventilation des emplois d'ouvriers peu qualifiés par département en 1999

	1999			1990-1999	
	Effectifs	Part régionale en %	Indice de présence* (base 100)	Variation nette en effectifs	Variation relative en %
Paris	69 585	21,4	67	-31 563	-31,2
Hauts de Seine	35 556	10,9	68	-16 371	-31,5
Seine - st- Denis	46 090	14,2	148	-8 127	-15,0
Val de Marne	37 357	11,5	123	-12 149	-24,5
Yvelines	32 682	10,1	101	-7 967	-19,6
Seine et Marne	39 573	12,2	158	-5 071	-11,4
Essonne	30 696	9,5	119	-3 325	-9,8
Val d'Oise	33 202	10,2	138	-464	-1,4
Île de France	324 741	100,0	100	-85 037	-20,8

\* (Part des employés peu qualifiés/part des actifs occupés du territoire) / (même ratio en Île-de-France)

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

## Les ouvriers peu qualifiés (emplois au lieu de travail)



La représentation de l'indice de présence (part des ouvriers peu qualifiés dans l'emploi de la commune comparée à la part moyenne des ouvriers peu qualifiés dans l'emploi de l'Île-de-France) fait apparaître une sous représentation des ouvriers peu qualifiés dans un quadrant sud ouest : Paris ouest, une partie des Hauts de Seine : la Défense Nanterre, Issy les Moulineaux, Boulogne-Billancourt ainsi que des communes des Yvelines situées sur un axe Boulogne/St Quentin dans un territoire où les activités à haute valeur ajoutée sont très présentes. Ces pôles, qui se situent parmi les pôles économiques majeurs de l'Île-de-France<sup>25</sup> fonctionnent avec une part faible et des effectifs relativement peu importants d'emplois d'ouvriers peu qualifiés.

<sup>25</sup> Cf L'économie en Île-de-France : tendances et dynamiques, carte de synthèse 2006 – Iaurif janvier 2006

**Communes et arrondissements de plus de 2000 emplois ouvriers peu qualifiés.** Ces communes totalisent 124 000 emplois ouvriers soit 38% de l'emploi ouvrier peu qualifié de l'Île-de-France.

Ce territoire contraste avec le reste de l'Île-de-France, notamment la Seine Saint-Denis, le Val de Marne, le nord est de l'Essonne et les franges de la Seine et Marne où les communes affichant une présence marquée des ouvriers peu qualifiés sont nombreuses.

En terme d'effectifs, les 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> arrondissements et Roissy comptent chacun plus de 5 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés avec des taux de présence supérieurs à la moyenne pour Roissy, le 10<sup>e</sup>, et dans une moindre mesure le 18<sup>e</sup> arrondissement.

Certaines communes cumulent des effectifs importants et une forte présence des ouvriers peu qualifiés dans l'emploi, en particulier Gennevilliers, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Orly, (entre 2 000 et 3 000 emplois ouvriers peu qualifiés, des indices de présence supérieurs à 180), Pantin, Rungis, Poissy, Saint-Ouen l'Aumône.

Dans le département des Yvelines, les emplois d'ouvriers peu qualifiés sont essentiellement localisés dans la vallée industrielle de la Seine. Le site industriel de Poissy, compte 2 300 emplois pour un taux de présence de 176. Les effectifs sont élevés dans de nombreuses communes du département de la Seine Saint-Denis (Saint-Denis, Montreuil, Aulnay sous Bois, Aubervilliers, Pantin, Saint-Ouen, Bobigny pour les plus importantes) dans des communes de Seine et Marne (Meaux) et du Val de Marne (Orly, Vitry sur Seine, Rungis, Ivry sur Seine, Créteil) avec des indices de présence supérieurs à la moyenne.

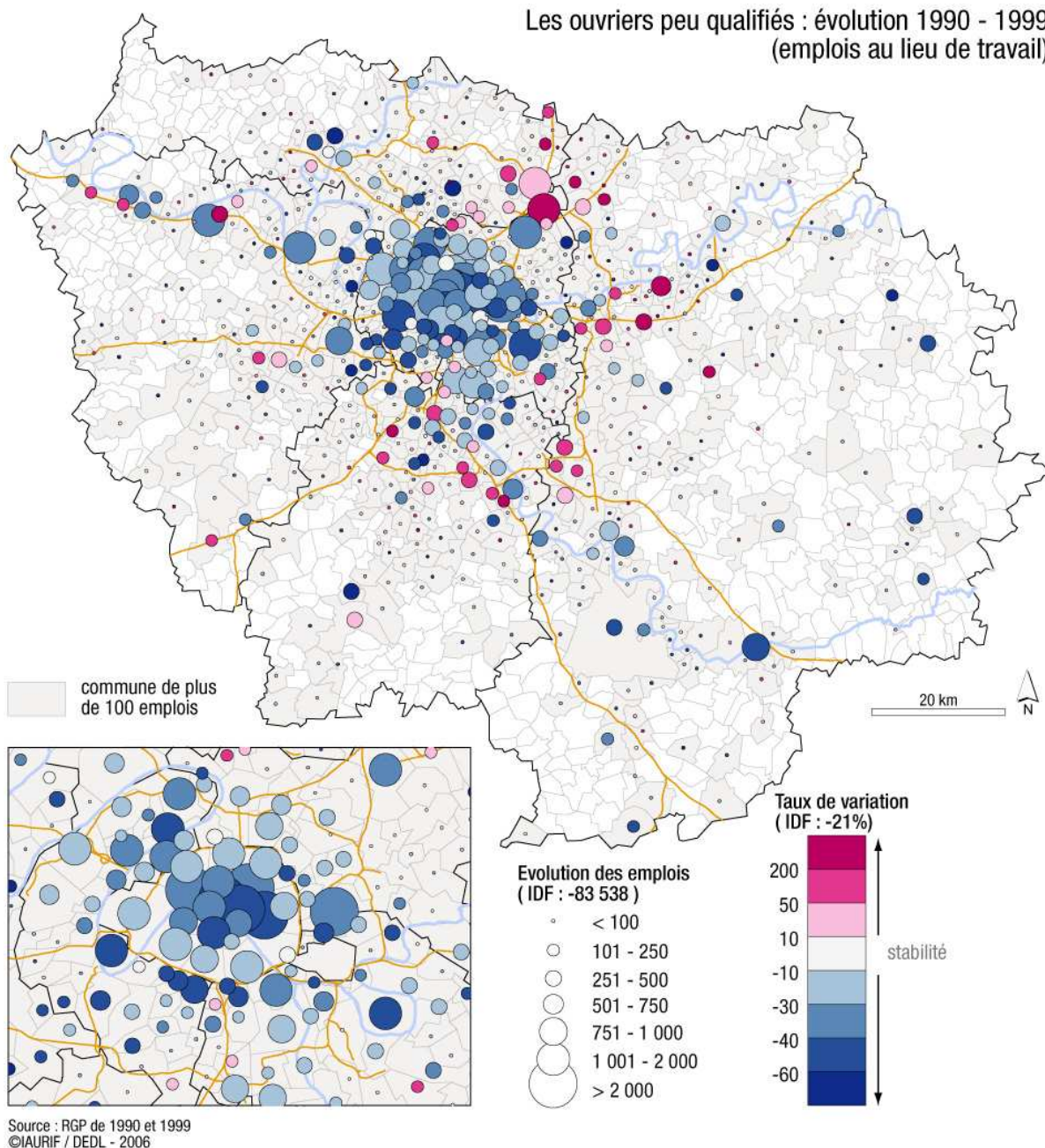
Ces localisations s'inscrivent dans les zones de concentration d'activités industrielles et de flux mises en avant lors de travaux précédents sur les spécialisations de l'activité économique en Île-de-France <sup>26</sup>.

		OUVRIERS PEU QUALIFIES EN 1999		OUVRIERS QUALIFIES EN 1999	
		Effectifs	Indice de présence	Effectifs	Indice de présence
75110	Paris 10ème	6 137	132	6 529	89
75112	Paris 12ème	5 656	78	9 428	82
95527	Roissy-en-Fr.	5 613	157	5 335	94
75118	Paris 18ème	5 315	117	7 193	100
75111	Paris 11ème	4 724	108	5 849	84
75115	Paris 15ème	4 539	49	8 595	58
75108	Paris 8ème	4 528	41	8 107	46
75119	Paris 19ème	4 527	103	5 281	76
75120	Paris 20ème	4 422	125	5 209	93
75113	Paris 13ème	4 257	74	6 750	74
75117	Paris 17ème	4 242	71	5 429	57
93066	Saint-Denis	4 016	127	6 653	133
75116	Paris 16ème	3 568	52	5 976	55
92050	Nanterre	3 562	76	6 507	87
92036	Gennevilliers	<b>3 521</b>	<b>181</b>	5 567	179
93048	Montreuil	3 468	143	5 308	137
93005	Aulnay-sous-Bois	<b>3 371</b>	<b>181</b>	5 036	170
94054	Orly	<b>3 297</b>	<b>185</b>	3 757	133
75109	Paris 9ème	3 244	45	5 917	52
75102	Paris 2ème	3 116	78	3 640	58
93001	Aubervilliers	<b>3 108</b>	<b>187</b>	4 221	159
93055	Pantin	<b>2 849</b>	<b>189</b>	3 979	166
94081	Vitry-sur-Seine	2 801	168	4 474	169
93070	Saint-Ouen	2 699	140	5 337	174
94065	Rungis	<b>2 644</b>	<b>201</b>	2 606	125
95018	Argenteuil	2 576	130	4 816	153
75114	Paris 14ème	2 443	53	4 350	59
78498	Poissy	<b>2 345</b>	<b>176</b>	5 040	238
92012	Boulogne-Billancourt	2 342	51	3 278	45
77284	Meaux	2 236	159	2 889	129
94041	Ivry-sur-Seine	2 220	131	4 199	156
93008	Bobigny	2 204	132	2 688	101
95572	Saint-Ouen-l'Aumône	<b>2 143</b>	<b>192</b>	3 411	192
94028	Créteil	2 131	68	3 540	71
92026	Courbevoie	2 119	45	2 924	39
92024	Clichy	2 024	108	2 630	88

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ : actifs occupés au lieu de travail

<sup>26</sup> Tendances et dynamiques économiques en Île-de-France, synthèse cartographique – Iaurif, mai 2004

### Les ouvriers peu qualifiés : évolution 1990 - 1999 (emplois au lieu de travail)



Entre 1990 et 1999, le nombre d'emplois ouvriers peu qualifiés a diminué de plus de 85 000 actifs occupés en Île-de-France, soit -21% des effectifs, la plus forte régression en proportion après les agriculteurs.

Paris et les Hauts de Seine accusent les plus fortes pertes (respectivement -31 500 et -16 500) soit plus de 30 % de leurs effectifs ouvriers peu qualifiés suivi du département du Val de Marne. La Seine Saint-Denis, bien positionnée sur l'emploi ouvrier, a une diminution moins forte que celle des autres

départements de petite couronne. En grande couronne, le Val d'Oise résiste bien et les effectifs diminuent peu.

La diminution des emplois d'ouvriers peu qualifiés constatée au niveau régional se porte sur la quasi totalité des communes de la zone centrale (Paris et les départements de la petite couronne). Les pertes communales les plus élevées se situent dans le centre de la capitale mais aussi dans des communes situées le long du périphérique de Boulogne au Kremlin-Bicêtre, le long de la Seine, ainsi qu'en milieu rural.

Les communes en croissance sont peu nombreuses, elles se situent toutes en grande couronne aux franges de la zone centrale, et pour certaines aux limites de l'agglomération économique. On retiendra le secteur de Roissy élargi en direction de l'Oise ; les anciennes villes nouvelles (Marne la Vallée, Saint Quentin en Yvelines) et Sénart ; le long de l'A13 où elles se mêlent à des communes qui perdent des emplois. Beaucoup de ces développements se font le long des axes autoroutiers.



La géographie fonctionnelle des ouvriers peu qualifiés fournit des éléments supplémentaires pour comprendre les logiques de localisations de ce type d'emplois ainsi que ses évolutions<sup>27</sup>.

### Méthodologique : les cartes

Les cartes illustrant la localisation des emplois peu qualifiés par fonction sont de deux types :

- la première présente sous forme de cercles proportionnels le volume d'emplois peu qualifiés par commune et l'à-plat de couleur fournit l'indice de présence des emplois peu qualifiés de la fonction (part de l'emploi peu qualifié considéré dans l'emploi total de la fonction de la commune rapporté à la part de l'emploi peu qualifié au niveau régional dans l'emploi de la même fonction) ; Un indice égal à 100 signifie que la commune se situe dans la moyenne régionale. Plus l'indice de présence est élevé, plus la présence des emplois peu qualifiés dans l'emploi d'une fonction au niveau communal est marquée.

Ces éléments permettent d'identifier les territoires où certaines fonctions font appel de manière plus intense que la moyenne à une main d'œuvre peu qualifiée ;

- la seconde carte présente sous forme de cercles proportionnels le volume d'emplois peu qualifiés d'une fonction, l'à-plat de couleur illustre l'évolution de l'emploi peu qualifié de la fonction au cours des années 1990 ; Ceci permet notamment d'observer les éventuelles recompositions territoriales à l'œuvre en Île-de-France sur la période.

L'approche simultanée de la localisation de l'ensemble des fonctions est réalisée en dernière partie sur la base d'une Analyse en Composantes Principales (ACP) et Classification Ascendante Hiérarchique (CAH).

### Localisation des ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens : baisse de l'emploi en zone centrale et dispersion en grande couronne le long des axes routiers ou autour de pôles

Les départements de grande couronne concentrent 43% des emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens, une proportion bien supérieure à leur part dans l'ensemble de l'emploi régional (33%). **Les principaux lieux d'implantations en terme d'emplois sont situés le long des principaux axes routiers, à proximité des aéroports et du MIN de Rungis. Un axe de localisation privilégié apparaît allant du pôle de Roissy (où la croissance d'emploi est intense dans de nombreuses communes), traversant la zone centrale avec un prolongement vers l'A6 et l'A10.** Dans le Val d'Oise, les emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens se développent également à proximité de Cergy (tandis que Cergy même perd des emplois).

L'Essonne est le département qui connaît la plus forte progression d'emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens. En Seine et Marne, outre aux alentours de Roissy, deux autres localisations semblent privilégiées pour ce type d'emploi : en limite du Val de Marne (Pontault-Combault, Croissy-Beaubourg et Lognes) et la ville nouvelle de Sénart. En dehors de ces implantations, l'emploi est plus diffus.

Le département des Yvelines est celui qui accueille le moins d'emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens, les deux principaux axes d'implantation se situent le long de la Seine (les Mureaux, Sartrouville, Poissy) et à proximité de la N12 et de Saint-Quentin en Yvelines (Trappes, Jouars-Pontchartrain, Plaisir...).

### Synthèse des données par département

Département	Effectifs en 1999	Evolution 1990-1999 (%)	Part départementale (%)	Indice de spécificité
Paris	20 029	-28	18	108
Hauts de Seine	11 547	-12	10	105
Seine St Denis	16 854	-2	15	102
Val de Marne	15 806	-11	14	102
Seine et Marne	13 435	+17	12	95
Yvelines	8 723	+5	8	85
Essonne	11 770	+25	11	99
Val d'Oise	13 651	+20	12	99
Île-de-France	111 815	-4	100	100

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de travail

**Le desserrement de cette catégorie d'emploi est massif au cours des années 1990** : ce sont 28% des emplois qui disparaissent à Paris, 12% dans les Hauts-de-Seine tandis que la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val d'Oise gagnent 1/5 d'emplois supplémentaires. **Mais, malgré ces pertes d'emplois importantes, l'agglomération centrale reste la première localisation des emplois d'ouvriers peu qualifiés participant aux activités de mobilité des biens** : les départements de Paris, Seine Saint-Denis et du Val de Marne rassemblent les plus importants volumes d'emplois (entre 15 000 et 20 000 emplois chacun). Les communes à bénéficier d'un développement de ce type d'emplois sont peu nombreuses en zone centrale : 13<sup>ème</sup> arrondissement, communes le long de la Seine dans le Val de Marne (Charenton-le-Pont, Alfortville, Choisy-le-Roi), à proximité de l'A6 et de l'A10... Les communes de Seine Saint-Denis résistent mieux à la baisse de l'emploi : l'emploi d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens baisse dans les communes proches de Paris où ce type d'emploi était bien implanté (Aubervilliers, Pantin, Montreuil, Saint-Denis) et progresse à Saint-Ouen (+6%), Bobigny (+22%) et au sein des communes situées dans le prolongement du pôle de Roissy (Tremblay en France, Villepinte, Le Bourget et le Blanc-Mesnil).

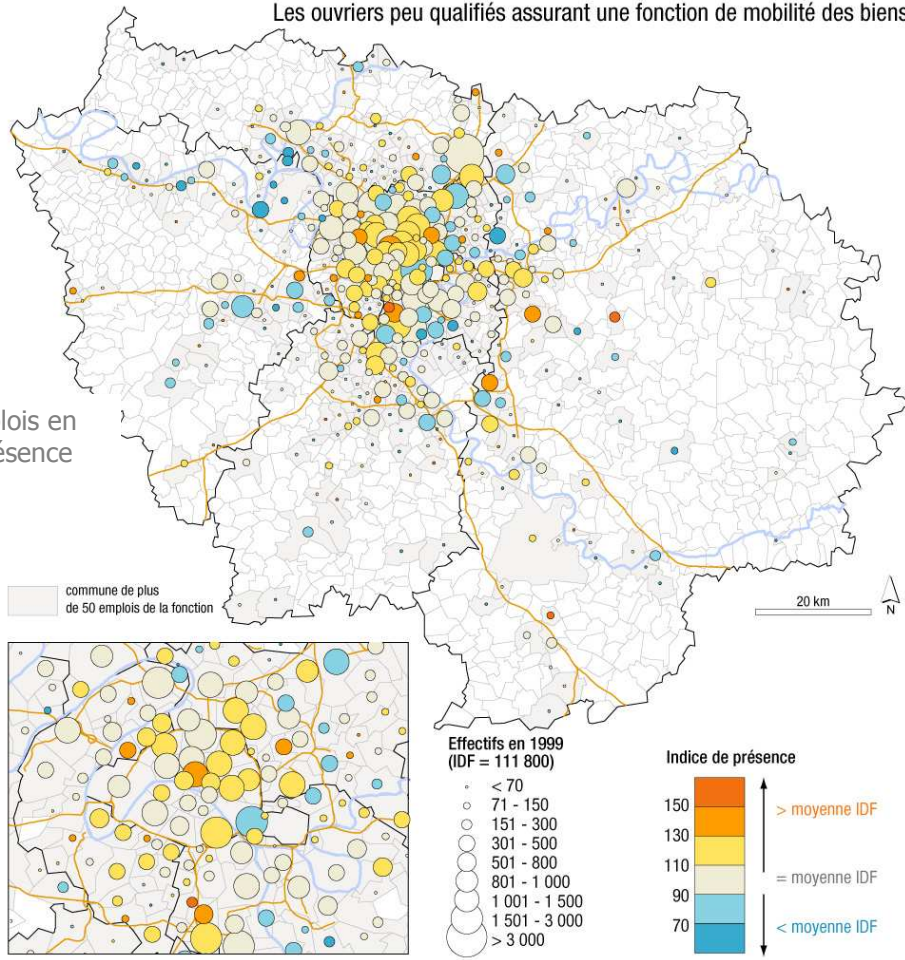
Dans la majorité des pôles d'emplois de grande couronne, connus pour leur spécialisation sur la fonction mobilité des biens, les emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens ne sont pas une spécificité, les indices de présence étant plus faibles que la moyenne. Ainsi, **la localisation des ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens suit celle des principales implantations logistiques et de transport sans que certaines de ces implantations soient spécialisées sur des tâches peu qualifiées.**

A l'inverse, les ouvriers peu qualifiés sont légèrement sur-représentés à Paris et dans les Hauts-de-Seine, ce qui laisse supposer qu'une partie de ces emplois ont vocation à s'exercer à proximité des lieux de consommation.

<sup>27</sup> Pour rappel des principales fonctions assurées par les ouvriers peu qualifiés voir p.27 et suivantes

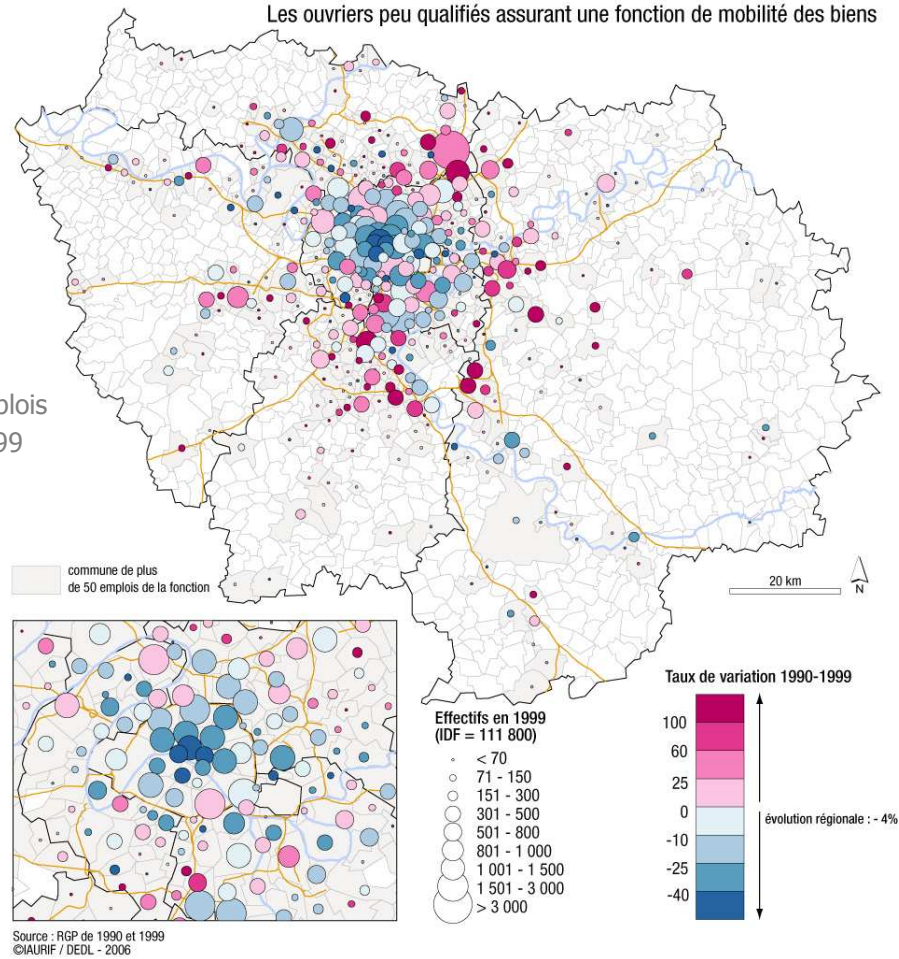
Les ouvriers peu qualifiés assurant une fonction de mobilité des biens

Localisation des emplois en 1999 et indice de présence



Les ouvriers peu qualifiés assurant une fonction de mobilité des biens

Localisation des emplois et évolution 1990-1999



**Les communes de plus de 1 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens**

Code commune	Nom de la commune	Effectifs 1999 OPQ mobilité des biens	Evolution 1990-1999 (%)
95527	Roissy en France	3 840	+45
94054	Orly	2 081	-19
94065	Rungis	2 013	-19
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	1 808	-4
92036	Gennevilliers	1 634	+5
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	1 585	+7
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	1 565	-23
93066	Saint-Denis	1 471	-21
75110	Paris 10 <sup>ème</sup>	1 445	-35
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	1 378	-30
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	1 354	-15
93005	Aulnay-sous-Bois	1 308	-1
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	1 295	-29
93001	Aubervilliers	1 186	-12
93055	Pantin	1 177	-12
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	1 170	-16
93073	Tremblay en France	1 165	+494
92050	Nanterre	1 163	+5
75111	Paris 11 <sup>ème</sup>	1 155	-40
94081	Vitry-sur-Seine	1 155	-1
75102	Paris 2 <sup>ème</sup>	1 101	-52
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	1 045	-36
93048	Montreuil	1 035	-35
95572	Saint-Ouen-l'Aumone	1 004	-13
91161	Chilly-Mazarin	1 000	+123

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de travail

La moitié de l'emploi des ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens se concentre dans 54 communes de plus de 500 emplois de ce type. Parmi elles, 25 communes ou arrondissements parisiens rassemblent plus de 1 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la mobilité des biens (voir tableau ci-contre). Elles regroupent 1/3 de ce type d'emploi en Île-de-France.

Parmi ces principales communes d'emploi, seules une dizaine sont situées en grande couronne notamment autour de l'aéroport de Roissy (Roissy en France, Tremblay en France, Gonesse, Mitry-Mory) et dans le prolongement d'Orly-Rungis, le long de l'A6 (Chilly-Mazarin, Longjumeau, Wissous).

## Localisation des emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication : forte baisse de l'emploi sur l'ensemble de l'espace régional

### Synthèse des données par département

Département	Effectifs en 1999	Evolution 1990-1999 %	Part départementale %	Indice de spécificité
Paris	24 387	-43,5	20	104
Hauts de Seine	12 140	-53,2	10	76
Seine St Denis	18 498	-31,7	15	113
Val de Marne	12 195	-45,9	10	95
Seine et Marne	17 179	-27,9	14	120
Yvelines	14 873	-32,8	12	95
Essonne	11 168	-34,4	9	91
Val d'Oise	12 065	-20,2	10	105
Île-de-France	122 505	-37,8	100	100

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de travail

**Paris conserve 1/5 des emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication.** Les départements de petite couronne concentrent 35% de ce type d'emplois. Les localisations les plus importantes se situent en Seine-Saint-Denis (communes limitrophes de Paris, développement de l'emploi autour du pôle de Roissy), le long de la Seine, de la Marne dans le Val de Marne (Saint-Maur-des-Fossés, Champigny sur Marne, Créteil, Choisy le Roi, Ivry, Vitry...), à Nanterre et dans le nord des Hauts-de-Seine.

Toutes les communes de ces départements connaissent une importante baisse de l'emploi d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication. Parmi celles qui regroupent un volume significatif d'emplois, peu sont dans une situation plus favorable : deux arrondissements parisiens (17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup>), Choisy-le-Roi et Créteil dans le Val de Marne. Les Hauts de Seine ont observé la plus forte baisse : plus de la moitié des emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication a disparu en 10 ans.

Certains départements de grande couronne, notamment la Seine-et-Marne et le Val d'Oise résistent mieux aux baisses d'emploi : ce dernier connaît une baisse deux fois moins forte que la moyenne régionale.

**Les départements de grande couronne concentrent 45% de l'emploi des ouvriers peu qualifiés de la fabrication.** Leur localisation suit celle des principaux sites de production industriels régionaux : Poissy et Aubergenville rassemblent plus de 1 500 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication. Plus généralement, ils sont présents tout le long de la Vallée de la Seine (amont et aval jusqu'à Montereau-Fault-Yonne), le long de la Marne jusqu'à Meaux, aux alentours de Cergy et de Roissy et à proximité des axes routiers (A6, A10, N12...). Certaines de ces localisations, peu nombreuses, affichent des croissances d'emplois.

Après Paris et la Seine-Saint-Denis, la Seine et Marne est le 3<sup>ème</sup> département en matière de volume d'emploi pour les ouvriers peu qualifiés de la fabrication. Dans ce département également, les communes rassemblant le plus grand nombre d'emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication perdent des emplois au cours des années 1990 mais des communes rassemblant un plus petit nombre d'emplois, dispersées sur l'ensemble du département, connaissent des évolutions positives (ces évolutions illustrent certaines des relocalisations d'établissements industriels ayant besoin d'une surface d'activité plus importante ou à moindre coût).

La localisation des emplois d'ouvriers peu qualifiés illustre l'opposition est/ouest au sein de l'agglomération centrale : **si les ouvriers peu qualifiés de la fabrication sont toujours présents dans les Hauts-de-Seine et le sud des Yvelines, l'emploi de cette fonction est orienté vers des qualifications plus élevées** (les ouvriers peu qualifiés sont sous-représentés dans l'emploi de la fonction fabrication) ; **par contre les ouvriers peu qualifiés de la fabrication restent sur-représentés dans les arrondissements de l'est parisien, en Seine Saint-Denis et dans le département de la Seine-et-Marne** (indice de présence de 113 et 120 et une sur-représentation sur la quasi-totalité des communes d'implantations de cette fonction). La fonction fabrication est également plus orientée vers des postes moins qualifiés le long de la Vallée de la Seine et au sein des implantations aux franges de l'Île-de-France en allant vers l'Oise dans le nord et le Loiret vers le sud.

**Les communes de plus de 1 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication**

Code commune	Nom de la Commune	Effectifs OPQ fabrication 1999	Evolution 1990-1999 (%)
75110	Paris 10 <sup>ème</sup>	2 812	-45
75111	Paris 11 <sup>ème</sup>	2 169	-52
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	1 882	-27
75120	Paris 20 <sup>ème</sup>	1 795	-39
93048	Montreuil	1 744	-43
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	1 639	-35
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	1 610	-38
78498	Poissy	1 574	-39
78029	Aubergenville	1 516	-41
93066	Saint-Denis	1 476	-26
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	1 406	-40
75102	Paris 2 <sup>ème</sup>	1 355	-38
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	1 349	-50
93005	Aulnay-sous-Bois	1 336	-54
93001	Aubervilliers	1 332	-31
92036	Gennevilliers	1 263	-59
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	1 216	-27
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	1 199	-50
92050	Nanterre	1 165	-52
93070	Saint-Ouen	1 156	-16
77284	Meaux	1 122	-22
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	1 107	-46
93055	Pantin	1 059	-21
95018	Argenteuil	1 013	-37

12 communes et 12 arrondissements parisiens rassemblent plus de 1 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication. Aucune de ces communes n'a connu une évolution positive de l'emploi. Elles représentent 28% de l'emploi régional d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication.

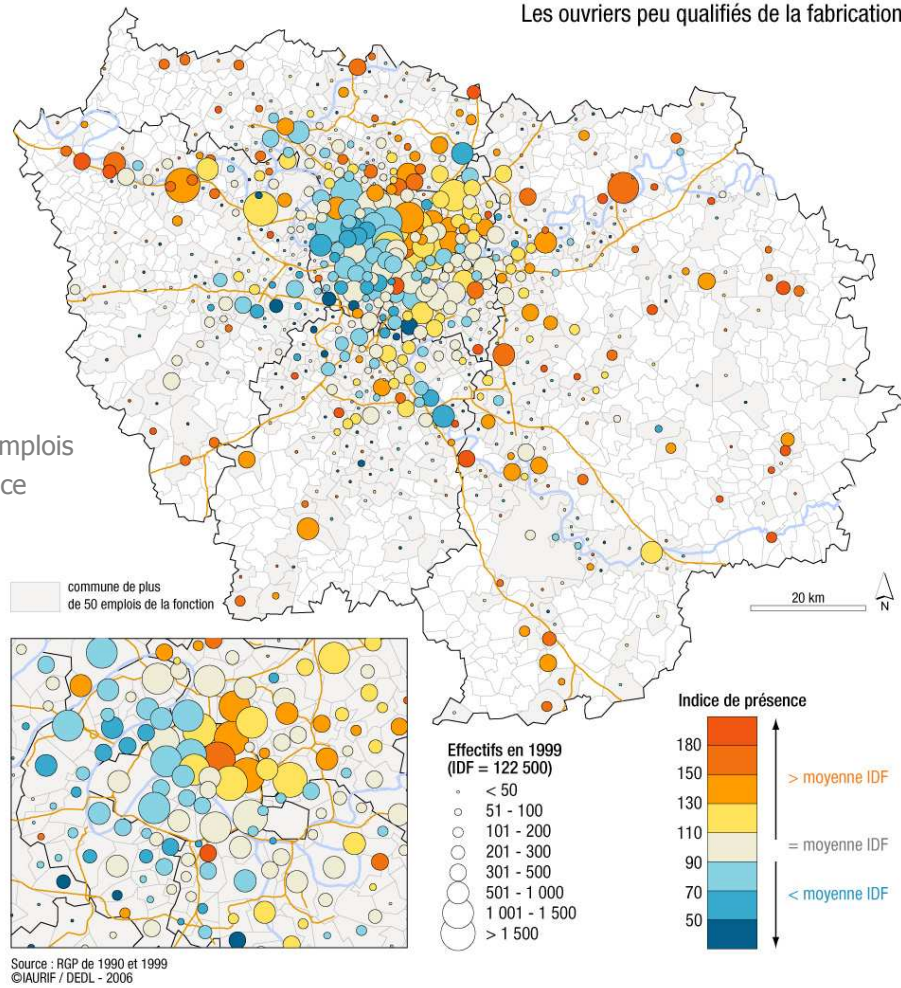
Les communes de plus de 500 emplois d'ouvriers peu qualifiés de la fabrication concentrent 47% de l'emploi.

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de travail

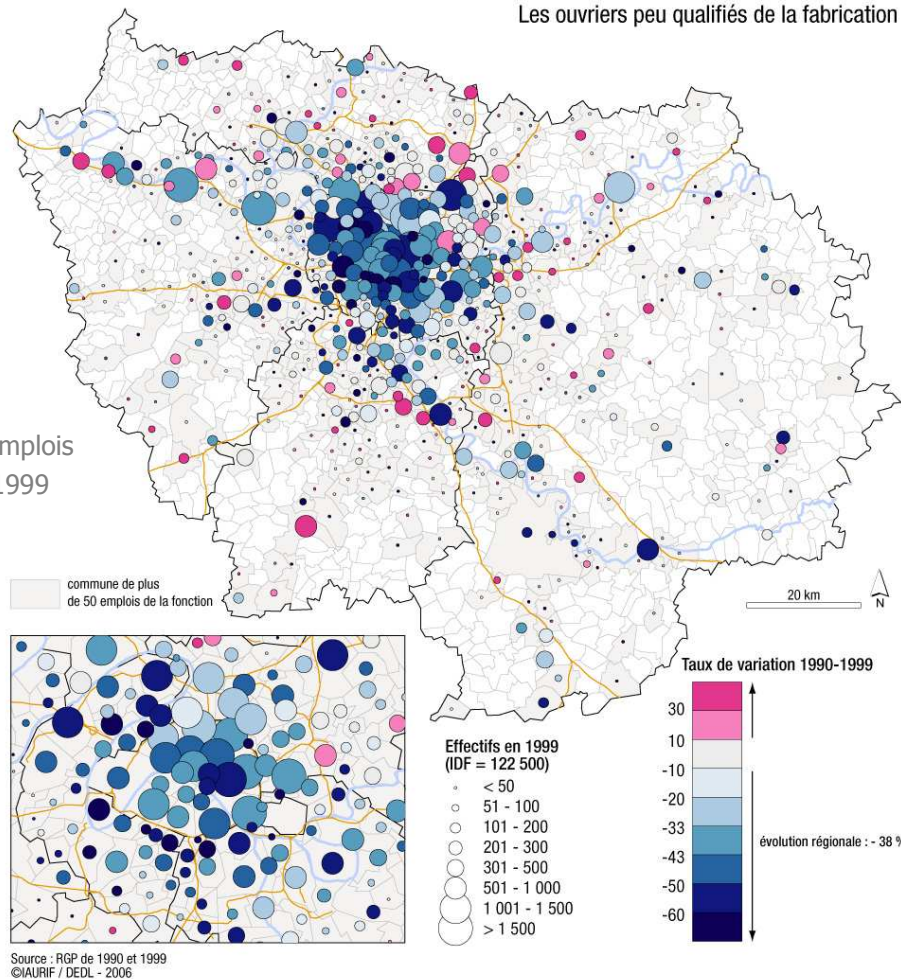
### Les ouvriers peu qualifiés de la fabrication

Localisation des emplois  
et indice de présence



### Les ouvriers peu qualifiés de la fabrication

Localisation des emplois  
et évolution 1990-1999



**Le nettoyage : une autre fonction rassemblant un nombre conséquent d'emplois d'ouvriers peu qualifiés**<sup>28</sup>

**Il est difficile de localiser le véritable lieu d'emploi des actifs exerçant un emploi de nettoyeur, cette fonction ayant été largement sous-traitée à des prestataires.** L'ouvrier peu qualifié du nettoyage est donc souvent embauché par une entreprise dans laquelle il exerce rarement son activité. Les activités de nettoyage s'exercent généralement durant des plages horaires courtes et en horaires décalés (tôt le matin et en fin de journée). Le lieu d'exercice des ouvriers peu qualifiés du nettoyage peut donc changer au cours d'une même journée ou selon les jours de la semaine ce qui implique de nombreux déplacements.

**Les entreprises employant des ouvriers peu qualifiés du nettoyage sont essentiellement localisées à Paris et dans les Hauts-de-Seine** (communes limitrophes de Paris et nord du département) **à proximité des entreprises nécessitant ce type de prestations.** Ces deux départements rassemblent 45% des emplois d'ouvriers peu qualifiés du nettoyage. Le Val de Marne et la Seine-Saint-Denis représentent respectivement 11% et 12% des emplois d'ouvriers peu qualifiés du nettoyage, les principaux lieux d'emplois étant également situés à proximité de Paris ou de Roissy en Seine-Saint-Denis et autour d'Orly et de Créteil dans le Val de Marne.

Les départements de grande couronne rassemblent chacun entre 5 000 et 7 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés du nettoyage. Les principales implantations se situent à Roissy, autour de Cergy, au sein de communes le long des fleuves (amont et aval de la Seine, Marne) et de certains axes routiers (N286 et N12 à l'ouest, A6 et A10). Ces zones de localisation privilégiées ont majoritairement connu des croissances d'emplois.

Bien que l'emploi des ouvriers peu qualifiés du nettoyage reste encore concentré en zone dense, les années 1990 ont été marquées par le desserrement de ce type d'emploi notamment vers le nord : 10% d'emplois supplémentaires en Seine Saint-Denis et dans le Val d'Oise alors que l'emploi régional des ouvriers peu qualifiés du nettoyage diminue de 4%.

---

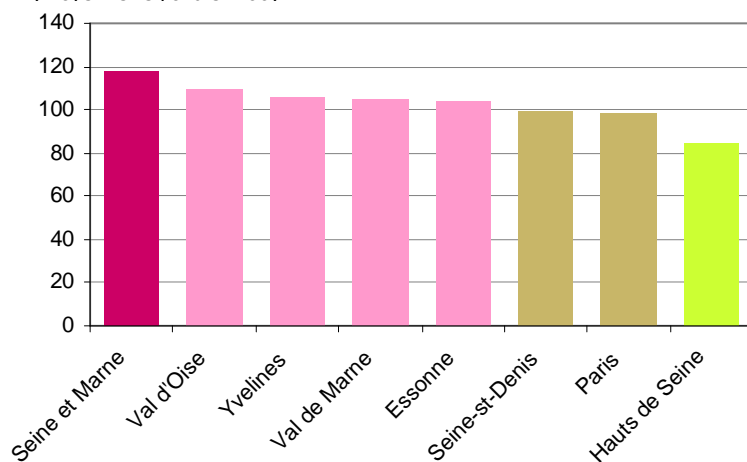
<sup>28</sup> Voir annexe pour les cartes et les tableaux détaillés



### 4.3 Localisation des employés peu qualifiés

La part des employés peu qualifiés dans l'emploi des départements est beaucoup moins contrastée que celle des ouvriers peu qualifiés. Le département de la Seine et Marne a le plus fort indice de présence (118 pour une moyenne régionale de 100) mais celui-ci demeure peu élevé. Seul le département des Hauts de Seine a une sous représentation des employés peu qualifiés dans l'emploi (84), par ailleurs sans comparaison avec la sous-représentation des ouvriers peu qualifiés dans ce même département (68). De façon générale, les employés peu qualifiés sont davantage présents dans l'emploi des départements de grande couronne ainsi que du Val de Marne.

**Taux de présence des employés peu qualifiés dans l'emploi en 1999**  
(moyenne régionale :100)



D'avantage encore que pour les ouvriers peu qualifiés, Paris est le principal lieu de travail des employés peu qualifiés en Île-de-France (31% des effectifs régionaux) en liaison avec les densités de population et d'emplois qui attirent des activités de commerce, de loisirs et de services à la personne. Le département des Hauts de Seine, deuxième lieu de travail après la capitale, compte seulement 13,5% des effectifs employés peu qualifiés régionaux, suivi du département des Yvelines (10,6%). Les effectifs se répartissent ensuite dans des volumes relativement similaires dans les autres départements, dans des proportions allant de 8% à 10% de l'effectif régional.

#### Ventilation des emplois d'employés peu qualifiés par départements en 1999

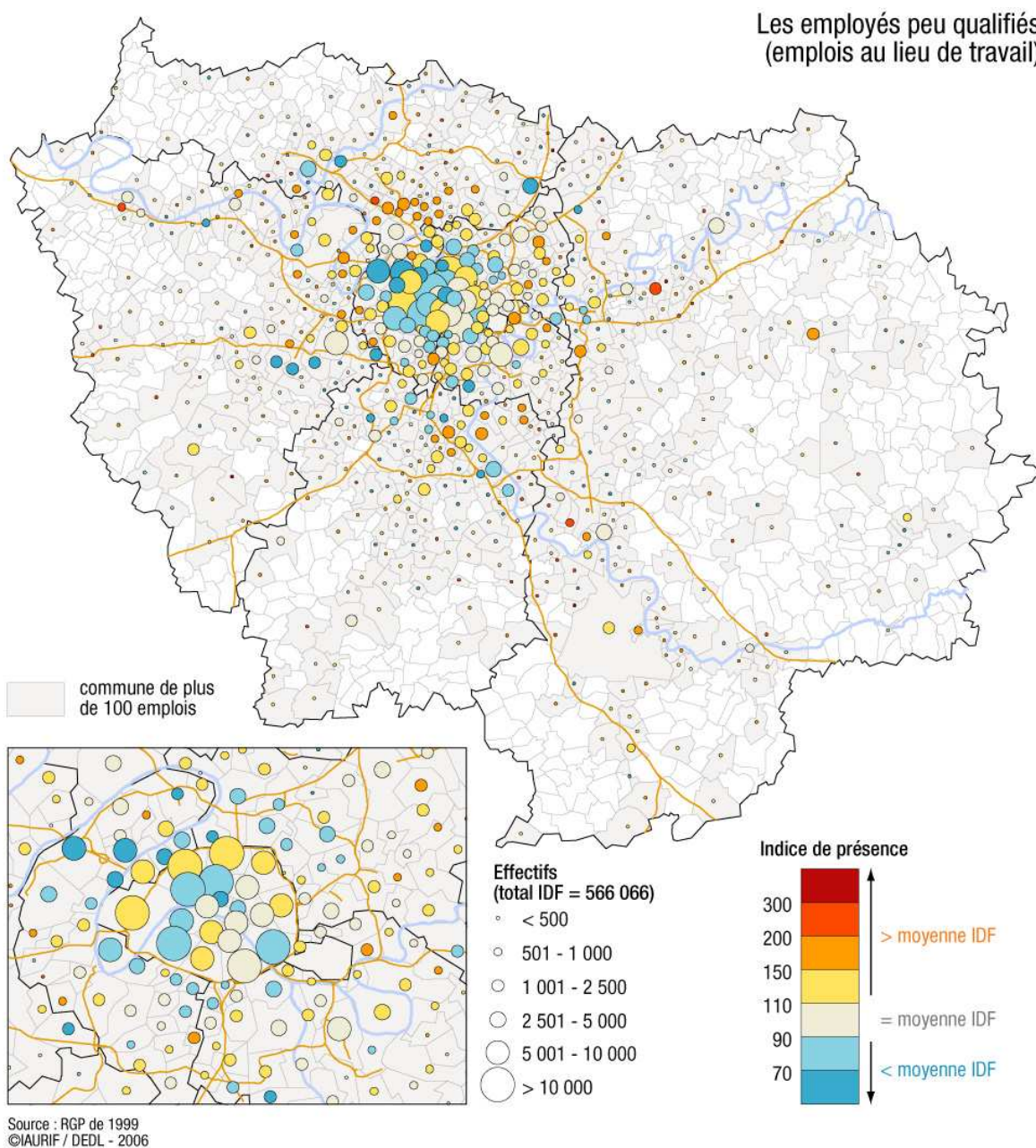
	1999			1990-1999	
	Effectifs	Part régionale en %	Indice de présence* (base 100)	Variation nette en effectifs	Variation relative en %
Paris	175 899	31,1	98	6 253	3,7
Hauts de Seine	76 548	13,5	84	13 692	21,8
Seine-st-Denis	53 846	9,5	99	11 122	26,0
Val de Marne	55 617	9,8	105	10 049	22,1
Yvelines	59 873	10,6	106	13 085	28,0
Seine et Marne	51 401	9,1	118	16 300	46,4
Essonne	46 962	8,3	104	10 546	29,0
Val d'Oise	45 920	8,1	109	12 120	35,9
Île de France	566 066	100,0	100	93 167	19,7

\* (Part des employés peu qualifiés/part des actifs occupés du territoire) / (même ratio en Île-de-France)

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

Quinze arrondissements parisiens comptent chacun plus de 7 000 emplois d'employés peu qualifiés avec des taux de présence supérieurs à la moyenne dans certains arrondissements périphériques (16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>). Parmi les 47 communes et arrondissements où les effectifs dépassent 2 500 emplois d'employés peu qualifiés, on citera notamment les villes préfectorales (Nanterre; Versailles, Créteil, Cergy, Melun, Bobigny, Evry), les pôles économiques de la zone dense (Nanterre la Défense ; Boulogne-Issy, Saint Denis...), des pôles d'emploi de grande couronne.

A Puteaux, Paris 2<sup>e</sup> et Roissy les employés peu qualifiés sont sous représentés malgré des effectifs importants (voir tableau des communes de plus de 2500 emplois d'employés peu qualifiés).



## Communes et arrondissements de plus de 2 500 employés peu qualifiés

Ces 47 communes et arrondissements totalisent

près de 275 800 employés peu qualifiés soit près de 50 % de l'effectif régional.

		Employés peu qualifiés		Employés qualifiés	
		Effectifs	Indice de présence	Effectifs	Indice de présence
75116	Paris 16ème	15 542	129	19644	101
75115	Paris 15ème	14 351	88	28641	109
75108	Paris 8ème	13 676	71	38744	124
75117	Paris 17ème	11 715	113	17112	102
75112	Paris 12ème	11 276	89	24553	120
75113	Paris 13ème	10 381	103	18220	112
75109	Paris 9ème	10 103	80	28760	141
75118	Paris 18ème	10 002	127	12184	95
75114	Paris 14ème	9 354	116	14076	108
75119	Paris 19ème	8 612	113	13611	110
75110	Paris 10ème	7 799	97	14654	112
75107	Paris 7ème	7 623	89	19631	142
75120	Paris 20ème	7 476	122	9782	98
75111	Paris 11ème	7 462	98	11063	90
75101	Paris 1er	7 068	100	17720	154
92012	Boulogne-B.	6 297	79	10924	85
75106	Paris 6ème	5 910	120	9230	116
75105	Paris 5ème	5 850	107	8028	90
92051	Neuilly-sur-S.	5 606	110	7405	90
78646	Versailles	5 342	104	11570	139
94028	Créteil	5 177	95	12919	147
92026	Courbevoie	5 146	63	10638	80
75104	Paris 4ème	5 108	103	15 083	189
92050	Nanterre	5 054	62	13985	105
93066	Saint-Denis	4 774	87	8368	94
92062	Puteaux	4 092	52	11977	94
75102	Paris 2ème	3 915	57	14304	127
93048	Montreuil	3 850	91	6374	93
92044	Levallois-Perret	3 766	68	8010	89
92063	Rueil-Malmaison	3 654	76	6046	78
95527	Roissy-en-France	3 522	56	16053	159
93005	Aulnay-sous-Bois	3 369	104	4688	89
95018	Argenteuil	3 348	97	4757	85
94068	Saint-Maur-des-Fos.	3 197	125	3564	86
95127	Cergy	3 160	86	7743	130
92025	Colombes	3 122	109	4047	87
92004	Asnières-sur-Seine	3 095	121	3664	89
92040	Issy-les-Moulineaux	2 995	70	6132	88
94081	Vitry-sur-Seine	2 872	99	3408	72
91228	Evry	2 828	78	8080	137
92024	Clichy	2 792	86	4985	94
75103	Paris 3ème	2 676	80	5 810	107
94041	Ivry-sur-Seine	2 629	89	4465	94
77288	Melun	2 603	98	6909	160
93008	Bobigny	2 551	87	6948	147
93001	Aubervilliers	2 549	88	4372	93
77284	Meaux	2 513	102	4341	109

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de travail

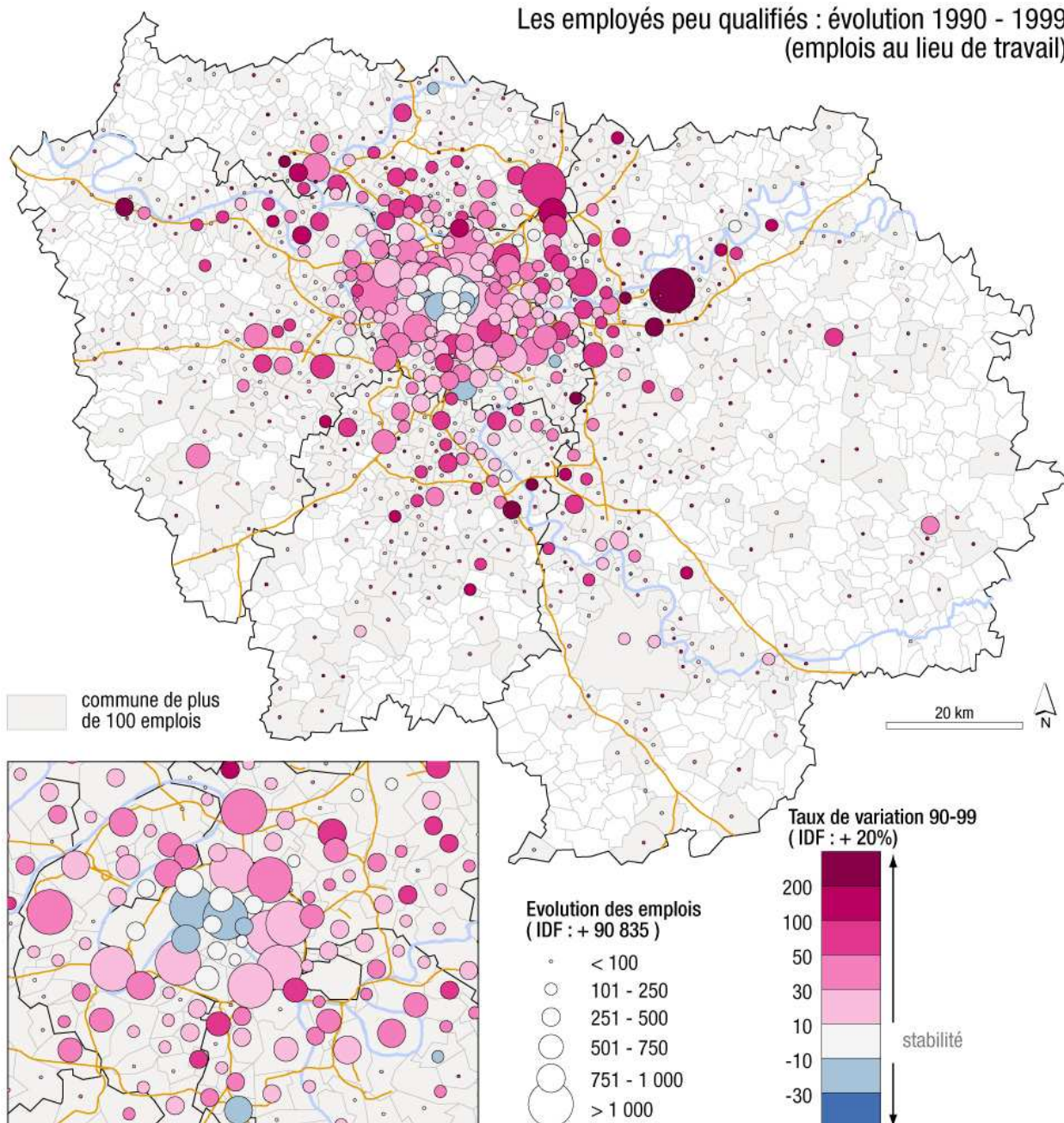
Une part importante des employés peu qualifiés occupe des fonctions qui sont directement liées à la présence de population ou d'entreprises. Certains des salariés, notamment ceux s'occupant de la sécurité ne travaillent pas dans l'établissement qui les déclarent et ont plusieurs lieux de travail.

Au final, la localisation des employés peu qualifiés appréhendée dans la totalité de leurs effectifs est liée au niveau d'emploi et de population de la commune : les indices de présence s'écartent peu de la moyenne à la hausse comme à la baisse. Les effectifs sont plus importants dans les communes de la zone dense avec des taux de présence souvent inférieurs à la moyenne. En grande couronne c'est l'inverse : des effectifs plus faibles mais davantage de présence dans l'emploi communal.

Ainsi, des communes situées aux franges de la petite couronne, à une vingtaine de kilomètres du centre de la capitale ont une part supérieure d'employés peu qualifiés à la moyenne, en particulier un groupe d'une quinzaine de communes du Val d'Oise (dont Montigny les Cormeilles, Villiers le Bel, Saint Gratien, Deuil la Barre).

Les emplois d'employés peu qualifiés, à la différence des emplois d'ouvriers peu qualifiés et de ceux d'employés qualifiés, augmentent entre 1990 et 1999. Tous les départements franciliens bénéficient de cette croissance mais elle est beaucoup plus faible à Paris (+4% pour une moyenne de 20%). La hausse est plus élevée dans les départements de grande couronne, particulièrement en Seine et Marne (+46%). Les gains les plus importants en nombre concernent en premier lieu Chessy (+2 200 emplois liés au Val d'Europe et Disney). Roissy a une croissance de 1600 emplois et à proximité Tremblay en France gagne 800 emplois.

### Les employés peu qualifiés : évolution 1990 - 1999 (emplois au lieu de travail)



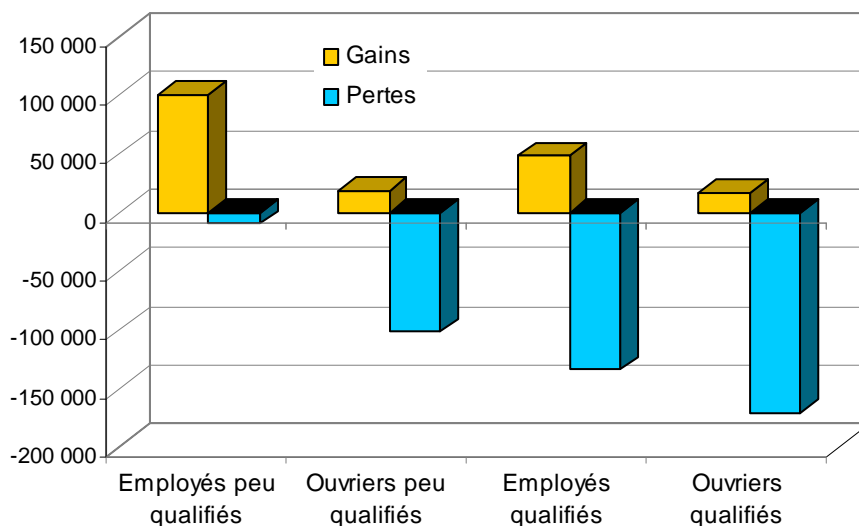
Source : RGP de 1990 et 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

Des secteurs privilégiés de croissance (notamment en proportion) apparaissent dans les ex-villes nouvelles, le long des axes routiers dans les départements de grande couronne. Les emplois d'employés peu qualifiés se diffusent au delà de l'agglomération centrale. La part de la grande couronne dans le total des emplois d'employés peu qualifiés a augmenté de 3 points entre 1990 et 1999.

En zone centrale, les croissances sont moins élevées en proportion mais elles portent sur des effectifs importants. Ainsi des arrondissements parisiens (ceux du nord est ou le 15<sup>e</sup> affichent des soldes de +1 000 à +2 000 emplois). En proche couronne Saint Denis, Boulogne-Billancourt, Rueil-Malmaison ont un gain d'emplois compris entre 1 000 et 1 300.

Les communes qui perdent de l'emploi sont minoritaires (voir graphique ci-dessous). Les pertes les plus marquées portent sur des arrondissements parisiens, solde négatif d'environ 3 000 emplois dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement, de 1 000 dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, de 900 dans le 7<sup>e</sup> et de 600 dans le 9<sup>e</sup> . En petite couronne Rungis perd également 800 emplois.

**Employés et ouvriers : Variation des effectifs entre 1990 et 1999  
Total des gains et des pertes par commune.**



## Localisation des fonctions occupées par les employés peu qualifiés

La géographie fonctionnelle des employés peu qualifiés fournit des éléments supplémentaires pour comprendre les logiques de localisations de ce type d'emplois ainsi que ses évolutions<sup>29</sup>.

### Localisation des emplois peu qualifiés des services de proximité<sup>30</sup>

#### Synthèse des données par département

Département	Effectifs en 1999	Evolution 1990-1999 (%)	Part départ. (%)	Indice de présence
Paris	58 057	15	31	104
Hauts de Seine	30 194	51	16	106
Seine-St-Denis	15 145	62	8	86
Val de Marne	17 831	62	9	96
Seine et Marne	14 778	68	8	96
Yvelines	21 450	55	11	102
Essonne	16 658	65	9	102
Val d'Oise	13 926	70	7	95
Île de France	188 039	43	100	100

*Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ : actifs occupés au lieu de travail*

**Paris et les Hauts-de-Seine sont les principaux lieux d'emploi des employés peu qualifiés des services de proximité et rassemblent près de la moitié de ces emplois.** Les Yvelines sont le troisième département en terme d'emplois. Ainsi, la localisation des employés peu qualifiés des services de proximité est pour une grande part liée à la présence d'une population résidente solvable afin de lui fournir différentes prestations (ménages, garde d'enfants, aide aux personnes âgées, surveillance d'immeubles, employés de maison...).

Les autres départements franciliens rassemblent entre 14 000 et 18 000 emplois peu qualifiés des services de proximité. En petite couronne, les communes regroupant le plus grand nombre d'emplois se situent le long de la Marne dans le nord du Val de Marne et à proximité de Paris en Seine-Saint-Denis (à l'exception d'Aulnay-sous-Bois). L'emploi est plus diffus dans les départements de grande couronne : les communes rassemblant plus de 500 emplois sont peu nombreuses (à l'exception des Yvelines où une dizaine de communes présentent plus de 500 emplois d'employés peu qualifiés des services de proximité) : Melun, Meaux et Chelles en Seine-et-Marne ; Evry, Corbeil-Essonnes, Massy et Palaiseau en Essonne ; Argenteuil, Cergy et Sarcelles dans le Val d'Oise.

L'opposition classique entre l'est et l'ouest de la région apparaît également en observant la localisation des emplois peu qualifiés des services de proximité et le poids qu'ils occupent dans l'emploi total de la fonction services de proximité : **les arrondissements de l'ouest parisien, les communes des Hauts de Seine, de l'est des Yvelines et du nord-est de l'Essonne présentent des indices de présence plus élevés que le reste de la région** alors que les emplois peu qualifiés des services de proximité sont sous-représentés dans l'emploi des communes de l'est francilien. Les employés peu qualifiés des services de proximité ont connu d'importantes croissances d'emplois sur l'ensemble du territoire francilien au cours des années 1990 à l'exception de quelques arrondissements parisiens. De ce fait, Paris connaît une croissance de l'emploi plus faible (+15% contre +43% au niveau régional).

<sup>29</sup> Pour rappel des principales fonctions assurées par les ouvriers peu qualifiés voir p.27 et suivantes.

<sup>30</sup> En Île-de-France, 9 000 ouvriers peu qualifiés exercent une fonction de service de proximité contre 180 000 employés peu qualifiés. Afin de couvrir l'ensemble des emplois peu qualifiés, les ouvriers peu qualifiés sont inclus dans les calculs et leurs effectifs sont cartographiés. Néanmoins au regard du poids respectif des ouvriers et des employés, nous parlerons dans ce chapitre de manière indifférenciée des emplois et des employés peu qualifiés des services de proximité.

Au sein des autres départements, l'emploi a connu un véritable boom allant jusqu'à augmenter de près de 70% en Seine-et-Marne et dans le Val d'Oise.

**Les communes de plus de 1 000 emplois peu qualifiés des services de proximité**

Code Commune	Nom de la commune	Effectifs 1999 Emplois peu qualifiés Services de proximité	Evolution 1990-1999 (%)
75116	Paris 16 <sup>ème</sup>	8 465	-5
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	5 339	+36
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	5 018	+13
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	3 775	0
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	3 348	+37
92051	NEUILLY-SUR-SEINE	3 162	+11
75107	Paris 7 <sup>ème</sup>	3 050	-13
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	2 948	+41
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	2 893	+42
75111	Paris 11 <sup>ème</sup>	2 884	+35
75120	Paris 20 <sup>ème</sup>	2 785	+28
75114	Paris 14 <sup>ème</sup>	2 775	+24
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	2 743	+38
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	2 694	+46
75110	Paris 10 <sup>ème</sup>	2 396	+20
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	2 388	+3
78646	VERSAILLES	2 060	+35
75106	Paris 6 <sup>ème</sup>	1 797	-7
92026	COURBEVOIE	1 658	+48
75105	Paris 5 <sup>ème</sup>	1 521	+7
94068	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	1 476	+56
92004	ASNIERES-SUR-SEINE	1 454	+71
92063	RUEIL-MALMAISON	1 396	+81
92044	LEVALLOIS-PERRET	1 384	+114
92050	NANTERRE	1 246	+72
92040	ISSY-LES-MOULINEAUX	1 237	+124
92025	COLOMBES	1 196	+88
75102	Paris 2 <sup>ème</sup>	1 130	+41
94028	CRETEIL	1 095	+36
93066	SAINT-DENIS	1 094	+84
93048	MONTREUIL	1 093	+25
75101	Paris 1 <sup>er</sup>	1 053	+17

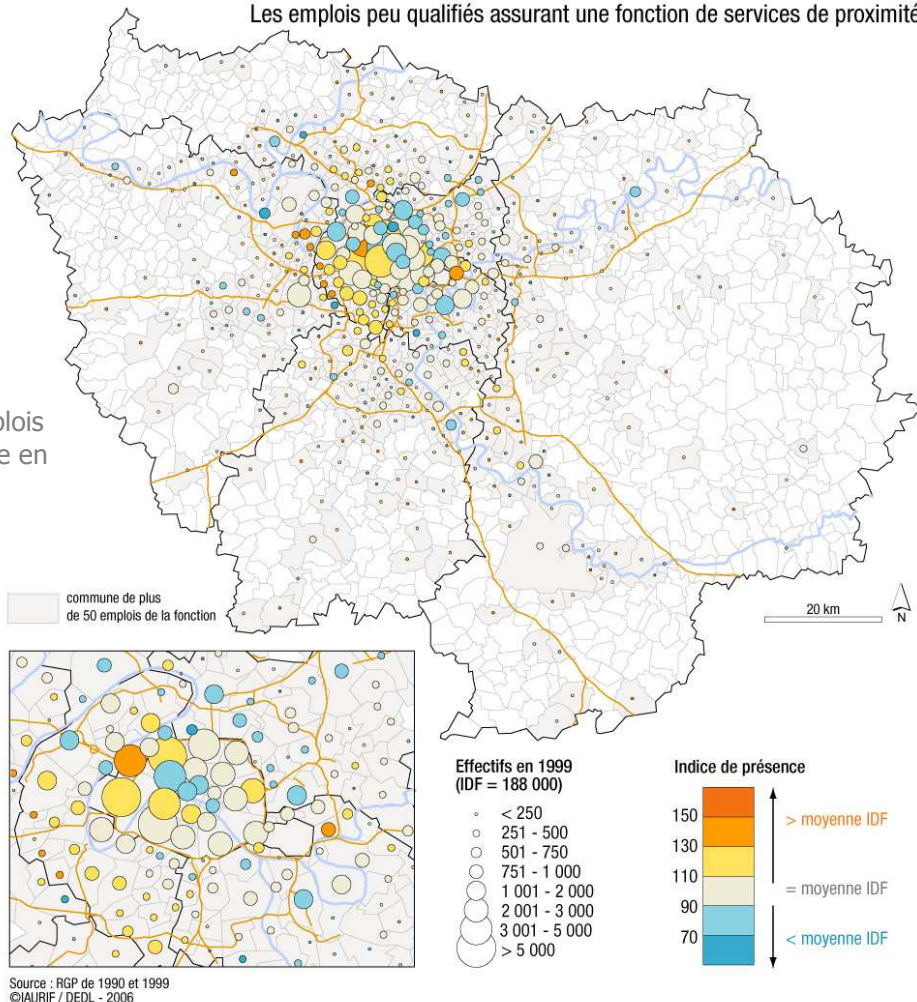
Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ : actifs occupés au lieu de travail

32 communes franciliennes (la quasi-totalité des arrondissements franciliens et de nombreuses communes des Hauts-de-Seine) regroupent plus de 1 000 emplois peu qualifiés des services de proximité ce qui représente 42% des emplois régionaux.

Les communes de plus 500 emplois peu qualifiés des services de proximité rassemblent 114 662 emplois soit 61% de l'emploi francilien.

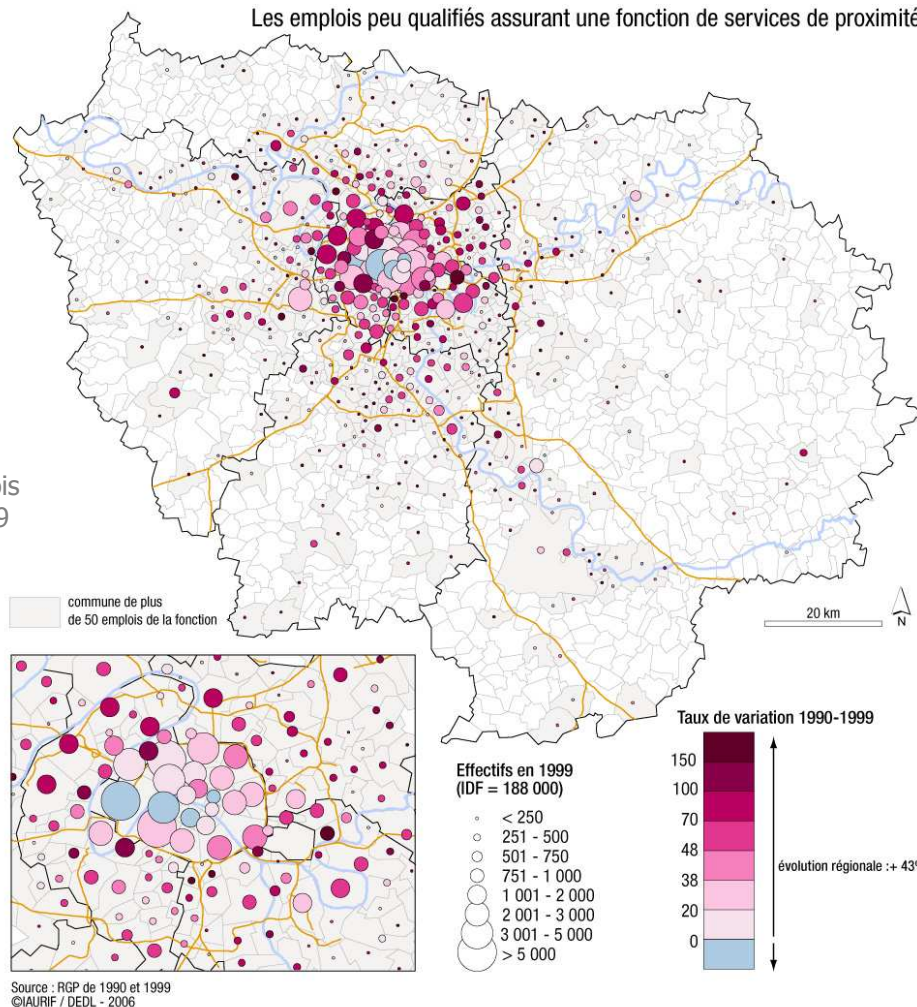
### Les emplois peu qualifiés assurant une fonction de services de proximité

Localisation des emplois et indice de présence en 1999



### Les emplois peu qualifiés assurant une fonction de services de proximité

Localisation des emplois et évolution 1990-1999





## Les emplois peu qualifiés de la distribution-vente<sup>31</sup>

### Synthèse des données par département

Département	Effectifs en 1999	Evolution 1990-1999 (%)	Part départ (%)	Indice de présence
Paris	24 205	+16	27	79
Hauts de Seine	9 409	+21	10	96
Seine-St-Denis	9 049	+9	10	103
Val de Marne	10 668	+5	12	114
Yvelines	9 804	+34	11	126
Seine et Marne	11 072	+24	12	117
Essonne	8 526	+23	9	120
Val d'Oise	7 994	+31	9	102
Île de France	90 727	+19	100	100

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Champ : actifs occupés au lieu de travail

**Paris reste la principale localisation des emplois peu qualifiés de la distribution-vente et regroupe 27% de ces emplois. Les autres départements représentent chacun aux alentours de 10% de l'emploi.**

Ainsi 41% des personnes occupant un emploi peu qualifié de la distribution-vente travaillent en grande couronne. Les employés peu qualifiés de la distribution-vente travaillent surtout dans des communes présentant une offre commerciale développée que celle-ci soit orientée sur du commerce de proximité (arrondissements parisiens, communes

limitrophes de Paris telles que Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Saint-Denis ou Versailles...) ou sur des grandes surfaces alimentaires et d'importants centres commerciaux comme à Créteil (Créteil Soleil), Aulnay-sous-Bois (Parinor) ou Puteaux (Quatre temps) en petite couronne et à Cergy (3 fontaines), Vélizy-Vilacoublay (Vélizy 2), Le Chesnay (Parly 2), Chelles (Chelles 2)...

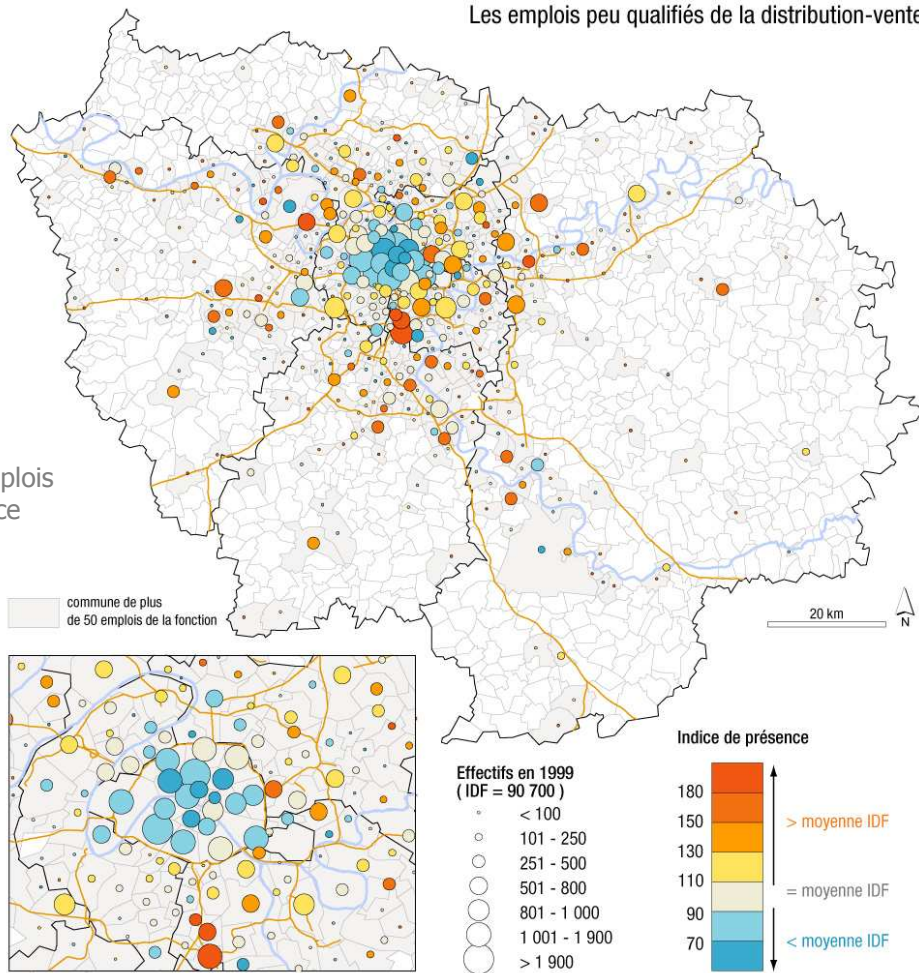
Les effectifs d'employés peu qualifiés de la distribution-vente ont augmenté de près de 20% en Île-de-France. Les développements d'emplois ont été nettement plus faibles en Seine-Saint-Denis et dans le Val de Marne (plusieurs communes perdent des emplois durant la période notamment à Epinay-sur-Seine, Aubervilliers, Rungis, Bonneuil-sur-Marne...) non compensées par les créations d'emplois sur d'autres communes de ces départements. Les progressions d'emplois sont également légèrement moindres à Paris mais les développements compensent largement les pertes d'emplois localisées sur 6 arrondissements (entre -1 et -8% d'emplois). En grande couronne, les croissances d'emplois sont élevées et les communes qui perdent des emplois isolées.

**Les employés peu qualifiés sont sous-représentés dans l'emploi de la fonction distribution-vente à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Les départements de grande couronne ainsi que le Val de Marne présentent des indices de présence supérieurs à la moyenne et témoignent ainsi du fait que la fonction distribution-vente est plus orientée vers une main d'œuvre moins qualifiée.**

<sup>31</sup> En Île-de-France, 3 000 ouvriers peu qualifiés exercent une fonction de distribution-vente contre 88 000 employés peu qualifiés. Afin de couvrir l'ensemble des emplois peu qualifiés, les ouvriers peu qualifiés sont inclus dans les calculs et leurs effectifs sont cartographiés. Néanmoins au regard du poids respectif des ouvriers et des employés, nous parlerons dans ce chapitre de manière indifférenciée des emplois et des employés peu qualifiés des services de proximité.

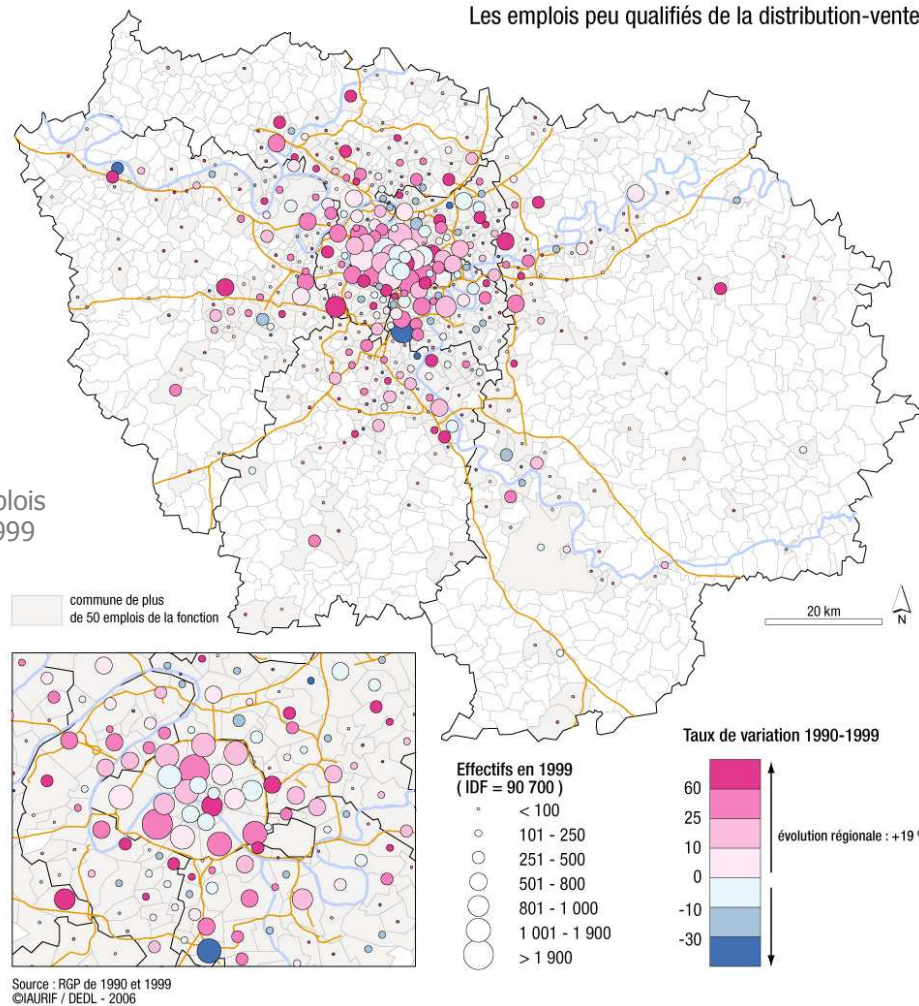
## Les emplois peu qualifiés de la distribution-vente

Localisation des emplois et indice de présence



## Les emplois peu qualifiés de la distribution-vente

Localisation des emplois et évolution 1990-1999



### Les communes de plus de 1 000 emplois peu qualifiés de la distribution-vente

Code Commune	Nom de la commune	Effectifs 1999 Emplois peu qualifiés Distribution-Vente	Evolution 1990-1999 (%)
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	2 487	+59
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	1 948	+26
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	1 647	+28
75116	Paris 16 <sup>ème</sup>	1 632	+3
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	1 594	-9
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	1 539	+11
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	1 469	+21
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	1 301	+24
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	1 288	+39
75101	Paris 1 <sup>er</sup>	1 199	+17
75114	Paris 14 <sup>ème</sup>	1 125	+7
94065	RUNGIS	1 058	-41

Les communes de plus de 1 000 emplois peu qualifiés de la distribution-vente sont peu nombreuses (au nombre de 12), ce sont essentiellement des arrondissements parisiens. Ces communes ne représentent que 20% de l'emploi peu qualifié de la distribution vente. Les communes regroupant plus de 500 emplois représentent 46% des emplois.

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ : actifs occupés au lieu de travail

### Les autres fonctions occupant de nombreux employés peu qualifiés : le nettoyage-entretien-sécurité et l'hôtellerie-restauration<sup>32</sup>

#### La fonction nettoyage-entretien-sécurité

La majorité des employés peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité, 140 000 sur 187 000 emplois, travaillent au sein d'établissements publics (administration, établissements scolaires, hôpitaux...). Au regard de leur poids, c'est leur géographie qui est essentiellement représentée sur les cartes. Leur localisation suit pour une large part la localisation des habitants. Paris rassemble ¼ des emplois, les départements de petite couronne 37% et ceux de grande couronne, 38%.

Néanmoins, un volume non négligeable (autour de 47 000 emplois) des employés peu qualifiés de cette fonction assure des tâches de sécurité répondant à d'autres logiques de localisation. Comme pour les ouvriers peu qualifiés du nettoyage, il est difficile de localiser le véritable lieu d'exercice de ces emplois, les salariés étant souvent embauchés par une entreprise prestataire de service et exerçant leur activité au sein d'une entreprise cliente.

L'ensemble des emplois d'employés peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité connaît une hausse de l'emploi au cours des années 1990 (+17% au niveau régional). Les communes à connaître des baisses d'emploi sont peu nombreuses et largement situées en zone dense à Paris et dans les communes limitrophes. Les départements ayant les croissances d'emplois les plus fortes sont le Val d'Oise et la Seine-et-Marne (respectivement +25% et +35%).

#### La fonction hôtellerie-restauration

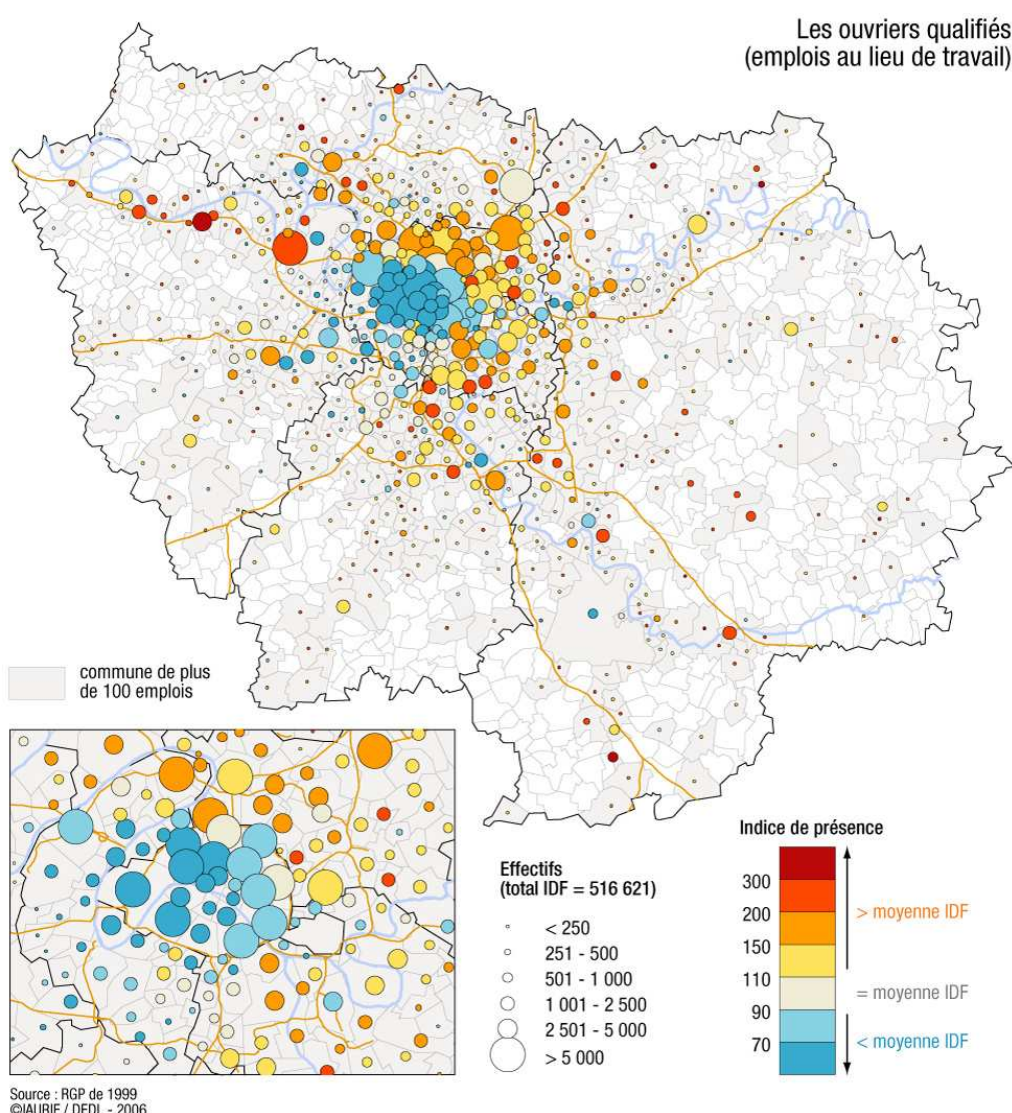
Les employés peu qualifiés de l'hôtellerie-restauration sont fortement concentrés à Paris : 49% des salariés exercent leur activité dans la capitale. L'emploi a par contre peu progressé durant les années 1990 et même diminué dans plusieurs arrondissements parisiens. Les Hauts-de-Seine, second département en terme d'employés peu qualifiés de l'hôtellerie-restauration, ne représentent que 10% des effectifs. Les autres départements rassemblent entre 5% et 8% de l'emploi. Certains d'entre eux ont par contre connu d'importants développements d'emploi : +65% en Seine et Marne (progressions concentrées à Chessy et dans une moindre mesure sur d'autres communes de Marne-la-Vallée et à Melun), +32% en Seine-Saint-Denis (la quasi-totalité des communes connaissent des progressions d'emplois).

<sup>32</sup> Voir annexe pour les cartes et les tableaux détaillés

## 4.4 Quelques éléments de comparaison avec les ouvriers et les employés qualifiés

### Les ouvriers qualifiés : une géographie qui ressemble à celle des ouvriers peu qualifiés

Plus nombreux que les ouvriers peu qualifiés, les ouvriers qualifiés totalisent 503 000 emplois soit 10 % de l'emploi régional. Leur localisation géographique présente d'étroites similitudes avec celle des ouvriers peu qualifiés. Elle révèle notamment la même division de l'espace, qu'accroissent des effectifs communaux plus importants et la spécialisation de certains sites. On note en particulier une présence plus marquée des ouvriers qualifiés que des peu qualifiés le long de la Seine (site automobile ou aéronautique) notamment à Poissy.



Ouvriers peu qualifiés et qualifiés se retrouvent fréquemment dans les mêmes communes, comme le montrent les résultats des communes de plus de 2 000 emplois (cf tableau).

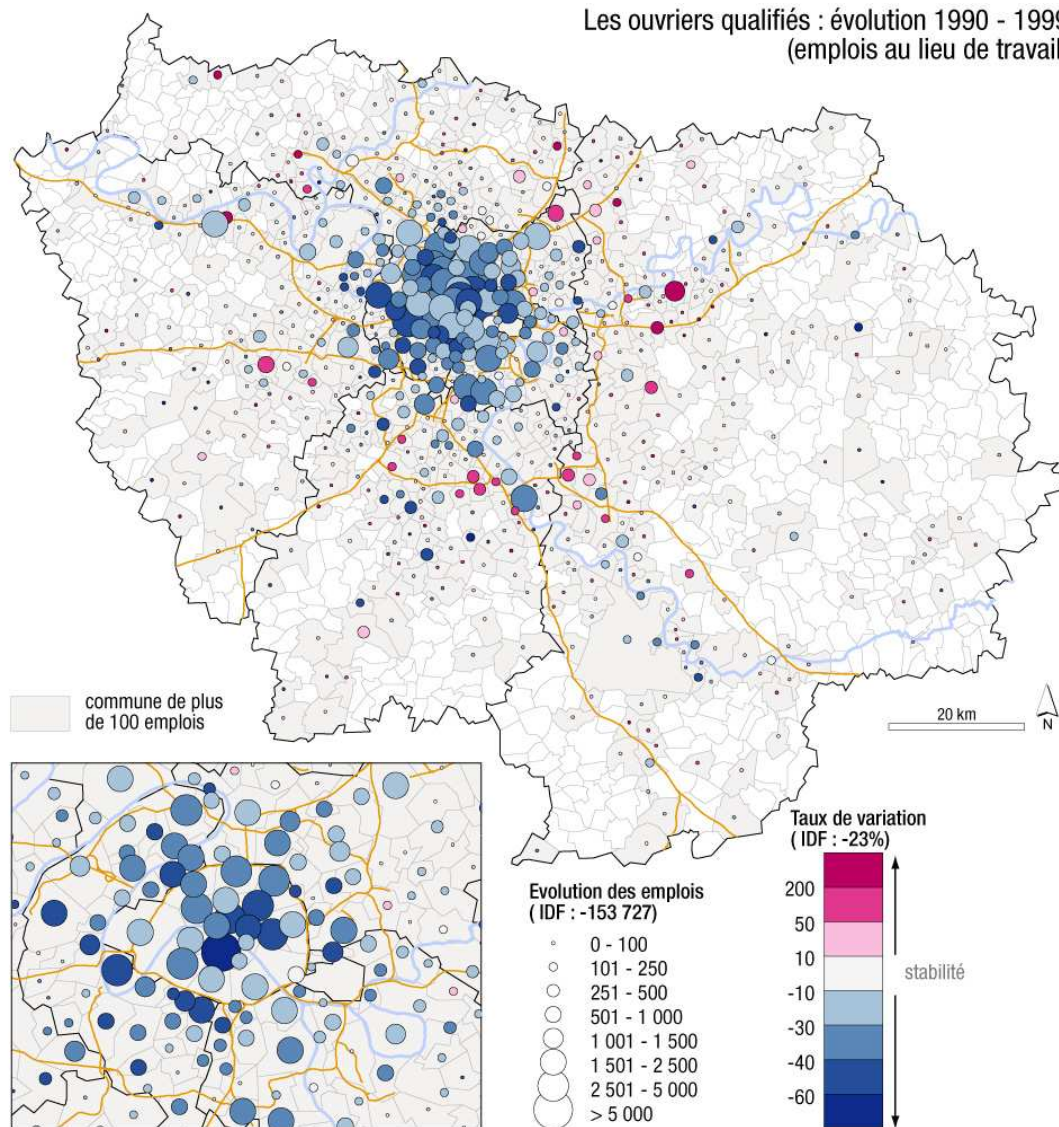
La cartographie des évolutions de l'emploi d'ouvrier qualifié présente un point commun essentiel avec celle des ouvriers peu qualifiés : la diminution massive des emplois qui couvre la quasi totalité de l'agglomération économique et des croissances d'emploi peu nombreuses, localisées en grande couronne. Ces croissances sont moins importantes en volume et en nombre de communes que celle des ouvriers peu qualifiés. Elles sont localisées à Chessy (Marne la Vallée), Tremblay en France (secteur de Roissy) et Elancourt pour les gains de plus de 500 emplois.

Variations des effectifs par commune entre 1990 et 1999

	Ouvriers peu qualifiés	Ouvriers qualifiés
Gains	18 314	17 235
Pertes	-101 852	-170 962
Solde	-83 538	-153 727

Champ : Communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés en 1999

### Les ouvriers qualifiés : évolution 1990 - 1999 (emplois au lieu de travail)



#### Ventilation des emplois d'ouvriers qualifiés par département en 1999

	1999			1990-1999	
	Effectifs	Part régionale	Indice de présence*	Variation nette	Variation relative
		en %	(base 100)	en effectifs	en %
Paris	104 703	20,5	65	-54 497	-34,2
Hauts de Seine	58 202	11,4	71	-34 913	-37,5
Seine - st- Denis	70 593	13,8	144	-19 560	-21,7
Val de Marne	57 834	11,3	121	-20 075	-25,8
Yvelines	60 301	11,8	118	-10 955	-15,4
Seine et Marne	60 000	11,8	153	89	0,1
Essonne	49 334	9,7	122	-8 388	-14,5
Val d'Oise	48 742	9,6	129	-5 916	-10,8
Île de France	509 709	100,0	100	-154 215	-23,2

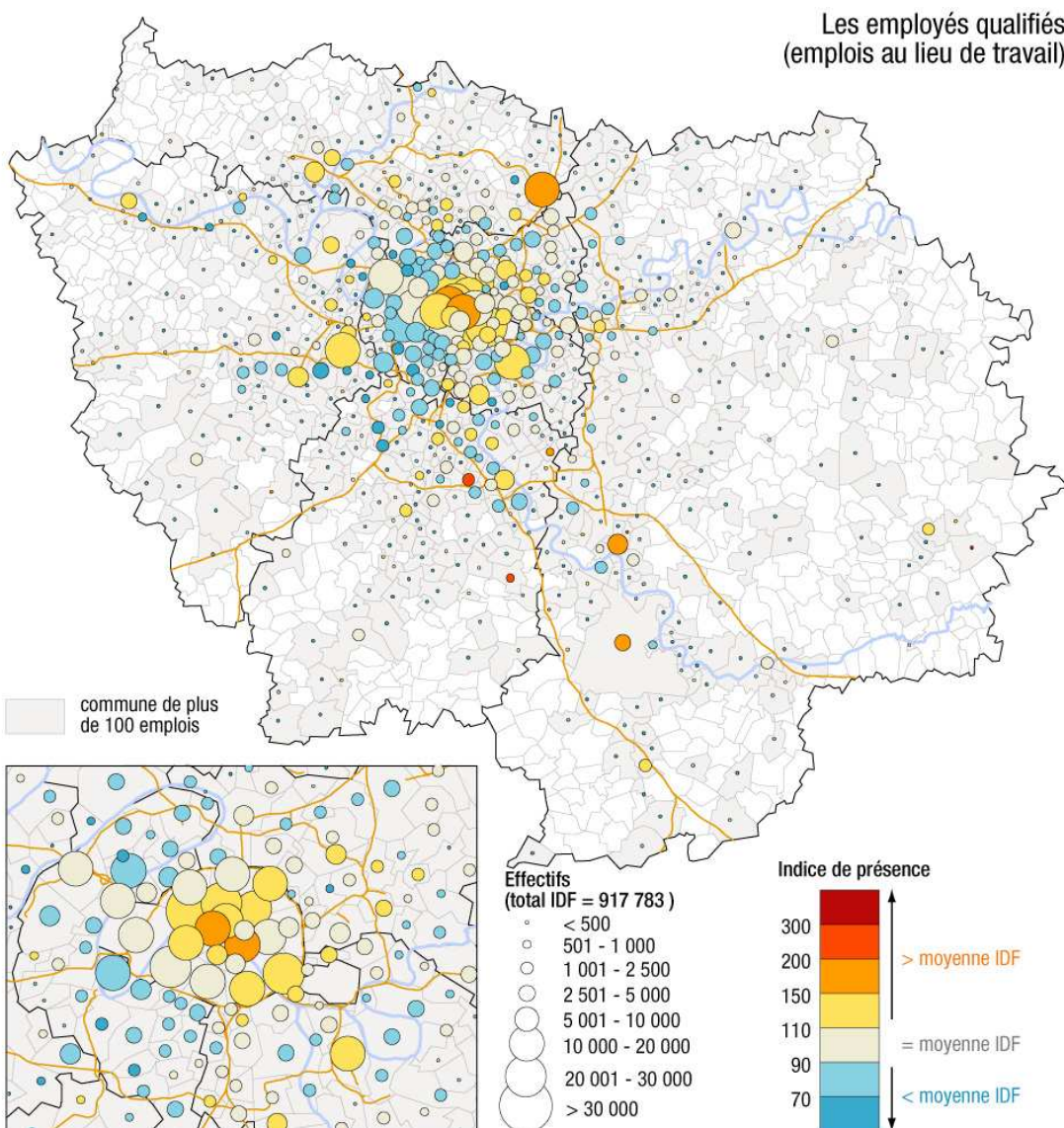
\*Part des employés peu qualifiés/part des actifs

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire)  
actifs occupés au lieu de travail

## Les employés qualifiés : une localisation différente de celle des employés peu qualifiés, et une évolution à la baisse

Les employés qualifiés forment le groupe le plus nombreux des quatre catégories étudiées : 918 000 emplois soit 18% de l'emploi de l'Île-de-France. A titre de comparaison les cadres représentent 23% de l'emploi. Les contenus d'emploi, en raison de la construction de la nomenclature, sont plus éloignés pour les employés, entre qualifiés et non qualifiés, que pour les ouvriers. De ce fait, la localisation des employés qualifiés se détache notablement de celle des employés peu qualifiés.

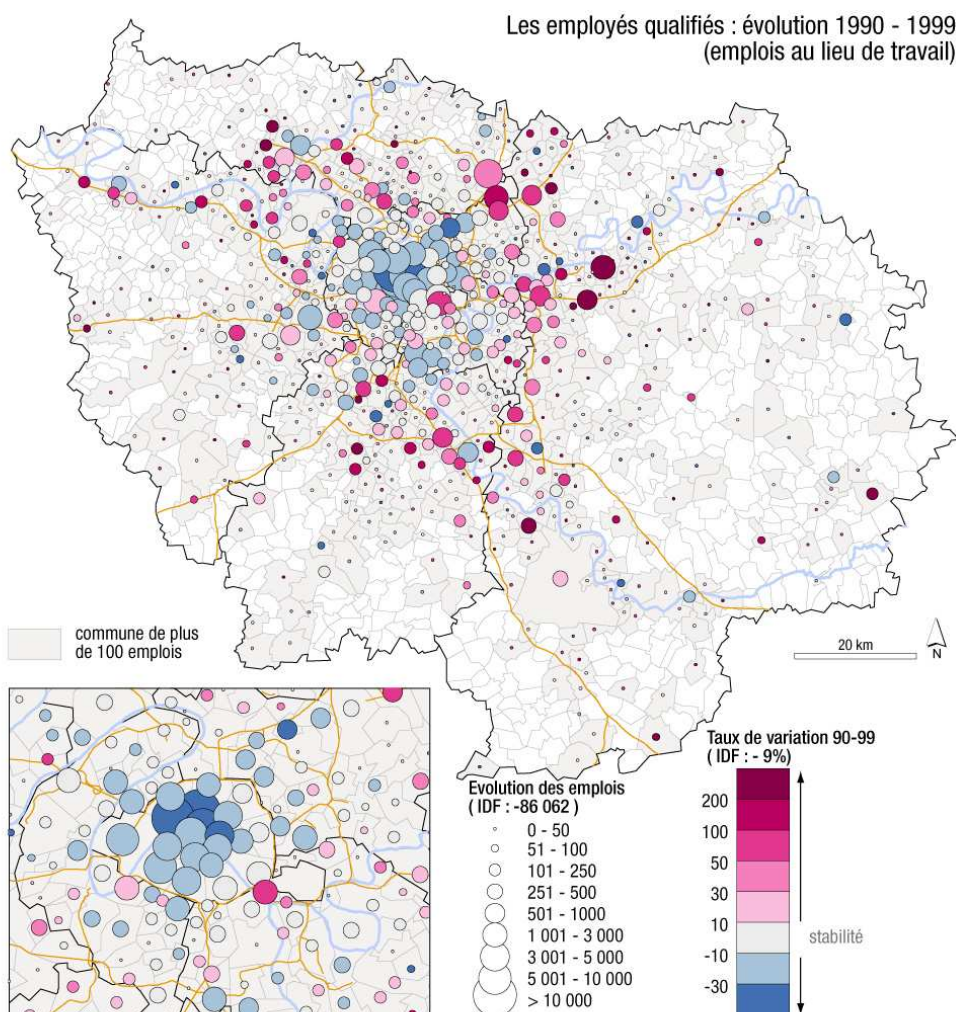
La localisation des emplois d'employés qualifiés est très polarisée sur Paris qui concentre 37% des effectifs régionaux et contrairement aux catégories précédentes, les employés qualifiés sont plus représentés dans l'emploi de la capitale que dans la moyenne de l'emploi régional (indice 117 pour une moyenne régionale de 100). Les indices de présence les plus élevés sont ceux des 4<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> arrondissements. Globalement les employés qualifiés sont présents dans l'ensemble de l'agglomération économique mais dans des proportions très variables. En particulier, ils sont sous ou moyennement représentés dans les pôles économiques majeurs de l'ouest.



Les pôles d'emploi de grande couronne comptent des effectifs relativement importants et dans certains, ils occupent une part de l'emploi supérieure à la moyenne régionale (Melun, Provins, Versailles Rambouillet, Fontainebleau, Melun, des communes d'ex villes nouvelles de Cergy et d'Evry). Ce n'est pas le cas à Rambouillet, Meaux, Versailles, Coulommiers, où ils n'ont qu'une très moyenne représentation dans l'économie locale.

Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

A la différence des employés peu qualifiés, les employés qualifiés ont une évolution négative entre 1990 et 1999. Rien d'étonnant donc, à ce que les cartes d'évolution à la commune de ces deux groupes présentent peu de similitudes. Les effectifs d'employés qualifiés accusent des diminutions fréquentes et importantes notamment à Paris et dans certaines communes de petite couronne. Des



croissances sont relevées dans des communes le plus souvent situées en grande couronne aux franges de l'agglomération centrale. Parmi les communes en croissance, à la fois en proportion et en effectifs on notera : Roissy, Chessy, Tremblay en France, Charenton le Pont (Nanterre et le 12<sup>ème</sup> arrondissement ont aussi des croissances de plus de 1 000 emplois mais dans des proportions inférieures à 10%).

### Ventilation des emplois d'employés qualifiés par département en 1999

	1999			1990-1999	
	Effectifs	Part régionale	Indice de présence*	Variation nette	Variation relative
		en %	(base 100)	en effectifs	en %
Paris	340 850	37,1	117	-93 833	-21,6
Hauts de Seine	128 606	14,0	87	-5 696	-4,2
Seine - st- Denis	82 078	8,9	93	-3 170	-3,7
Val de Marne	87 326	9,5	102	-1 330	-1,5
Yvelines	81 381	8,9	89	218	0,3
Seine et Marne	62 948	6,9	89	10 051	19,0
Essonne	65 447	7,1	90	1 191	1,9
Val d'Oise	69 147	7,5	101	7 446	12,1
Île de France	917 783	100,0	100	-85 123	-8,5

\*Part des employés peu qualifiés/part des actifs

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

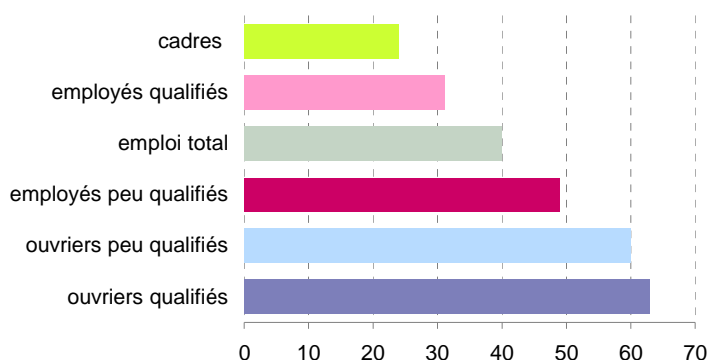
## 4.5 Concentration et desserrement des emplois peu qualifiés

### Ouvriers : une répartition plus dispersée des effectifs que la moyenne des emplois avec une forte présence dans certaines communes

Les effectifs d'emploi ouvriers peu qualifiés et qualifiés ont une répartition plus dispersée dans l'espace régional que celle des employés ou encore des cadres<sup>33</sup>. La moitié des emplois d'ouvriers peu qualifiés se localise sur 63 communes (60 pour les ouvriers qualifiés) alors que pour les cadres seulement 24 communes totalisent la moitié des effectifs.

Entre 1990 et 1999, l'emploi ouvrier s'est réparti de façon plus homogène entre les communes, une tendance partagée par les différents types d'emploi. Les emplois ouvriers ont une localisation moins concentrée sur quelques communes, avec une moins forte corrélation des effectifs au nombre total d'emplois de la commune. Il en résulte une forte présence de l'emploi d'ouvriers peu qualifiés dans de nombreuses communes, très caractéristiques de la structure de l'emploi (indices de présence élevés).

La moitié des effectifs concentré sur un petit nombre de communes



### Employés : des effectifs plus concentrés sur certaines communes mais moins représentatifs de l'emploi communal

Les emplois d'employés peu qualifiés ont des effectifs moins concentrés que ceux de la moyenne régionale ou que des employés ou des cadres (voir annexe) mais nettement plus que ceux des ouvriers. La moitié des effectifs se localisent sur 49 communes au lieu de 60 pour les ouvriers peu qualifiés. Les employés peu qualifiés, près de deux fois plus nombreux que les ouvriers peu qualifiés sont moins « spécifiques » de l'emploi départemental et communal : les communes où les indices de présence sont élevés sont rares.

Les employés ont une localisation plus proche de celle des cadres et de l'ensemble des emplois que celle des ouvriers. Ces groupes ont aussi des effectifs beaucoup plus élevés que ceux des ouvriers. Ainsi deux grands types de répartition géographique apparaissent : d'un côté celle des cadres et des employés, qualifiés et peu qualifiés et de l'autre, celle des ouvriers.

### Répartition des effectifs d'emploi en 1999

	OPQ 1999	EPQ 1999	OQ 1999	EQ 1999	cadres1999	total
	Nombre de communes					
50%	60	49	63	31	24	40
75%	146	142	155	74	71	117
90%	276	265	288	204	168	238
95%	373	362	389	284	247	333
100%	720	720	720	720	720	720

Source: RGP de 1999

Champs: Actifs peu qualifiés travaillant en Île-de-France dans 720 communes

Lecture : en 1999, les 146 communes les plus importantes en effectifs d'emplois d'ouvriers peu qualifiés totalisent 75% des emplois ouvriers peu qualifiés des 720 communes étudiées.

<sup>33</sup> Voir encadré « indices de dispersion géographique » en annexe.



**Répartition des effectifs d'emploi en 1990**

	OPQ 1990	EPQ 1990	OQ 1990	EQ 1990	cadres1990	Total1990
	Nombre de communes					
50%	50	39	51	25	22	35
75%	134	122	133	76	64	103
90%	262	239	254	177	154	220
95%	355	327	348	251	228	307
100%	720	720	720	720	720	720

Source: RGP de 1990

Champs: Actifs peu qualifiés travaillant en Île-de-France dans 720 communes

## 4.6 Une comparaison entre lieux de travail et lieu de résidence

### Ouvriers peu qualifiés

Plus de 313 300 ouvriers peu qualifiés (actifs occupés) résident en Île-de-France soit 6,5% de la population active occupée régionale.

Les effectifs les plus importants sont ceux de la Seine Saint Denis où résident plus de 72 900 actifs occupés ouvriers peu qualifiés. Ce département accueille la plus forte proportion d'ouvriers peu qualifiés en Île-de-France, tant en proportion du total régional (18% des ouvriers peu qualifiés franciliens) qu'en proportion de la population du département (indice de 168).

Entre 1990 et 1999, le nombre d'ouvriers peu qualifiés résidant dans Paris a diminué d'environ un tiers pour une moyenne régionale de -21%. Cependant, en nombre, Paris est le deuxième lieu de résidence des ouvriers peu qualifiés après la Seine-St-Denis même s'ils sont sous représentés dans la population active parisienne (indice de 60 pour une moyenne de 100). Le même constat peut être fait mais en plus nuancé pour les Hauts de Seine puis pour le Val de Marne (des effectifs importants mais une présence de moins en moins marquée et un recul des effectifs sur la période 90-99). Les résultats observés dans les Yvelines s'inscrivent dans cette dynamique. Dans les deux autres départements de grande couronne, la Seine et Marne et le Val d'Oise, les ouvriers peu qualifiés sont plus présents que la moyenne. En Seine Saint-Denis, les effectifs diminuent moins que dans l'ensemble de l'Île-de-France (-17% au lieu de -21%).

### Ouvriers peu qualifiés au lieu de résidence, par département en 1999

	1999				
	Effectifs	Part régionale en %	Indice de présence* (base 100)	Taux d'emploi*	Variation relative en %
Paris	58 172	14,7	60	1,2	-34,2
Hauts de Seine	44 404	11,2	75	0,8	-29,2
Seine st Denis	72 917	18,4	168	0,6	-16,9
Val de Marne	49 809	12,6	106	0,8	-25,7
Yvelines	40 790	10,3	83	0,8	-21,2
Seine et Marne	50 948	12,9	128	0,8	-14,6
Essonne	39 020	9,9	105	0,8	-11,9
Val d'Oise	39 830	10,1	117	0,8	-10,2
Île de France	395 890	100,0	100	0,8	-20,9

\*Part des employés peu qualifiés/part des actifs de la commune / même ratio en Île-de-France

\*\*Emplois/actifs occupés au lieu de résidence

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire) actifs occupés au lieu de travail

Paris maintient un volume d'emplois d'ouvriers peu qualifiés important, en dépit des diminutions élevées d'emplois de cette catégorie. Ainsi le taux d'emploi des ouvriers peu qualifiés est supérieur à 1 dans la capitale, ce qui n'est pas le cas dans le département des Hauts de Seine, deuxième département après Paris pour le taux d'emploi général.

La carte des ouvriers peu qualifiés au lieu de travail et celle des ouvriers peu qualifiés au lieu de résidence présentent le même contraste entre le quadrant ouest et la partie nord-est. Dans les

grandes lignes, les territoires qui ont une plus forte présence ouvrière dans leur population sont aussi ceux qui ont les plus forts taux de présence dans leur emploi. Une petite dizaine de communes ont à la fois un effectif élevé (plus de 2 000 actifs) et une proportion d'ouvriers peu qualifiés deux fois supérieure à la moyenne régionale (indice de présence supérieur à 200) : Saint-Denis, Aubervilliers, Bobigny dans le 93 ; Mantes la Jolie, Les Mureaux dans le 78 en Seine aval, Corbeil Essonne dans le 91 , Meaux dans le 77 ; Gennevilliers dans le 92.

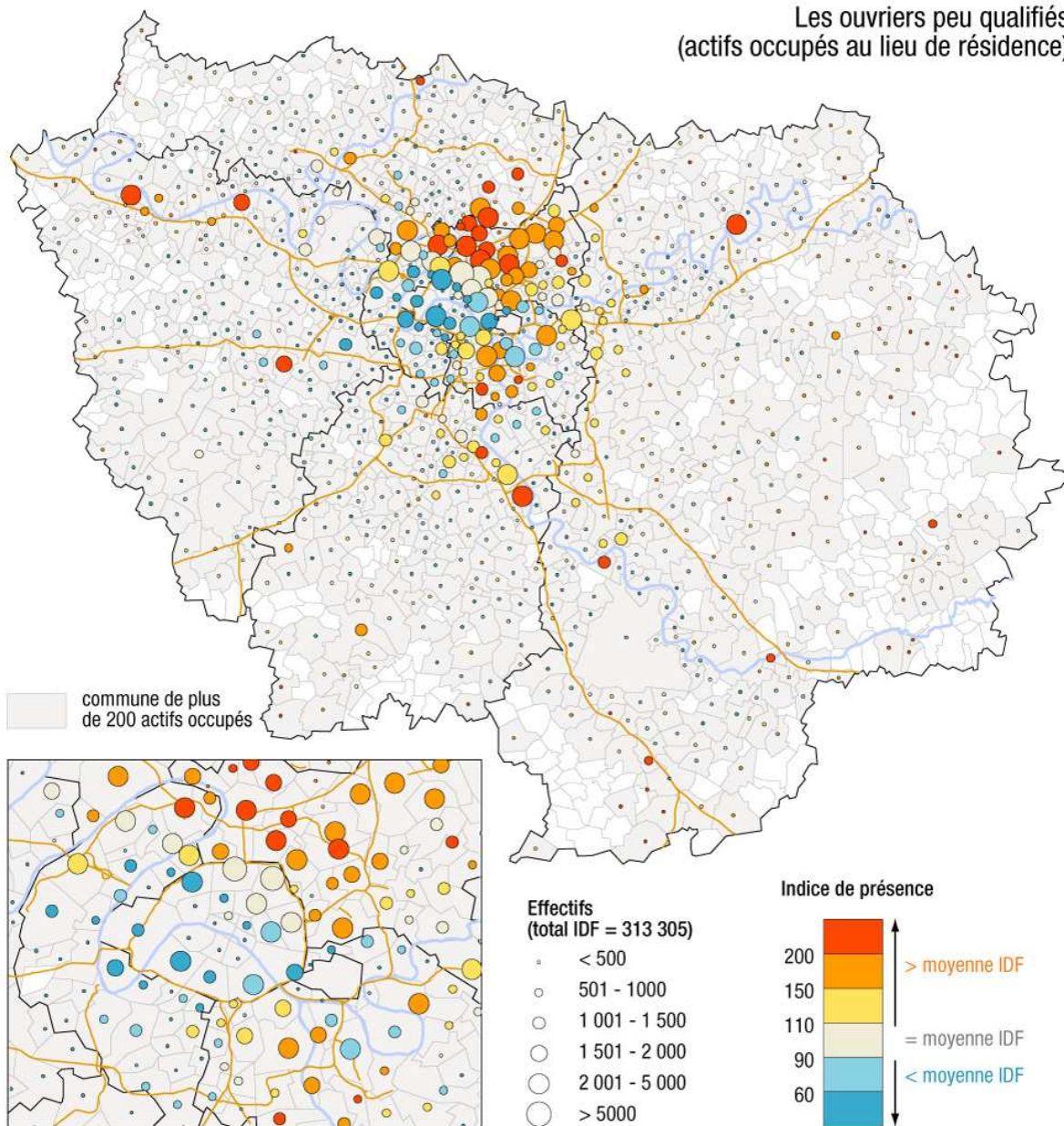
Il semble que certains territoires (ensemble infra régional, communes voisines) ont des « profils » ouvriers tant dans leurs emplois que leurs habitants. Mais cette adéquation n'est que relative. En effet, cette lecture repose sur les taux de présence, sur les « profils » des communes mais laisse de côté les volumes. Or en n'observant que les effectifs d'emplois et d'actifs occupés au lieu de résidence, des déséquilibres apparaissent. Une bonne part des emplois d'ouvriers peu qualifiés se situent dans des pôles d'emploi où ils sont peu nombreux à habiter.

Par ailleurs, un grand nombre d'ouvriers non qualifiés habitant l'Île-de-France n'ont pas d'emploi. En 2001, le taux de chômage des ouvriers peu qualifiés était de 18,4%, plus du double de la moyenne régionale (taux de chômage de 7,9)<sup>34</sup>. Les lieux de résidence des ouvriers peu qualifiés correspondent majoritairement à des secteurs dégradés sur le plan de l'emploi.

---

<sup>34</sup> Le désajustement est plus marqué si l'on tient compte des emplois occupés par des actifs résidents hors Île-de-France : en 1999 on compte 324 700 emplois d'ouvriers peu qualifiés pour 313 300 actifs occupés résidents en Île-de-France.

## Les ouvriers peu qualifiés (actifs occupés au lieu de résidence)



Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## Employés peu qualifiés

Plus de 553 000 employés peu qualifiés (actifs occupés) résident en Île-de-France.

Les employés peu qualifiés résident principalement à Paris (18% des effectifs régionaux), essentiellement dans les arrondissements périphériques avec des taux de présence supérieurs à la moyenne dans le 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements. La Seine Saint-Denis loge près de 15% des employés peu qualifiés occupés en Île-de-France et vient en tête pour le poids de cette catégorie dans la population active occupée du département. Le reste des effectifs se répartit de façon relativement homogène dans les autres départements.

Les employés peu qualifiés, tout en étant deux fois plus nombreux que les ouvriers peu qualifiés ont des taux de présence moins contrastés. On notera cependant une présence supérieure à la moyenne dans un ensemble de communes situées au nord de Paris (Boucle Nord des Hauts de Seine, moitié ouest de la Seine Saint-Denis) et dans quelques communes de grande couronne. A l'inverse les employés peu qualifiés sont sous représentés dans le centre de Paris, dans les communes de la Défense, dans une majorité de communes des Hauts de Seine, avec des prolongations vers les Yvelines (quadrant ouest).

Entre 1990 et 1999 les employés peu qualifiés ont augmenté de 20% en Île-de-France. La croissance est particulièrement élevée en Seine et Marne (36%) et très faible à Paris (2,8%). Les autres départements ont des croissances de l'ordre de 21 à 24 % et le Val d'Oise de 28,5%.

Les taux d'emploi départementaux sont relativement homogènes excepté pour la capitale où il est positif (Paris compte près de deux fois plus d'emplois que d'actifs occupés résidents) et il est minimal pour la Seine saint Denis.

Pour conclure, les employés ont des lieux d'habitat plus dispersés que leurs emplois. Paris reste le principal pourvoyeur d'emploi (et détient le seul taux d'emploi positif) mais sa part dans l'emploi des employés peu qualifiés de l'Île-de-France tend à reculer au profit de la banlieue, la même tendance étant observée pour l'habitat. Cela pose la question de l'adéquation emploi/logement en zone périphérique et de l'accessibilité aux emplois au regard de la difficulté des déplacements banlieue-banlieue en transports en commun.

### Employés peu qualifiés au lieu de résidence, par département en 1999 (actifs occupés)

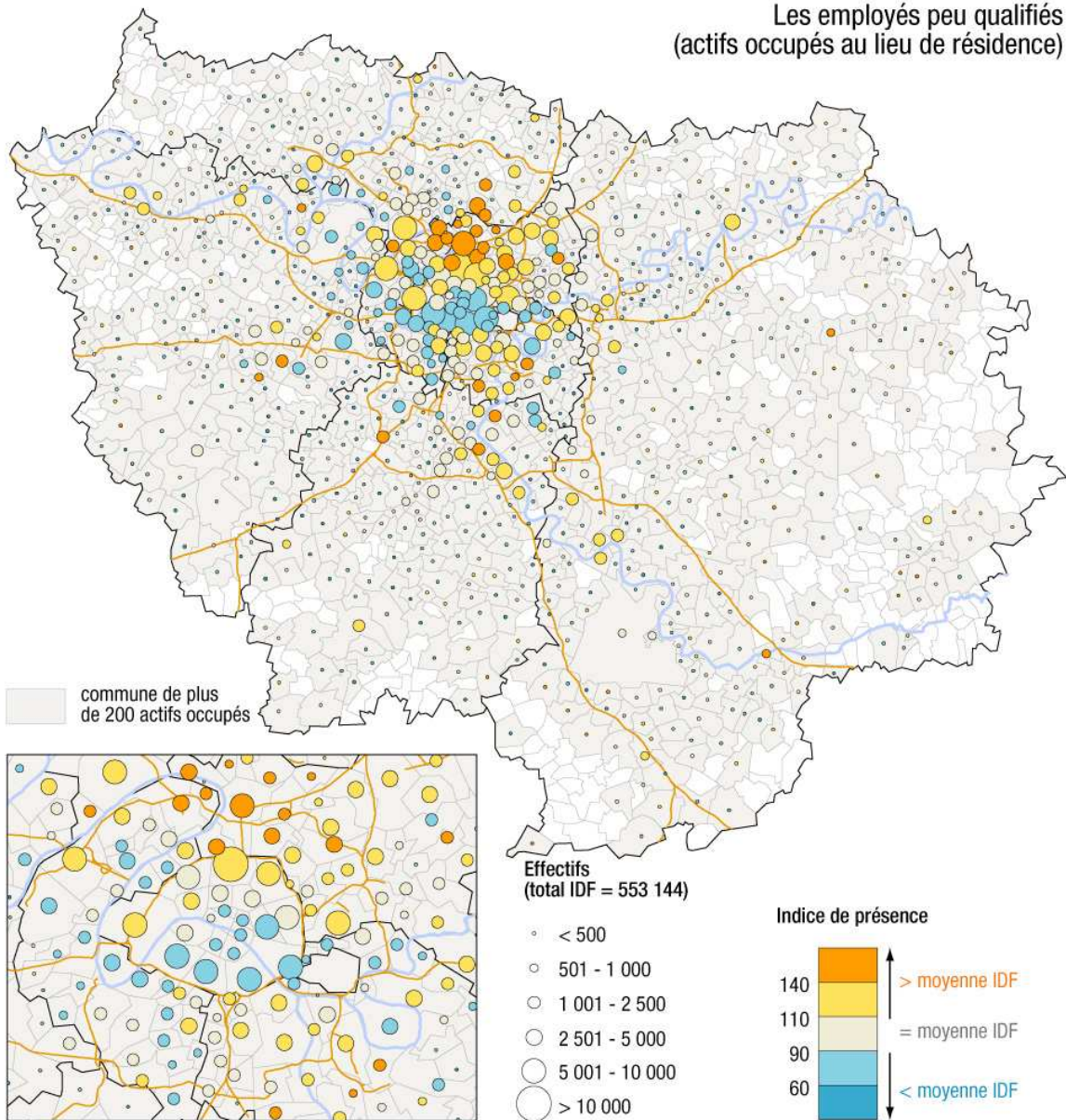
	1999				
	Effectifs	Part régionale en %	Indice de présence* (base 100)	Taux d'emploi**	Variation relative en %
Paris	102 764	18,6	91	1,7	+2,8
Hauts de Seine	72 317	13,1	97	1,1	+21,3
Seine st Denis	81 652	14,8	128	0,7	+24,1
Val de Marne	63 478	11,5	102	0,9	+21
Yvelines	61 913	11,2	91	1	+23,1
Seine et Marne	60 411	10,9	101	0,9	+36,2
Essonne	54 809	9,9	95	0,9	+22,2
Val d'Oise	55 800	10,1	103	0,8	+28,5
Île de France	553 144	100	100	1	+20

\*Part des actifs occupés employés peu qualifiés/part des actifs occupés totaux

\*\*Emplois/actifs

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

## Les employés peu qualifiés (actifs occupés au lieu de résidence)



Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## ■ 5. Typologie des communes franciliennes selon le poids de l'emploi peu qualifié et l'orientation économique du système productif

Deux outils statistiques (cf. méthodologie) ont permis de regrouper les communes franciliennes selon la part de l'emploi peu qualifié et l'orientation économique du système productif de chaque commune. Les résultats obtenus, typologie et carte, proposent une vue d'ensemble des logiques de localisation des emplois peu qualifiés et un regard synthétique sur l'organisation spatiale du système productif francilien.

### Méthodologie

Afin d'analyser simultanément l'impact d'un grand nombre d'indicateurs sur la structuration économique de l'espace francilien, une Analyse en Composantes Principales (ACP) et une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) ont été réalisées sur 720 communes franciliennes (communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés) représentant plus de 99% de l'emploi régional (analyse des données du recensement de 1999 principalement sur les actifs au lieu de travail). Les variables actives dans l'analyse sont :

- les catégories sociales regroupées en 5 groupes : agriculteurs-artisans-commerçants-chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés et ouvriers qualifiés ; employés et ouvriers peu qualifiés,
- les fonctions réalisées par les emplois peu qualifiés : emplois peu qualifiés de l'hôtellerie-restauration ; emplois peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité ; emplois peu qualifiés des services de proximité ; emplois peu qualifiés de la distribution-vente ; emplois peu qualifiés de la mobilité des biens ; emplois peu qualifiés de la fabrication.

Les outils statistiques que sont l'ACP et la CAH ont permis de croiser, d'organiser et de simplifier l'ensemble de ces informations (analyse de deux indicateurs pouvant chacun prendre 5 et 6 modalités sur 720 communes).

Plus précisément, l'ACP identifie les relations, liaisons entre les variables et permet de répartir les communes les unes par rapport aux autres sur la base des variables actives.

A la suite de l'ACP, la CAH permet de réaliser des typologies c'est à dire de constituer des classes de communes ayant le plus de similarités entre elles et se différenciant le plus des communes des autres classes.

Une typologie permettant de regrouper les 720 communes initiales en 7 classes a été sélectionnée.

Pour chacune de ces classes, la moyenne des valeurs prises par les variables (catégories sociales et fonctions réalisées par les emplois peu qualifiés) pour chacune des communes est calculée. Ceci nous fournit un profil d'ensemble (ou profil moyen) de chacune des classes qui est analysé ici.

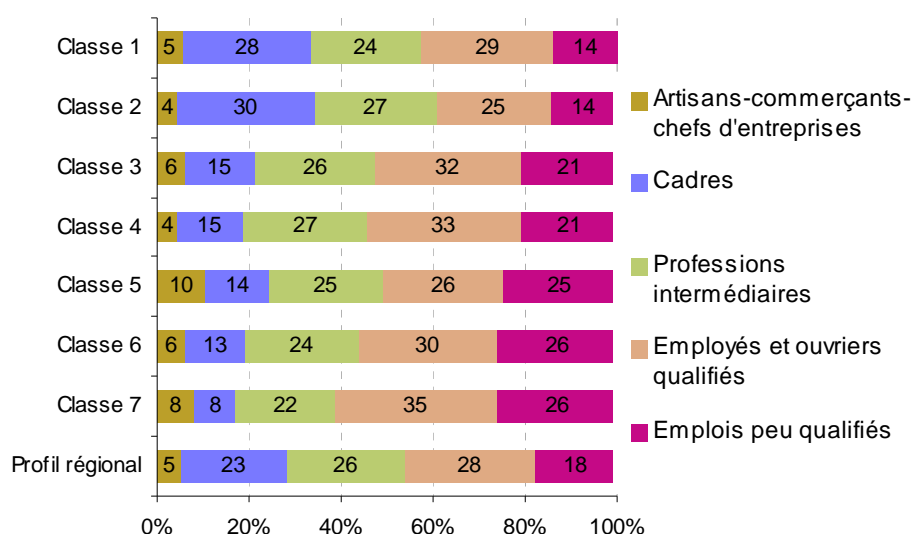
Un certain nombre de variables complémentaires – ne participant pas à la construction du modèle – ont été analysées :

- des éléments sur l'emploi de chaque commune : volume total d'emploi, répartition de l'emploi par fonctions, distinction des employés et ouvriers parmi les catégories qualifiées ou peu qualifiées, répartition de l'emploi par secteurs d'activité,
- des éléments sur la population résidente de chaque commune : nombre d'habitants, catégories sociales des actifs résidents (5 groupes).

## Des communes regroupées selon sept profils économiques

La typologie retenue aboutit à regrouper les communes franciliennes en sept classes selon le poids des différentes catégories professionnelles et la spécialisation fonctionnelle des emplois peu qualifiés. Elle fait apparaître des ensembles de communes présentant un système économique similaire. Si une commune peut s'éloigner du profil économique moyen de la classe à laquelle elle appartient, les éléments stables sont le poids des emplois peu qualifiés dans l'emploi et leur orientation fonctionnelle. Les classes sont listées selon la part des peu qualifiés dans l'emploi. L'emploi peu qualifié est sous-représenté dans l'emploi des deux premières classes (14% en moyenne), proche de la moyenne régionale pour les classes 3 et 4 et sur-représenté au sein des trois dernières (26%).

### Poids des différentes catégories sociales dans l'emploi selon les classes



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

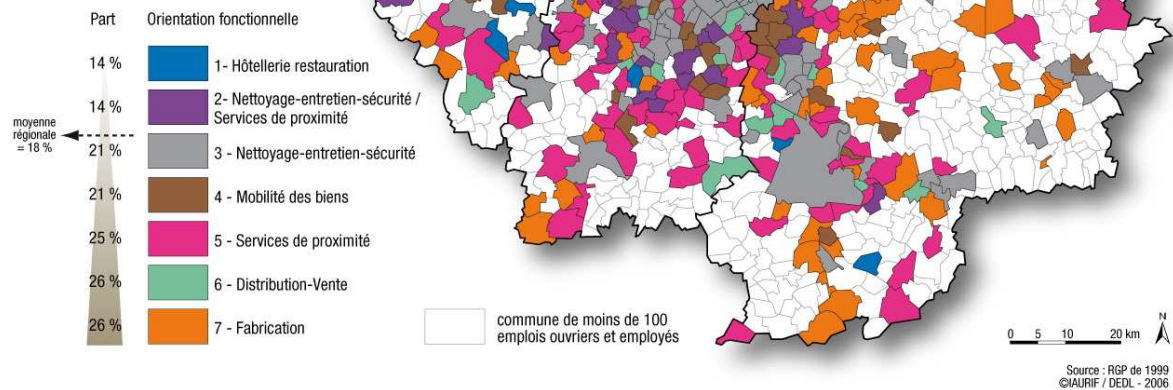
La carte ci-contre indique l'appartenance des communes à l'une des sept classes. Dans sa structuration générale, la carte rappelle l'opposition classique entre l'est et l'ouest de l'Île-de-France (classe 2 et 3) dans les volumes d'emplois et dans les spécialisations économiques, une moindre présence des peu qualifiés dans les classes où la production abstraite est élevée (Paris et communes de l'ouest) avec la présence plus marquée des peu qualifiés en grande couronne.

L'approche géographique (cf. partie 4) a montré que les employés peu qualifiés et les ouvriers peu qualifiés avaient des logiques de localisation différentes qui marquent la construction de la typologie proposée ici. Les employés ont une localisation souvent en lien avec le volume total d'emploi alors que les ouvriers ont des localisations qui leur sont propres avec des taux de présence dans l'emploi communal plus élevés.

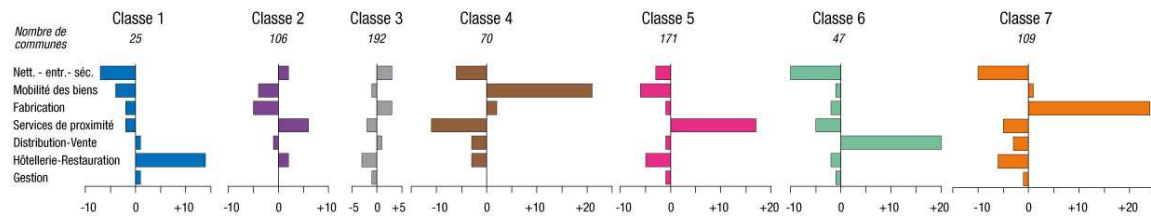


## Les emplois peu qualifiés en Ile-de-France Typologie de communes

Communes regroupées selon la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total et son orientation fonctionnelle



Ecart des profils des classes au profil régional



Quelques éléments chiffrés sur chaque classe

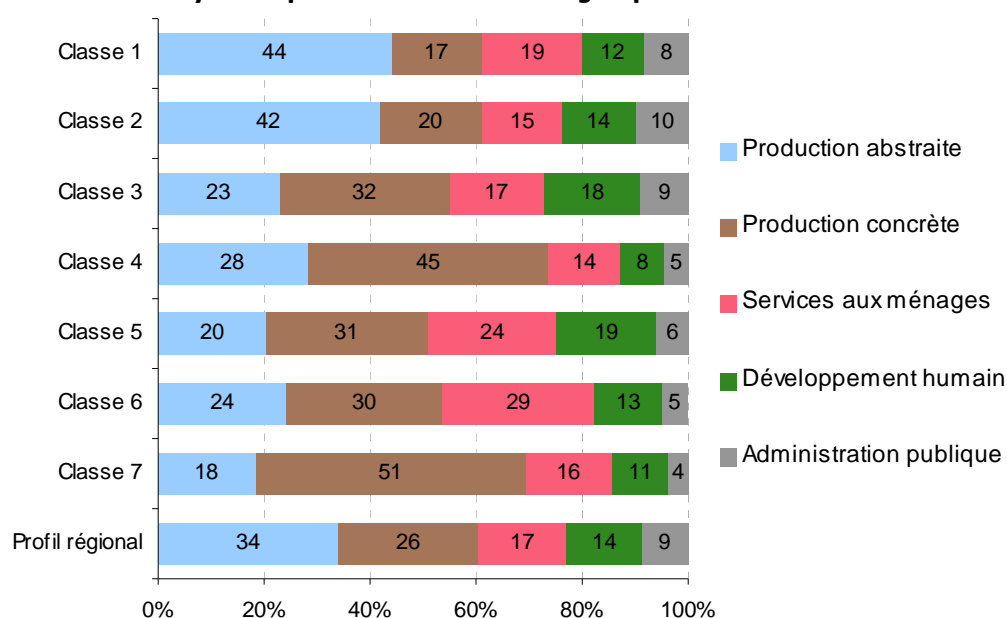
	Volume d'habitants	Part de la classe ds la population régionale* (%)	Volume d'emplois	Part de la classe ds l'emploi régional* (%)	Evolution de l'emploi 90-99 (%)	Volume d'emplois peu qualifiés	Part de la classe ds l'emploi peu qualifié (%)	Evolution de l'emploi peu qualifié 90-99 (%)
Classe 1	470 658	4	639 678	13	-21	89 612	10	-18
Classe 2	3 562 686	33	2 083 411	42	+3	297 990	34	+1
Classe 3	4 226 821	40	1 434 168	29	-0,1	298 008	34	+2
Classe 4	758 681	7	434 722	9	+10	91 571	10	+11
Classe 5	930 305	9	175 922	4	+7	43 163	5	+15
Classe 6	323 522	3	110 566	2	+14	28 724	3	+24
Classe 7	381 562	4	119 864	2	-1	31 186	4	-5
Ensemble*	10 654 235	100	4 998 331	100	-1	880 254	100	+1

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail  
\* La référence régionale calculée ici porte sur les 720 communes de l'analyse. Néanmoins ces dernières représentent plus de 99% de l'emploi régional et plus de 97% de la population et des actifs occupés au lieu de résidence

**Les classes 1 et 2 regroupent des communes dont le système productif est tourné vers les fonctions dites « métropolitaines » à forte valeur ajoutée** : les fonctions de production abstraite regroupent respectivement 44% et 42% des emplois des communes de ces classes contre 34% au niveau régional ; les cadres occupent près de 30% des emplois. Les cadres sont également très présents parmi la population résidente (respectivement 39% et 33% des actifs résidents des communes des classes 1 et 2). Ces classes, notamment la deuxième, regroupent 55% des emplois et 37% des actifs résidents régionaux et sont donc plus tournées vers l'emploi que vers l'accueil d'habitants.

La classe 1 a connu l'évolution de l'emploi la plus défavorable : baisse de -21% du volume d'emploi et -18% pour les seuls emplois peu qualifiés. Ces résultats sont très influencés par la présence de certains arrondissements parisiens. L'emploi a légèrement progressé au sein des communes de la classe 2 : +3% en moyenne pour l'ensemble des emplois et +1% pour l'emploi peu qualifié.

### Orientation du système productif des différents groupes de communes<sup>35</sup>



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

**Le système économique des classes 3, 5 et 6 est plus orienté sur les activités de production concrète** (5 points au dessus de la moyenne régionale) **et les fonctions de services à la population** : services aux ménages pour les classes 5 et 6 et une légère sur-représentation des fonctions de développement humain pour la classe 3. La présence plus importante de fonctions liées aux besoins de la population découle du fait que ces communes regroupent un nombre plus importants d'habitants que d'emplois notamment pour les communes de la 5<sup>ème</sup> classe : le taux d'emploi moyen de la classe est de 0.4 ; il est de 0.8 pour les classes 3 et 6.

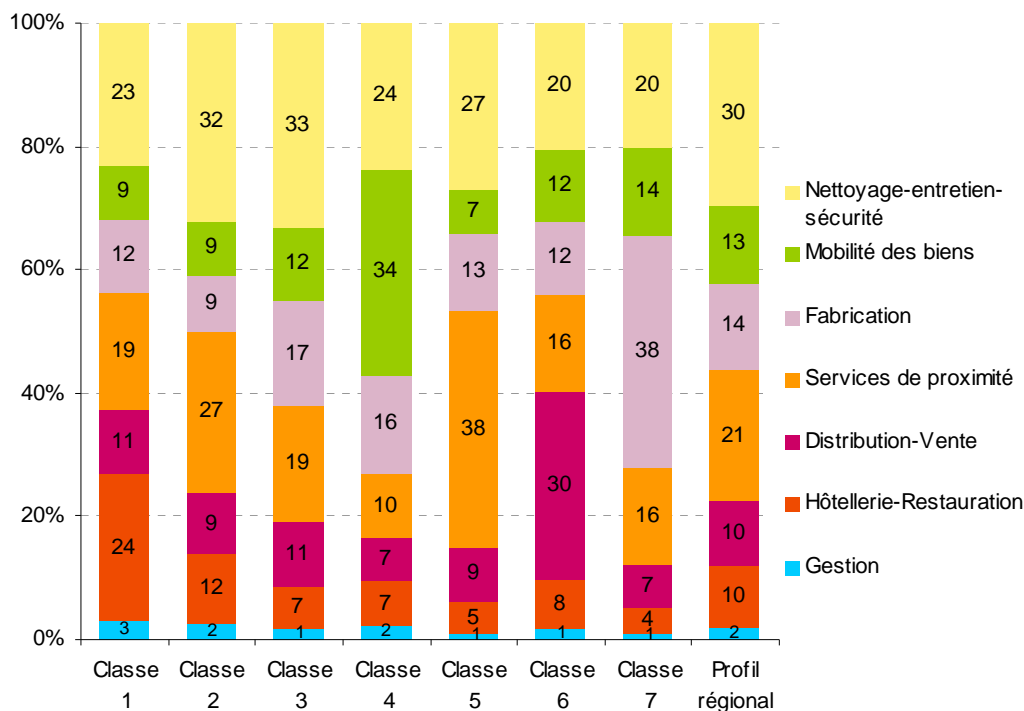
Selon les classes, les employés et ouvriers occupent entre 51% et 56% des emplois - contre 46% au niveau régional - les emplois peu qualifiés étant plus présents dans l'emploi des classes 5 et 6.

La classe 3 est celle qui regroupe le plus grand nombre de communes (192), ces dernières représentant 40% de la population régionale et 29% des emplois. L'emploi de ce groupe est resté stable au cours des années 1990 ; l'emploi peu qualifié a progressé de +2%. La majorité des

<sup>35</sup> La classification utilisée pour analyser le système productif est celle de la grille fonctionnelle présentée p.24-25

communes de cette classe présente un système économique développé et diversifié, l'hypothèse peut être faite que ces communes viennent en appui des communes spécialisées sur la production abstraite (mais plus tourné vers les résidents). La spécificité économique des communes de la classe 5 est la sur-représentation des fonctions de services de proximité notamment pour les emplois peu qualifiés ; celle des communes de la classe 6 est le poids important de la fonction distribution-vente. L'emploi des classes 5 et 6 a progressé au cours des années 1990, respectivement +7% et +14%. Le développement des emplois peu qualifiés a été nettement plus élevé : +14% et +24%.

### Orientation des emplois peu qualifiés selon les classes



Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

**Les classes 4 et 7 sont clairement orientées vers les activités de production concrète** notamment la mobilité des biens pour la classe 4 (14% de l'emploi en moyenne contre 5% dans l'emploi régional) et la fabrication, recouvrant la fabrication industrielle mais aussi artisanale ou du bâtiment qui rassemble 32% des emplois de la classe 7. Toutes les autres sphères économiques sont sous-représentées. Le poids des emplois occupés par les ouvriers et employés est encore plus élevé que pour les classes précédentes : ils occupent 6 emplois sur 10, la part des emplois peu qualifiés est maximale. A l'inverse, les cadres n'assurent que 13% et 8% des emplois des classes 6 et 7.

L'emploi s'est développé au cours des années 1990 dans les communes de la classe 4 : +10% pour l'ensemble des emplois, +11% pour les emplois peu qualifiés. Les communes de la classe 7 ont connu une baisse d'emploi, -1% pour l'emploi total, -5% pour les peu qualifiés. Autrement dit, les communes les plus spécialisées sur les activités de fabrication ne sont donc pas celles à avoir connu les plus fortes pertes d'emplois de ce type.

## **Classe 1 : un profil très orienté vers la production abstraite : Paris centre et communes isolées**

*8 arrondissements parisiens, 7 communes du 77, 5 communes du 78, 2 du 91 et 3 dans le 95*

La fonction gestion est sur-représentée dans le système productif des communes de la classe 1 et rassemble 32% des emplois contre 20% au niveau régional. Les fonctions culture et hôtellerie-restauration sont également légèrement sur-représentées (respectivement 6% des emplois contre 3% au niveau régional et 6% contre 4% au niveau régional).

Les 25 communes de la classe 1 se situent à Paris et dans les départements de grande couronne. Toutes ces communes ont en commun une forte présence des emplois peu qualifiés sur la fonction hôtellerie-restauration soit 1/4 des emplois en moyenne contre 10% au niveau régional avec deux sous-groupes :

- Les arrondissements parisiens (1<sup>er</sup>, 2, 3, 6, 8, 9, 10 et 11<sup>ème</sup>) ont leur système productif orienté sur la fonction gestion (notamment les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>). La fonction culture peut représenter jusqu'à 8-9% des emplois (3<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>...). Seules deux autres communes franciliennes de la classe présentent le même profil : Saint-Aubin et Toussus-le-Noble. La spécialisation sur la fonction hôtellerie-restauration est uniquement une spécificité des emplois peu qualifiés ;
- Les autres communes ont un profil économique différent du profil moyen de la classe, orienté par la présence de certains arrondissements parisiens. L'emploi d'encadrement est plutôt sous-représenté ; ces communes sont spécialisées sur la fonction hôtellerie-restauration et les emplois peu qualifiés suivent cette tendance. Ces communes sont disséminées dans l'espace régional. Leur point commun est de présenter un intérêt touristique ou de loisirs générant une offre hôtelière ou de restauration à l'exemple de Chessy<sup>36</sup>. Cette spécialisation est d'autant plus importante que les emplois sont peu nombreux comme à Barbizon, Cernay-la-Ville et Clairefontaine-en-Yvelines au sein du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse...

## **Classe 2 : une forte présence des cadres et de la production abstraite: Paris ouest, Les Hauts de Seine avec un prolongement vers la périphérie ouest**

*9 arrondissements parisiens, 9 communes du 77, 26 communes du 78, 21 communes du 91, 29 communes du 92, 1 commune du 93, 8 communes du 94, 3 communes du 95*

Les communes de la classe 2 sont spécialisées<sup>37</sup> sur les fonctions gestion et/ou recherche. La main d'œuvre peu qualifiée est peu présente exerçant en premier lieu des fonctions de nettoyage-entretien-sécurité ; puis de services de proximité.

Ce sont des communes de l'ouest et du sud de l'agglomération centrale : arrondissements du sud et de l'ouest parisiens, 29 communes des Hauts de Seine sur 36 avec un prolongement vers les Yvelines en direction de Saint-Quentin<sup>38</sup> et dans le Sud (Gentilly, Arcueil, Cachan dans le Val de Marne) et jusqu'à Massy, Saclay, Palaiseau, Orsay, Les Ulis.

Dans une moindre mesure, un axe apparaît à l'est partant de Paris et allant vers les communes de l'ancienne ville nouvelle de Marne-la-Vallée : Vincennes, Saint-Mandé, Charenton-le-Pont dans le 94, Noisy-le-Grand dans le 93 (seule commune du département dans cette classe), Champs-sur-Marne, Noisiel dans le 77.

<sup>36</sup> Les cadres occupent 14% des emplois ; 20% de l'ensemble des emplois exercent une fonction d'hôtellerie-restauration contre 4% au niveau régional ; 45% des emplois peu qualifiés sont également sur cette fonction.

<sup>37</sup> Deux communes regroupant un nombre important d'emplois s'éloignent du profil moyen de la classe : Saint-Germain en Laye (plus orienté sur les emplois du développement humain notamment la fonction médicale et la formation) et Versailles (plus orienté sur la sphère de l'administration publique) avec une part des cadres proche de la moyenne régionale.

<sup>38</sup> A titre d'exemple, 28% des emplois situés à Guyancourt exercent une fonction de recherche, 27% de gestion. Les cadres occupent 41% des emplois.

**Classe 3 : Employés et ouvriers occupent plus de la moitié des emplois, le système productif n'est pas spécialisé excepté pour trente communes orientées sur la fonction médicale : anneau de première couronne élargie nord, est et sud**

*3 arrondissements parisiens, 41 communes de la Seine et Marne, 27 communes du 78, 34 communes du 91, 2 communes du 92, 30 communes du 93, 23 communes du 94, 32 communes du 95*

La majorité des communes de cette classe ne présentent pas de véritable spécialisation fonctionnelle : la sphère de la production abstraite est moins développée (10 points de moins que la moyenne régionale), celle de la production concrète plus importante du fait d'une présence légèrement plus élevée de la fabrication et du nettoyage-entretien-sécurité y compris dans l'emploi peu qualifié. Les emplois assurant des fonctions de développement humain sont également plus présents.

De nombreuses communes ayant un nombre important d'emplois sont présentes dans cette classe du fait qu'elles ont un profil économique diversifié :

- Trois arrondissements parisiens : le 4<sup>ème</sup> plus orienté sur les fonctions de l'administration publique (34% des emplois de l'arrondissement), le 18<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> ne présentent pas de spécialisation ;
- Deux communes des Hauts de Seine (Asnières-sur-Seine et Villeneuve-la-Garenne) ;
- La moitié des communes du Val de Marne (23 communes sur 47), notamment Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Créteil, Fontenay-sous-Bois, Ivry-sur-Seine, Maisons-Alfort ;
- Trois quart des communes de la Seine Saint-Denis (30 sur 40). La majorité des communes de Seine-Saint-Denis ont entre 15% et 20% de leurs emplois sur la fonction de fabrication (Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, l'Isle-Saint-Denis, Noisy-le-Sec, Montfermeil, Romainville, Saint-Ouen ont les plus forts taux). Dans ce contexte, 1/5 des emplois peu qualifiés réalisent des tâches de fabrication mais leur fonction principale reste le nettoyage-entretien-sécurité ;
- Des communes de grande couronne rassemblant un grand nombre d'emplois : Chelles, Coulommiers, Dammaries-les-Lys, Fontainebleau, Lagny-sur-Marne, Meaux, Melun, Torcy en Seine et Marne; Le Chesnay, Mantes-la-Jolie, Poissy où la fabrication atteint 30% des emplois et 39% des emplois peu qualifiés, Rambouillet, Sartrouville dans les Yvelines; Corbeil-Essonnes, Draveil, Etampes, Ris-Orangis dans l'Essonne ; Argenteuil, Ermont, Franconville, Garges-lès-gonesse, Pontoise, Sarcelles dans le Val d'Oise.

Cette classe regroupe également des communes ayant un important volume d'emplois assurant des fonctions de développement humain notamment la formation (15% de leur emploi sur cette fonction soit 3 fois plus que la moyenne régionale) mais surtout la fonction médicale pour une trentaine de communes. En liaison avec la présence d'équipements hospitaliers, médico-sociaux (un quart des emplois de la commune dans la fonction médicale). Certaines communes ont plus de 5 000 emplois : Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Draveil, Longjumeau, Neuilly-sur-Marne, Montfermeil, Eaubonne, Montmorency ont entre 1/5<sup>ème</sup> et 1/4 de leurs emplois spécialisés sur la fonction médicale. D'autres communes présentent cette spécialisation du fait que l'équipement sanitaire est le principal employeur local comme à Meulan ou Le Port-Marly. Dans ces communes, plus de 40% des emplois peu qualifiés réalisent des tâches de nettoyage-entretien-sécurité (fonction comprenant les agents hospitaliers).

**Classe 4 : des ouvriers, des employés, peu de cadres: des localisations liées aux activités de flux**

*24 communes du 77, 5 communes du 78, 15 communes du 91, 1 commune du 92, 5 communes du 93, 5 communes du 94, 14 communes du 95*

Les communes composant cette classe sont orientées sur les activités de flux. Les emplois peu qualifiés suivent cette spécialisation : plus du tiers exercent une activité assurant la mobilité des biens (contre 13% au niveau régional).

On retrouve dans ce groupe les communes présentant un équipement exceptionnel directement lié aux activités de flux et les communes voisines souvent traversées par un axe routier. On citera : les installations portuaires : Gennevilliers, Bonneuil-sur-Marne, le pôle Orly-Rungis (et Thiais) et les communes le long de l'A6 jusqu'à l'ancienne VN d'Evry (Wissous, Chilly-Mazarin, Morangis, Champlan, Longjumeau, Fleury-Mérogis, Bondoufle et Lisses), le pôle de Roissy (Roissy-en-France, Tremblay-en-France) se prolongeant dans le Val d'Oise vers l'Oise (Gonesse, Goussainville, le Thillay, Louvres, Marly la Ville, Fosses, Survilliers), en Seine-et-Marne (Mitry-Mory, le Mesnil-Amelot, Thieux, Compans). Un axe apparaît également à proximité de Paris traversant la Seine-Saint-Denis (le Blanc-Mesnil, le Bourget, la Courneuve, Pantin). En Seine-et-Marne, entre l'A4 et la N4 (Emerainville, Lognes, Croissy-Beaubourg, Collégien, Ferrières-en-Brie, Bussy-Saint-Georges, Ozoir-la-Ferrière) et au sein de la ville nouvelle de Sénart (Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel et Savigny-le-Temple), à proximité de Cergy : Saint-Ouen-l'Aumône et Herblay. Quelques communes isolées dans les Yvelines : Trappes, le Perray-en-Yvelines et Auffargis plus au sud et Epone et Guerville le long de la Seine.

**Classe 5 : Un système productif tourné sur les fonctions de services aux ménages et de développement humain : des communes résidentielles, une localisation en grande couronne**

*57 communes du 77, 43 communes du 78, 32 communes du 91, 4 communes du 92, 1 commune du 93, 8 communes du 94, 25 communes du 95*

Les 171 communes de cette classe étant résidentielles, les emplois sont surtout orientés sur la satisfaction des besoins des habitants, les fonctions de services aux ménages et développement humain rassemblant 43% des emplois ; les activités de nettoyage-entretien sécurité et fabrication sont légèrement sur-représentées. 38% des emplois peu qualifiés réalisent des services de proximité. La majorité des communes présentant ce profil se situent en dehors de l'agglomération économique dont Avon, Bois le Roi, Lésigny, Thorigny-sur-Marne, Vaires-sur-Marne en Seine et Marne, Andresy, Bougival, Croissy-sur-Seine, Fontenay-le-Fleury, Houilles, Maisons-Lafitte, Noisy-le-Roi, Verneuil-sur-Seine, le Vesinet dans les Yvelines ; Bures-sur-Yvette, Etrechy, Igny, Morsang-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Yerres dans l'Essonne ; Enghien-les-Bains et Deuil-la-Barre, Auvers-sur-Oise, Bessancourt, Jouy-le-Moutier, Saint-Leu-la-Forêt, Vauréal dans le Val d'Oise.

A l'inverse, elles sont peu nombreuses en zone centrale ; on citera Bois-Colombes, Chaville, Vaucresson, Ville-d'Avray dans les Hauts de Seine, 8 communes du Val de Marne dont Joinville-le-Pont, le Perreux-sur-Marne, Plessis-Trevisse, Santeny, Noiseau, Marolles en Brie...), Gournay-sur-Marne en Seine Saint Denis, .

**Classe 6 : Un emploi sur quatre est peu qualifié, une spécialisation sur la production concrète et la distribution vente, des communes de grande couronne avec des grandes surfaces de vente**

*17 communes du 77, 13 communes du 78, 8 communes du 91, 1 commune du 94, 8 communes du 95*

Le poids de la fonction distribution-vente est la spécificité économique de cette classe : elle rassemble 16% des emplois contre 6% au niveau régional. Les emplois peu qualifiés sont également plus présents sur cette fonction puisque 30% d'entre eux réalisent ce type de tâche (contre 10% en moyenne en Île-de-France).

A l'exception d'une commune située dans le Val de Marne (Chevilly-Larue), toutes les communes de la classe 6 sont dans les départements de grande couronne, majoritairement en dehors de l'agglomération économique. Le point commun des communes de cette classe est de fournir une offre importante de surfaces commerciales ou que les établissements commerciaux soient les principaux

employeurs de communes offrant peu d'emplois<sup>39</sup> (seule une quinzaine de communes a plus de 2 000 emplois sur les 47 de la classe). Ces communes ont toutes au moins une grande surface alimentaire (hypermarché ou supermarché) voire plusieurs pour celles présentant le plus grand nombre d'emplois et la plupart du temps un commerce d'équipement de la maison (jardinerie, magasin de bricolage, d'électroménagers...). Les communes présentant le plus grand nombre d'emplois offrent plusieurs grandes surfaces alimentaires, plusieurs commerces d'équipement de la maison et d'autres commerces de plus de 300 m<sup>2</sup> de surface de vente. Ces communes ont toutes un centre commercial de plus de 5 000m<sup>2</sup>. Les principales communes de la classe 6 sont :

- Claye-Souilly, Pontault-Combault et Cesson en Seine-et-Marne
- Bois d'Arcy, Flins-sur-Seine, Maurepas, Montesson, Plaisir, Chambourcy dans les Yvelines
- Boussy-Saint-Antoine, Vigneux-sur-Seine, Ville-du-Bois, Villabé en Essonne
- L'Isle-Adam, Osny, Montigny-les-Cormeilles, Saint-Brice sous-Forêt et Moisselles dans le Val d'Oise

### **Classe 7 : un emploi sur deux est dans la production concrète : des communes de grande couronne, notamment en Seine-et-Marne**

*60 communes du 77, 17 communes du 78, 9 communes du 91, 3 communes du 93, 2 communes du 94, 18 communes du 95*

Près du tiers des emplois de cette classe réalise des tâches de fabrication. Les emplois peu qualifiés suivent cette orientation fonctionnelle puisque 38% d'entre eux exercent également une fonction de fabrication. La fonction mobilité des biens est légèrement sur-représentée (9% de l'ensemble des emplois au lieu de 5% au niveau régional).

La majorité des communes de cette classe se situent en grande couronne, en dehors de l'agglomération économique, pour une partie aux franges de l'Île-de-France. La Seine-et-Marne rassemble le plus grand nombre de communes (une soixantaine). Plusieurs sites sont clairement orientés sur les activités de fabrication : une dizaine de communes le long de la N36 (Marles-en-Brie, Fontenay-Trésigny, Champdeuil...), aux alentours de Nemours et l'A77 et D136 (Château-Landon, Souppes-sur-Loing, Bagnaux-sur-Loing, Saint-Pierre-lès-Nemours, Darvault, Grez-sur-Loing), des communes dispersées le long de la Seine ( Saint-Fargeau Ponthierry, la Rochette, Thomery, la Grande Paroisse...), le long de la Marne (aux alentours de Meaux : Villenoy, Trilport, Poincy ; Lisy-sur-Ourcq, Mary-sur-Marne, Septs Sorts... puis plus au cœur du département : Nangis, La Ferté-Gaucher...

La vallée de la Seine dans les Yvelines est une autre localisation privilégiée, en partant de Bonnières-sur-Seine, Rosny-sur-Seine, Mezières-sur-Seine, Aubergenville, Ecquevilly... On citera un axe routier cette fois, avec les localisations le long de la N12 en allant vers l'Eure-et-Loire (Houdan, Bazainville, Méré), Saint-Arnoult-en-Yvelines. Et pour mémoire, Angerville, Ollainville dans l'Essonne ; Arnouville-les-Gonesse , Bezons, Marines, Persan, Pierrelaye, le Plessis-Bouchart dans le Val d'Oise.

Sans oublier cinq communes en petite couronne, dans le Val de Marne et la Seine Saint-Denis : Mandres-les-Roses, Villeneuve-le-Roi et Coubron, les Pavillons-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine.

---

<sup>39</sup> Certaines communes disposant d'une offre commerciale plus conséquente n'apparaissent pas dans cette classe du fait que leur système économique est plus diversifié ou qu'elles regroupent un volume d'emplois plus élevé dans lequel les emplois de la distribution-vente ne sont pas une spécificité.





## ■ **Éléments de conclusion : enseignements et perspectives**

Bien que la notion de qualification soit mouvante, du fait de la définition utilisée ou du contexte économique, distinguer une catégorie d'emplois faiblement qualifiés permet de mesurer les spécificités de ce type d'emplois et celles des personnes qui l'exercent. La première partie de l'étude aborde les caractéristiques des actifs qui occupent des emplois peu qualifiés en Île-de-France et la place des emplois peu qualifiés dans l'économie régionale. Les résultats de cette approche donnent des repères quantitatifs et renversent certaines idées reçues sur la faible qualification.

### **1. La place des peu qualifiés dans le système productif**

#### **Un emploi en voie de disparition ?**

Souvent pressentis comme étant des emplois en voie de disparition du fait de la montée des qualifications et des emplois de production abstraite, alors que les emplois industriels disparaissent, la place des emplois peu qualifiés est loin d'être négligeable. Ils représentent près de 2 emplois sur 10 en Île-de-France. Au niveau des fonctions, la fabrication disparaît mais la majorité des fonctions occupées par les peu qualifiés se développent ou résistent mieux à la baisse.

#### **Un emploi industriel ?**

L'emploi peu qualifié autrefois industriel, ouvrier et masculin est aujourd'hui essentiellement occupé par des femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire, à des postes d'employées. Le tertiaire est dominant même pour les ouvriers : 68% d'entre eux travaillent dans un établissement tertiaire. Par ailleurs seuls 14 % des emplois industriels de l'Île-de-France sont occupés par des peu qualifiés.

#### **L'emploi peu qualifié est disséminé dans le système productif ?**

Les emplois peu qualifiés sont concentrés sur un petit nombre de fonctions du système productif. C'est un emploi peu diversifié en termes de tâches effectuées, qui est absent des fonctions de production abstraite, de développement humain et d'administration publique. Les actifs peu qualifiés remplissent des fonctions très spécifiques dans la production concrète et les services aux ménages. Par contre, ces fonctions étant nécessaires au bon fonctionnement de toutes les entreprises, les emplois peu qualifiés sont présents dans l'ensemble des secteurs d'activité économiques.

#### **L'emploi peu qualifié est « secondaire » dans une métropole internationale ?**

Les fonctions occupées par des actifs peu qualifiés sont essentiellement des fonctions que l'on pourrait qualifier « d'accompagnement », indispensables au fonctionnement de la métropole. En effet, en dehors de la fonction fabrication, les fonctions occupées par des actifs peu qualifiés répondent aux besoins des entreprises et des individus : mobilité des biens, nettoyage-entretien-sécurité, services de proximité, distribution-vente ou hôtellerie-restauration.

#### **Etre ouvrier dans un établissement tertiaire, c'est être un employé ?**

Autrefois, les frontières entre un poste d'ouvrier et un poste d'employé étaient plus claires : les ouvriers exerçaient leurs tâches de production dans un secteur industriel et les postes d'employés se confondaient avec des emplois d'exécution de bureau. Aujourd'hui, cette distinction a de moins en moins lieu d'être : les ouvriers du secteur industriel sont de moins en moins nombreux, ils exercent de plus en plus des activités de nettoyage, de transports et de manutention au sein d'entreprises tertiaires. Concernant les tâches de nettoyage, les employés peuvent être amenés à réaliser le même type de tâches dans des établissements publics. Autre exemple de la proximité des métiers ouvriers et

employés : les employés libre service exercent pour partie des tâches de manutention au sein d'établissements commerciaux. Néanmoins, il n'y a pas de véritable substitution entre les emplois ouvriers et employés, les pertes d'emploi d'ouvriers peu qualifiés étant concentrées sur la fonction fabrication et les développements des emplois d'employés peu qualifiés en grande partie sur la fonction services de proximité.

### **Un emploi réservé aux femmes, personnes sans diplôme et aux étrangers ?**

Les femmes occupent plus de la moitié des emplois peu qualifiés et elles se concentrent sur trois professions (assistantes maternelles – auxiliaires de vie, employés de maison, nettoyeurs). De plus, certaines professions, regroupant un volume conséquent d'emplois, sont quasi-exclusivement occupées par des femmes (plus de 90% des emplois de caissiers, employés de maison, assistantes maternelles).

De façon logique, les emplois peu qualifiés sont en grande partie occupés par des non diplômés : 33% au lieu de 12% pour la moyenne des emplois. Cependant les personnes diplômées sont plus nombreuses à se tourner vers l'emploi peu qualifié ce qui conduit à faire diminuer fortement le taux de non diplômés, de 46% à 33% entre 1990 et 1999. Cette tendance est également observée au niveau national depuis le début des années 80.

Les actifs étrangers occupent plus fréquemment un emploi peu qualifié : ils représentent 28% des actifs peu qualifiés contre 12% de l'ensemble des actifs franciliens.

### **L'emploi peu qualifié, un emploi choisi ?**

Il semble délicat de voir l'emploi peu qualifié comme un emploi choisi, les personnes occupant un emploi peu qualifié cumulant souvent bas salaires, conditions de travail difficiles que ce soit en terme de pénibilité physique, d'intensité du travail, d'horaires de travail atypiques pouvant être fragmentés... mais les réalités de la faible qualification restent multiples :

- les métiers constituant les emplois peu qualifiés sont diversifiés : ils peuvent être salarié d'une entreprise privée, fonctionnaire (agents de service notamment); subir des contraintes hiérarchiques fortes ou travailler avec une grande autonomie (assistante maternelle, livreur, femme de ménage)...
- les personnes occupant ces emplois ont également des profils variés, notamment en terme de diplôme détenu : les données disponibles au niveau régional permettant d'isoler une catégorie d'emplois faiblement qualifiés et fournissant des informations sur les trajectoires professionnelles sont peu nombreuses et n'ont pas été approfondies ici mais plusieurs études analysant l'insertion des jeunes au niveau national illustrent le fait que les possibilités d'évolution vers des emplois qualifiés varient selon le niveau de diplôme détenu par la personne.

L'ensemble de ces éléments influence les parcours possibles pour les personnes occupant un emploi peu qualifié : ce dernier peut être un emploi de passage pour des étudiants ayant besoin de ressources financières pour poursuivre leurs études ; un premier emploi pour des personnes disposant d'un diplôme mais rencontrant des difficultés à s'insérer sur le marché du travail du fait d'un chômage massif; un emploi d'insertion pour les personnes non diplômées rencontrant des difficultés encore plus élevées pour accéder à l'emploi ; mais l'emploi peu qualifié peut aussi pour certains être un emploi n'offrant aucune perspective sur le long terme du fait de l'absence de reconnaissance des compétences acquises en effectuant ce travail.

## 2. Territoires et emploi peu qualifié

L'approche géographique des emplois peu qualifiés par type et par fonctions, la typologie de communes franciliennes selon la place de l'emploi peu qualifié et son orientation fonctionnelle permet d'avoir une vue synthétique des logiques de localisation des emplois peu qualifiés en Île-de-France. Les enseignements de ces deux parties sont lus, sur le même mode que précédemment.

### **L'emploi peu qualifié n'a plus sa place au cœur d'un système économique métropolitain ?**

Dans les années 90, la zone économique centrale (Paris Ouest/La Défense) perd des emplois d'ouvriers peu qualifiés et gagne peu d'emplois d'employés peu qualifiés. La concentration des emplois peu qualifiés dans la zone économique centrale est moins marquée que pour des catégories très qualifiées (cf. étude sur les emplois stratégiques) et ils occupent une part plus faible de l'emploi que la moyenne régionale notamment dans le cœur ouest de l'agglomération. Ceci est plus particulièrement lié à la géographie des employés qui suit celle des principaux volumes d'emplois. Cependant, et malgré les pertes d'emploi peu qualifiés, Paris et les Hauts-de-Seine restent les principaux lieux d'emplois des employés et ouvriers peu qualifiés, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

### **La grande couronne, dernier bastion des emplois peu qualifiés ?**

Seules quelques communes de grande couronne ont connu une croissance des emplois d'ouvriers peu qualifiés. De plus, les départements de grande couronne ont les plus forts taux de croissance des emplois d'employés peu qualifiés. Les plus fortes croissances globales d'emplois peu qualifiés sont localisées dans le Val d'Oise et la Seine et Marne, départements où cette catégorie est également sur-représentée au sein du système productif. Un département de petite couronne se rapproche de ce profil : les emplois peu qualifiés sont sur-représentés en Seine-Saint-Denis, seul département en zone centrale à connaître une croissance de l'emploi peu qualifié.

### **Des communes ouvrières remplacées par des communes « d'employés » ?**

Avec les grandes vagues de désindustrialisation, l'emploi ouvrier s'est considérablement réduit en Île-de-France. Mais, les emplois d'ouvriers, qualifiés ou peu qualifiés, ont une géographie plus spécifique, moins dépendante de la localisation globale des emplois et des habitants que celle des employés et typent plus l'emploi territorial, souvent en liaison avec la présence de sites de production industrielle ou l'héritage d'un passé industriel. Certaines communes ont à la fois des volumes d'emplois et des indices de présence élevés. Cependant les fonctions présentes ne sont plus comme autrefois des fonctions de fabrication, qui tendent à disparaître au profit de fonctions de nettoyage, entretien, mobilité des biens...

Concernant le lien entre lieux de résidence et lieux d'emploi, il faut rappeler que la Seine Saint-Denis loge 18% des ouvriers peu qualifiés de la région suivi par Paris (15%) même s'ils sont sous représentés dans la population de la capitale. Il est difficile de parler de communes « ouvrières » même si la cartographie montre pour certaines communes une présence des ouvriers marquée dans l'emploi et dans la population active occupée. Car, en volume, une bonne part des emplois d'ouvriers se situent dans des pôles où ils sont peu nombreux à habiter.

Les employés ont des lieux d'habitat plus dispersés que leurs emplois. Paris reste le principal pourvoyeur d'emploi (et détient le seul taux d'emploi positif) mais sa part dans l'emploi des employés peu qualifiés de l'Île-de-France tend à reculer au profit de la banlieue, la même tendance étant observée pour l'habitat. Le développement des emplois peu qualifiés, qui se fait à un rythme plus soutenu en grande couronne et le report des catégories de ménages à faible revenus vers les zones

d'habitat périphériques posent de façon accrue la question de l'adéquation emploi/logement en zone périphérique et de l'accessibilité aux emplois au regard de la difficulté des déplacements banlieue-banlieue en transports en commun.

### **Des emplois qui suivent les autres ?**

L'emploi peu qualifié assure des fonctions que l'on peut qualifier « d'accompagnement », indispensables au fonctionnement de la métropole. De plus, les ouvriers peu qualifiés ont une localisation dispersée sur le territoire régional, avec des localisations qui lui sont propres tandis que les employés peu qualifiés ont une localisation plus proche de celle de la masse des emplois. La typologie donne un regard général sur les logiques de localisation par catégories socioprofessionnelles et il ressort que :

- La localisation des emplois peu qualifiés est opposée à celle des cadres. Plus les emplois peu qualifiés sont bien implantés dans une commune, moins les cadres sont présents dans l'emploi et inversement ;
- Le poids des catégories sociales autres que les cadres dans l'emploi de la commune est peu corrélé à la présence d'une main d'œuvre peu qualifiée ; constat surtout valable pour les employés peu qualifiés car la localisation des ouvriers peu qualifiés est positivement corrélée à celle des ouvriers qualifiés ;
- Le poids des professions intermédiaires est stable quel que soit le profil économique des communes.

La typologie montre le contraste des profils économiques des différents territoires franciliens et met en lumière une nette opposition entre des communes spécialisées sur des fonctions de production abstraite (études-recherche, gestion, commercialisation) et des systèmes productifs plus orientés vers la production concrète (fabrication, mobilités ou nettoyage-entretien-sécurité). Dans ce contexte, les fonctions économiques réalisées par les emplois peu qualifiés varient en fonction de leur poids dans l'emploi communal et de la spécialisation économique du territoire :

- Dans les communes où l'emploi peu qualifié est sous-représenté et le système économique spécialisé sur la production abstraite, l'emploi peu qualifié semble occuper des fonctions d'accompagnement qui lui sont propres : hôtellerie-restauration, services de proximité, nettoyage-entretien-sécurité ;
- Dans les communes présentant un profil économique diversifié, légèrement plus orienté sur les fonctions de production concrète et de développement humain, plus d'un 1/5 des emplois sont assurés par les peu qualifiés, plus présents sur les tâches de production concrète (fabrication et nettoyage-entretien-sécurité) ;
- Dans les communes où l'emploi peu qualifié est sur-représenté, il oriente la spécialisation économique du territoire. Ceci est notamment le cas des communes accueillant un site industriel ou un équipement de flux mobilisant des emplois d'ouvriers peu qualifiés et se situant en dehors des principaux pôles d'emplois. C'est également le cas de communes plus résidentielles qu'économiques ou surtout résidentielles où la majorité des emplois sont occupés par les employés peu qualifiés rendant des services aux ménages.

## **3. Limites et perspectives**

Cette étude propose en premier lieu une analyse quantitative de la place des peu qualifiés dans le système productif. Le recensement de la population est la principale source statistiques utilisée, certaines données ont été actualisées à partir de l'Enquête Emploi. Ces éléments permettent une

photographie à un instant T du fonctionnement du système productif et de la place de l'emploi peu qualifié. Tous les éléments concernant les flux et les trajectoires individuelles n'ont pas été traités du fait que les données ne sont pour une bonne partie pas disponibles au niveau régional (parcours des individus dans l'emploi peu qualifié ; insertion et perspectives localisées d'évolution ne sont pas étudiées...). D'autre part, l'existence du travail non déclaré n'a pas été prise en compte ou mesurée dans le cadre de cette étude. Rappelons aussi que les emplois peu qualifiés sont souvent des emplois à temps partiel, et qu'un comptage de ces emplois en équivalent temps plein, s'il avait été possible aurait minoré la croissance des emplois entre 1990 et 1999.

Enfin, il faut souligner les difficultés à situer le lieu de travail de nombreux emplois peu qualifiés : les cartes présentées, basées sur le recensement de la population mentionnent comme lieu de travail le lieu de l'entreprise mais l'une des spécificités de ces emplois est de ne pas forcément s'exercer au lieu de l'entreprise : nettoyeurs, gardiens d'immeubles, livreurs, métiers des services de proximité.... De plus, ils sont nombreux à avoir un lieu de travail multiple.

En 2007, l'IAURIF engage une étude sur le thème « Emplois peu qualifiés et actions publiques : analyse territoriale » étude qualitative, sur la base d'entretiens au sein de deux territoires franciliens et dans des métropoles européennes afin d'analyser les actions mises en place pour préserver/développer les emplois peu qualifiés.



# **ANNEXES**

## Annexe 1 - Classification des niveaux de formation

<b>Niveau I</b>	Niveau de formation des personnes sortant de l'enseignement supérieur avec un diplôme correspondant à niveau « bac +5 »
<b>Niveau II</b>	Niveau de formation des personnes sortant de l'enseignement supérieur avec un diplôme correspondant à un niveau « bac +3 » ou « bac +4 »
<b>Niveau III</b>	Niveau de formation des personnes sortant de l'enseignement supérieur avec un diplôme correspondant à niveau « bac +2 »
<b>Niveau IV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Niveau de formation des personnes sortant des classes terminales de l'enseignement secondaire long (avec ou sans le baccalauréat) ;</li> <li>-Personnes sortant de la dernière classe du Brevet de Technicien, du bac technologique ou professionnel, avec ou sans le diplôme ;</li> <li>-Personnes ayant le Brevet de Maîtrise ou le brevet professionnel ;</li> <li>-Personnes sortant du premier cycle de l'enseignement supérieur sans avoir obtenu le diplôme.</li> </ul>
<b>Niveau V</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Niveau de formation des personnes abandonnant la scolarité avant la classe de terminale de l'enseignement secondaire long (sorties de classe de seconde et première) ;</li> <li>-Personnes ayant suivi la dernière année du CAP ou du BEP, ayant obtenu ou non le diplôme correspondant ;</li> <li>-Personnes ayant obtenu une mention complémentaire à ces diplômes.</li> </ul>
<b>Niveau V bis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Niveau de formation des personnes sortant de la dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire (classe de 3<sup>ème</sup>) ayant ou non obtenu le Brevet des collèges ;</li> <li>-Personnes abandonnant la scolarité avant la classe terminale des cycles professionnels courts (1<sup>ère</sup> année de préparation au CAP, BEP ou de la 2<sup>ème</sup> année de CAP s'il se prépare en 3 ans).</li> </ul>
<b>Niveau VI bis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Niveau de formation des personnes sortant avant la dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire (sortie de classe de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) ;</li> <li>-Personnes sortant des classes de formation professionnelle ou préprofessionnelle en 1 an ;</li> <li>-Personnes ayant quitté la scolarité obligatoire sans diplôme.</li> </ul>

Source : la construction sociale des frontières entre la qualification et la non qualification, GREE – juillet 2003, p39, tableau constitué à partir de la circulaire interministérielle n°11-67-300 du 11 juillet 1967



## Annexe 2 - Les différentes classification des employés et ouvriers en professions qualifiées ou peu qualifiées

**Bisault, Destival et Goux**<sup>40</sup> définissent l'emploi non qualifié à partir de la nomenclature PCS utilisée dans les enquêtes auprès des entreprises (PCS-ESE) qui distingue des catégories qualifiées et non qualifiées pour certaines professions d'employé. Ils essayent de faire le même travail que pour les ouvriers non qualifiés et donc de repérer les postes d'employés non qualifiés dans les conventions collectives. Lorsque ceci n'est pas possible, ils prennent le niveau de formation comme indicateur. Cette nomenclature n'est toutefois utilisée que dans le volet Enquête Structure des Emplois (ESE) des DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales).

**Burnod et Chenu**<sup>41</sup> : A partir du constat de la difficulté d'aborder directement le niveau de qualification par le biais de la PCS de manière satisfaisante, Burnod et Chenu ont étudié les liens entre salaire et formation<sup>42</sup>, PCS par PCS, puis analysé le contenu du travail et les conditions de travail (à partir des enquêtes emploi de l'Insee). Autrement dit, ils ont essayé de saisir « le triangle de la qualification » à partir de certains critères et indicateurs de niveau de qualification<sup>43</sup>. Leur définition se base en grande partie sur le niveau de salaire en postulant qu'une qualification existe si elle est reconnue financièrement bien qu'ils reconnaissent qu'il existe d'autres déterminants de la rémunération. Leur approche leur permet de dissocier des PCS qualifiées et non qualifiées à un niveau agrégé (PCS à deux positions)<sup>44</sup>. Ils sont néanmoins contraints pour certaines PCS de descendre à un niveau plus fin : pour la PCS « employés civils et agents de services de la fonction publique » (52), les employés administratifs et les aides soignants sont situés au niveau qualifié et les agents de service au niveau non qualifié. Parmi la PCS « policiers et militaires (53), les agents de sécurité sont situés au niveau non qualifié. Au final, les employés qualifiés sont : les employés administratifs de la FP et aides-soignants ; policiers et militaires et les employés administratifs d'entreprise. Les employés non qualifiés regroupent l'ensemble des employés de commerce, les agents de service de la FP, les agents de sécurité, personnels des services directs aux particuliers. Le principal défaut, à notre sens, de cette nomenclature est de considérer a priori certaines fonctions entièrement qualifiées ou non qualifiées (l'ensemble des employés de commerce et des personnels des services directs aux particuliers).

**O.Chardon**<sup>45</sup> définit la qualification en fonction de la relation existant entre le contenu d'une profession et la spécialité de formation des personnes exerçant cette profession. Il estime que la rémunération a des causes multiples et ne peut être considérée comme le principal indicateur de la qualification. Les emplois peu qualifiés sont considérés comme des emplois pouvant potentiellement

---

<sup>40</sup> Emploi et chômage des non qualifiés en France, Laurent Bisault, Vincent Destival et Dominique Goux - Economie et statistique n°273 1994

<sup>41</sup> « Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles »

<sup>42</sup> Pour opérer la classification, ils observent toutes les professions en fonction de leur salaire horaire (et non mensuel pour tenir compte de la fréquence du travail à temps partiel), et de « l'âge de fin d'étude standardisé » (partant de l'âge de fin d'étude ils intègrent l'expérience à raison d'un an supplémentaire pour sept ans d'ancienneté).

<sup>43</sup> Pour connaître le détail de leur démarche : employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles, Guillaume Burno, Alain Chenu – DARES, Travail et emploi n°86 avril 2001 – La documentation française

<sup>44</sup> Selon eux, le raisonnement en PCS à deux positions est valable car les mieux payés (donc pouvant être considérés comme les plus qualifiés) des catégories identifiées comme peu qualifiées (certains employés de commerce par exemple) restent moins payés (moins qualifiés) que les moins bien payés des catégories identifiées comme qualifiées (comme certains employés administratifs).

<sup>45</sup> La qualification des employés, Olivier Chardon, Insee série des documents de travail n°F0202, mars 2002

être occupés par tout le monde ce qui ne veut pas dire qu'ils ne nécessitent pas certaines compétences : aucun niveau de formation ou spécialité spécifiques ne devraient être nécessaires pour les exercer. La spécialité de la formation initiale étant la seule facilement observable, le critère est : « si l'accès à une profession en début de carrière nécessite de posséder une formation spécifique et dans la mesure où le renouvellement de la profession se fait par des entrées en début de carrière, on considérera que la profession est qualifiée » <sup>46</sup>. Ce critère a permis de classer la majorité des professions d'employé privé. Pour les employés de la fonction publique l'auteur s'est autant intéressé au niveau qu'à la spécialité de formation. De la même façon que Burnod et Chenu peuvent difficilement se contenter d'appliquer de façon systématique un critère unique, l'adéquation de la spécialité de formation avec le contenu de l'emploi n'est pas le seul critère utilisé pour définir la qualification des employés. Chardon a également pris en compte le niveau de formation, la durée des formations professionnelles reçues, la proximité avec certains métiers d'ouvriers (ambulanciers et chauffeurs par exemple), etc. Il a également testé sa démarche sur les professions d'ouvrier : il s'avère que la proportion d'ouvrier non qualifié détenant une spécialité de formation correspondant au contenu du métier exercé est beaucoup plus faible que pour les ouvriers qualifiés (exception faite des chauffeurs et ouvriers qualifiés de la manutention et du transport).

---

<sup>46</sup> p.5 Pour son étude statistique de l'adéquation entre contenu de la profession et spécialité de formation, l'auteur utilise les trois derniers recensements (1982, 1990, 1999) et, afin de disposer d'informations sur le niveau et la spécialité de formation, les six enquêtes emplois réalisées entre 1996 et 2001.

### Annexe 3 - Liste des PCS constituant l'emploi peu qualifié

Code	Intitulé de la PCS
5216	Agents de service des établissements d'enseignement
5217	Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
5222	Agents de service hospitaliers (du public ou du privé)
5317	Agents de sécurité, de surveillance
5415	Opératrices de saisie en informatique
5417	Standardistes, téléphonistes
5512	Vendeurs en alimentation
5518	Employés de libre-service
5519	Caissiers de magasin
5521	Pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station service
5611	Serveurs et commis de restaurant ou de café
5614	Employés de l'hôtellerie
5631	Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales
5632	Employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers
5633	Concierges, gardiens d'immeubles
5634	Employés des services divers
6415	Conducteurs-livreurs, coursiers (salariés)
6711	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
6721	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
6722	Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal
6723	Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc... en mécanique
6741	Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
6742	Aides mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction
6751	Ouvriers non qualifiés de la chimie
6754	Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires
6761	Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction
6764	Ouvriers non qualifiés de la fabrication des papiers et cartons et des industries lourdes du bois
6771	Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie
6772	Ouvriers non qualifiés de la confection
6773	Ouvriers non qualifiés du travail du cuir
6791	Ouvriers non qualifiés du travail du bois
6792	Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
6793	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition
6799	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés
6821	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique, non qualifiés
6841	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
6842	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
6851	Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers
6891	Nettoyeurs
6899	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

## Annexe 4 - Répartition du volume d'emploi peu qualifié par PCS et évolution 1990-1999

Code PCS	Intitulé PCS	Nombre d'emplois en 1999	Poids de la PCS dans l'emploi peu qualifié (%)	Evolution 1990-1999 (%)	Taux d'évolution annuel moyen (%)
5631	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales	83 685	9,4	+110	+8,6
5518	Employés de libre-service	25 180	2,8	+96	+7,8
5632	Employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers	58 605	6,6	+54	+4,9
5217	Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	57 202	6,4	+38	+3,7
5317	Agents de sécurité, de surveillance	47 356	5,3	+27	+2,7
5634	Employés des services divers	2 935	0,3	+25	+2,5
5519	Caissiers de magasin	33 822	3,8	+20	+2
5614	Employés de l'hôtellerie	19 126	2,1	+19	+2
5611	Serveurs et commis de restaurant ou de café	70 849	8	+7	+0,8
5521	Pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station service	2 491	0,3	+4	+0,4
6415	Conducteurs-livreurs, coursiers (salariés)	36 269	4,1	+3	+0,4
5222	Agents de service hospitaliers (du public ou du privé)	43 303	4,9	+3	+0,3
6793	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition	31 803	3,6	+2	+0,2
5216	Agents de service des établissements d'enseignement	40 385	4,5	+0,3	+0,0
6891	Nettoyeurs	74 905	8,4	-4	-0,4
6821	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique, non qualifiés	10 010	1,1	-6	-0,6
6899	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	12 641	1,4	-6	-0,7
5512	Vendeurs en alimentation	26 859	3	-10	-1,1
6742	Aides mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction	866	0,1	-10	-1,1
6792	Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	44 606	5	-12	-1,4
5633	Concierges, gardiens d'immeubles	36 769	4,1	-15	-1,8
6754	Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires	3 585	0,4	-16	-1,9
6711	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	6 713	0,8	-18	-2,2
6772	Ouvriers non qualifiés de la confection	11 038	1,2	-21	-2,6
6851	Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers	2 861	0,3	-26	-3,2
6842	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	21 190	2,4	-26	-3,3
6721	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	2 044	0,2	-30	-3,9
6771	Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie	847	0,1	-33	-4,3
6761	Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction	3 525	0,4	-37	-5,0
6751	Ouvriers non qualifiés de la chimie	5 103	0,6	-37	-5,1
6791	Ouvriers non qualifiés du travail du bois	1 323	0,1	-38	-5,1
6773	Ouvriers non qualifiés du travail du cuir	810	0,1	-40	-5,5
5417	Standardistes, téléphonistes	8 860	1	-40	-5,6
6741	Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton	10 056	1,1	-41	-5,8
6722	Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal	2 011	0,2	-47	-6,8
6723	Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc... en mécanique	13 605	1,5	-47	-6,8
6764	Ouvriers non qualifiés de la fabrication des papiers et cartons et des industries lourdes du bois	483	0,1	-51	-7,6
6841	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	13 279	1,5	-51	-7,6

<b>Code PCS</b>	<b>Intitulé PCS</b>	<b>Nombre d'emplois en 1999</b>	<b>Poids de la PCS dans l'emploi peu qualifié (%)</b>	<b>Evolution 1990-1999 (%)</b>	<b>Taux d'évolution annuel moyen (%)</b>
5415	Opératrices de saisie en informatique	8 639	1	-53	-8,0
6799	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés	15 168	1,7	-56	-8,7
	TOTAL emplois peu qualifié	890 807	100	+1	+0,1

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1990 et 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

## Annexe 5 - Les fonctions et les PCS concernées

Fonction générale	Fonctions et professions concernées
<b>Production abstraite</b>	<p><b>Etudes-Recherche</b> : Ingénieurs (conseils-libéraux, de l'Etat et des collectivités territoriales, recherche-études-essais), architectes, enseignants de l'enseignement supérieur, chercheurs, cadres-chargés d'études, techniciens (études, électricité-électronique dessinateurs, géomètres, métreurs...)</p> <p><b>Commercialisation</b> : Artisans (petits grossistes, moyens grossistes, intermédiaires indépendants du commerce), cadres commerciaux (chefs de produits, cadres des ventes des grandes entreprises, des PME, cadres de la publicité), ingénieurs et cadres technico-commerciaux, professions intermédiaires commerciales (représentants), assistants techniques de la publicité, vendeurs en gros de biens intermédiaires-biens d'équipement</p> <p><b>Gestion</b> : Artisans (aides familiaux ou associés d'artisans), chefs d'entreprises de 10 salariés ou +, professions libérales (experts comptables, comptables, ingénieurs conseils en recrutement, organisation...aides familiaux non salariés des professions libérales), indépendants gestionnaires de spectacles, gestionnaires d'établissements privé d'enseignement, de santé, d'action sociale, cadres administratifs d'entreprise (cadres de l'état major, gestion et administration générale, exploitation des magasins de vente, banque-assurance, directeurs techniques des grandes entreprises) assistant techniques de la documentation, maîtrise et techniciens des services comptables, financiers, administratifs, personnels de secrétariat de niveau supérieur, PI des banques et assurances, chefs de salle en informatique, programmeurs, employés administratifs d'entreprise (quasiment tous sauf dessinateurs et les personnels des transports)</p>
<b>Production concrète</b>	<p><b>Fabrication</b> : Agriculteurs, éleveurs, Artisans (alimentation, travail des métaux, bois, textile, du bâtiment...), Agents de maîtrise en fabrication-construction-exploitation, Ouvriers qualifiés de type industriel, ouvriers qualifiés de type artisanal (travail du bois, bâtiment, textile, travail du verre, ouvriers d'art...) ouvriers non qualifiés de type industriel (hors manutentionnaires et ouvriers du tri), ouvriers non qualifiés de type artisanal (bâtiment et divers), ingénieurs (fabrication, construction, exploitation, entretien, planning-ordonnancement, techniciens (mécanique, travaux publics, chimie, métallurgie, industries légères, fonctions connexes de la production, divers, indépendants) + dessinateur d'exécution</p> <p><b>Nettoyage-entretien-sécurité</b> : Artisans (travail des métaux-mécaniques-électricité, réparation), agents de maîtrise en entretien-travaux neufs, agents de service (des établissements d'enseignement, de la fonction publique et hospitaliers), jardiniers, nettoyeurs, agents de sécurité et de surveillance</p> <p><b>Mobilités des personnes</b> : Artisans-indépendants (conducteurs de taxi, agents de voyage), ambulanciers, contrôleurs des transports, agents et hôtesses d'accompagnement (transport, tourisme), conducteurs (taxi, transport en commun, véhicule particulier, cadres des transports, personnels naviguant techniques, PI du transport-tourisme</p> <p>Mobilités des biens : assimilés artisans ( transporteurs routiers, bateliers), officiers de la marine marchande, maître d'équipage, responsables d'entrepôt, de manutention conducteurs routiers, livreurs, , ouvriers qualifiés de la manutention-du magasinage-des transports, ONQ de type industriel (manutentionnaires, ouvriers du tri)</p> <p>Mobilités PTT : inspecteurs et cadres des PTT, contrôleurs des PTT, agents d'exploitation des PTT, préposés des PTT</p>

Fonction générale	Professions concernées
<b>Services aux ménages</b>	<p><b>Distribution-Vente</b> : Artisans en alimentation, commerçants (petits détaillants, station service et moyens détaillants, agents immobiliers et courtiers d'assurance indépendants), professions intermédiaires commerciales (chefs de petite surface de vente, maîtrise d'exploitation, personnel technique d'inspection, de contrôle des magasins de vente, représentants auprès de particuliers), agents des services commerciaux des transports et du tourisme, employés de commerce (hors vendeurs en gros), ouvriers qualifiés de type artisanal en alimentation (excepté cuisiniers qualifiés), apprentis boulangers-bouchers-charcutiers</p> <p><b>Services de proximité</b> : Artisans (coiffeurs, manucures, teinturiers, blanchisseurs et de services divers), indépendants divers prestataires de services (commerçant), agents et hôtesse d'accueil et d'information, personnels des services directs aux particuliers (hors serveurs et employés de l'hôtellerie), ouvriers qualifiés de type artisanal (électricité, travail des métaux-mécanique, ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments), ouvriers non qualifiés de type artisanal en mécanique</p> <p><b>Hôtellerie-Restauration</b> : Artisans (patrons de petits cafés, restaurants, hôtels), cadres de l'hôtellerie et de la restauration, professions intermédiaires de l'hôtellerie-restauration (maîtres d'hôtel, maîtrise du hall et des étages), agents de maîtrise restauration-cuisine, serveurs, employés de l'hôtellerie, cuisiniers qualifiés</p>
<b>Développement humain</b>	<p><b>Formation</b> : professeurs, instituteurs, maîtres-auxiliaires, enseignants du technique, conseillers d'éducation et surveillants, formateurs et animateurs de formation continue, moniteurs et éducateurs sportifs</p> <p><b>Médicale</b> : médecins, chirurgiens-dentistes, psychologues, vétérinaires, pharmaciens, infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, spécialistes de la rééducation, techniciens médicaux, spécialistes de l'appareillage médical préparateurs en pharmacie, aides-soignants</p> <p><b>Sociale</b> : assistants social, éducateurs spécialisés, animateurs socio-culturels, conseillers familiaux, clergé</p> <p><b>Culturelle</b> : professions de l'information, des arts et du spectacle (journalistes, auteurs littéraires, bibliothécaires, cadres artistiques, artistes...), PI de l'information-communication-spectacles (sauf assistant technique de la publicité), auxiliaires des spectacles</p>
<b>Administration publique</b>	<p><b>Gestion des affaires publiques</b> : cadres de la fonction publique (personnels de direction, cadres A des impôts, collectivités locales et hôpitaux publics, catégorie A de l'Etat, personnes exerçant un mandat politique ou syndical), directeurs d'établissements d'enseignement secondaire et inspecteurs, directeurs d'école primaire ou maternelle, professions intermédiaires administratives de la fonction publique (contrôleurs des impôts, collectivités locales, catégorie B de l'Etat), agents de constatation ou de recouvrement des impôts, commis, adjoint administratif de la FP, agents de bureau de la FP</p> <p><b>Justice</b> : professions libérales (avocats, notaires, conseils juridiques, huissiers de justice), magistrats</p> <p><b>Sécurité publique</b> : officiers de l'armée, inspecteurs et officiers de police, adjudants et majors de l'armée et de la gendarmerie, policiers et militaires (dont pompiers, agents techniques des eaux et forêts...),</p>

## Annexe 6 – Répartition fonctionnelle des catégories d'emplois en Île-de-France

### Répartition en volume

	Employés peu qualifiés	Employés qualifiés	Ouvriers peu qualifiés	Ouvriers qualifiés	Autres professions	Ensemble des emplois
Etudes, Recherche, Ingénierie					379 107	379 107
Fabrication		454	122 505	239 553	224 728	587 240
Nettoyage, Réparation, Sécurité	185 864		74 411	13 053	36 937	310 265
Distribution	87 886	87 872	2 841	16 714	113 778	309 091
Services de proximité	178 211	42 546	9 828	70 001	41 443	342 029
Horeca	89 435			36 742	54 777	180 954
Commercialisation		5 800			312 456	318 256
Gestion	17 458	414 334			561 710	993 502
Mobilités des personnes		20 300		27 880	66 113	114 293
Mobilités des biens			111 815	95 784	24 580	232 179
Mobilités PTT		43 353			33 477	76 830
Formation					226 914	226 914
Médicale		71 710			215 764	287 474
Sociale					61 630	61 630
Culturelle				3490	142 381	145 871
Affaires publiques		154 173			161 925	316 098
Sécurité publique		73 705			21 281	94 986
Justice					21 612	21 612
Total	558 854	914 247	321 400	503 217	2 700 613	4 998 331

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

### Répartition relative

	Emplois peu qualifiés	Ouvriers et employés qualifiés	Autres professions	Ensemble des emplois
Etudes, Recherche, Ingénierie	0%	0%	14%	8%
Fabrication	14%	17%	8%	12%
Nettoyage, Entretien, Sécurité	30%	1%	1%	6%
Distribution	10%	7%	4%	6%
Services de proximité	21%	8%	2%	7%
Horeca	10%	3%	2%	4%
Commercialisation	0%	0%	12%	6%
Gestion	2%	29%	21%	20%
Mobilités des personnes	0%	3%	2%	2%
Mobilités des biens	13%	7%	1%	5%
Mobilités PTT	0%	3%	1%	2%
Formation	0%	0%	8%	5%
Médicale	0%	5%	8%	6%
Sociale	0%	0%	2%	1%
Culturelle	0%	0%	5%	3%
Affaires publiques	0%	11%	6%	6%
Sécurité publique	0%	5%	1%	2%
Justice	0%	0%	1%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail



## Annexe 7 - Répartition sectorielle des catégories d'emplois en Île-de-France

Secteurs d'activité	EPQ	EQ	OPQ	OQ	Autres professions	Ensemble des emplois
Industries agricoles (tabac) et alimentaires	1,7	0,3	2,6	2,8	0,9	1,2
Industries textile, de l'habillement du cuir et de la chaussure	0,1	0,5	3,7	2,1	0,6	0,9
Industrie du papier et du carton; édition, imprimerie	0,3	1,1	2,6	3,1	2,2	1,9
Industrie chimique	0,1	0,6	1,3	1,0	1,5	1,1
Industrie du caoutchouc, des plastiques et autres produits minéraux non métalliques (verre, céramique...)	0,1	0,2	1,9	1,4	0,5	0,6
Métallurgie et travail des métaux	0,1	0,4	2,5	3,7	0,8	1,0
Fabrication d'équipements électriques et électroniques	0,1	1	2	2,9	3,2	2,4
Fabrication de matériel de transport	0,1	0,5	1,9	3,8	1,8	1,6
Autres industries manufacturières (fabrication de meubles, ind diverses et récupération)	0,1	0,3	1,3	1,4	0,4	0,5
<b>TOTAL INDUSTRIES</b>	<b>2,7</b>	<b>5,4</b>	<b>21,1</b>	<b>24,7</b>	<b>13</b>	<b>12,2</b>
<b>Construction</b>	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>	<b>9,9</b>	<b>18,8</b>	<b>3,2</b>	<b>4,5</b>
Commerce et réparation automobile	0,6	1	2,7	4,5	1,1	1,5
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	1,3	4,7	8,1	4,4	6,4	5,4
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	11,6	8,2	4,6	4	4,8	6,1
Hôtels et restaurants	15,1	1,3	1,9	5,5	2,6	4
Transports terrestres	0,4	1,9	5,9	11,4	2,4	3,2
Services auxiliaires des transports	0,5	1,8	3,5	1,9	1,3	1,5
Postes et télécommunications	0,4	5,3	1	0,4	2,6	2,5
Activités financières	0,7	9,7	0,6	0,4	5,9	5,1
Activités immobilières	7,1	1,7	1,9	0,5	1,4	2
Activités informatiques et recherche et développement	0,7	1,7	0,5	0,6	6,2	3,8
Services fournis principalement aux entreprises	7,1	10,6	23,7	7	13,3	12,1
Administration publique	13,2	21,1	3,1	4,7	7,6	10,1
Education	5,2	2,5	0,7	1,6	9,9	6,6
Santé et action sociale	18,3	11,3	3,4	2,3	8	8,9
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,1	0,1	1,4	0,7	0,1	0,3
Activités associatives	1	2,2	1	0,8	1,8	1,6
Activités récréatives, culturelles et sportives	2,1	2	1,1	1,6	4,2	3,1
Services personnels	0,3	2,4	1,3	0,6	0,7	1
Services domestiques	10,8	0,04	0,1	0,1	0,02	1,2
<b>TOTAL SERVICES</b> (commerce, HORECA transport, services aux entreprises, aux ménages, secteur public)	<b>96,9</b>	<b>92</b>	<b>68,3</b>	<b>54,4</b>	<b>81,7</b>	<b>81,7</b>
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

## Annexe 8 - Répartition des catégories d'emplois en Île-de-France par regroupement de secteurs d'activité

### Répartition en volume

Secteurs d'activité	Employés peu qualifiés	Employés qualifiés	Ensemble des emplois peu qualifiés	Ouvriers peu qualifiés	Ouvriers qualifiés	Autres professions	Ensemble des emplois
Industrie	15 239	49 421	83 081	67 842	124 280	351 068	607 850
Construction	1 218	13 479	33 158	31 940	94 634	85 769	227 040
Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques	76 034	126 895	125 639	49 605	65 445	333 447	651 426
Hôtels et restaurants	84 638	11 728	90 646	6 008	27 874	69 310	199 558
Transports et communication	7 564	100 283	43 747	36 183	72 404	197 623	414 057
Activités financières	4 164	89 120	6 051	1 887	2 198	158 495	255 864
Activités immobilières	39 485	15 935	45 734	6 249	2 501	38 155	102 325
R&D, activités informatiques, location sans opérateur	4 069	19 390	8 917	4 848	6 326	177 468	212 101
Services fournis principalement aux entreprises	39 924	97 155	115 989	76 065	35 391	358 039	606 574
Administration publique	7 4016	193 278	83 902	9 886	23 706	205 638	506 524
Education	29 321	22 764	31 509	2 188	7 966	267 283	329 522
Santé et action sociale	102 370	103 524	113 399	11 029	11 353	216 424	444 700
Services collectifs sociaux et personnels	19 540	61 168	35 038	15 498	18 396	184 865	299 467
Services domestiques	60 314	379	60 528	214	616	611	62 134
<b>TOTAL</b>	<b>558 854</b>	<b>914 247</b>	<b>880 254</b>	<b>321 400</b>	<b>503 217</b>	<b>2 700 613</b>	<b>4 998 331</b>

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

### Répartition relative

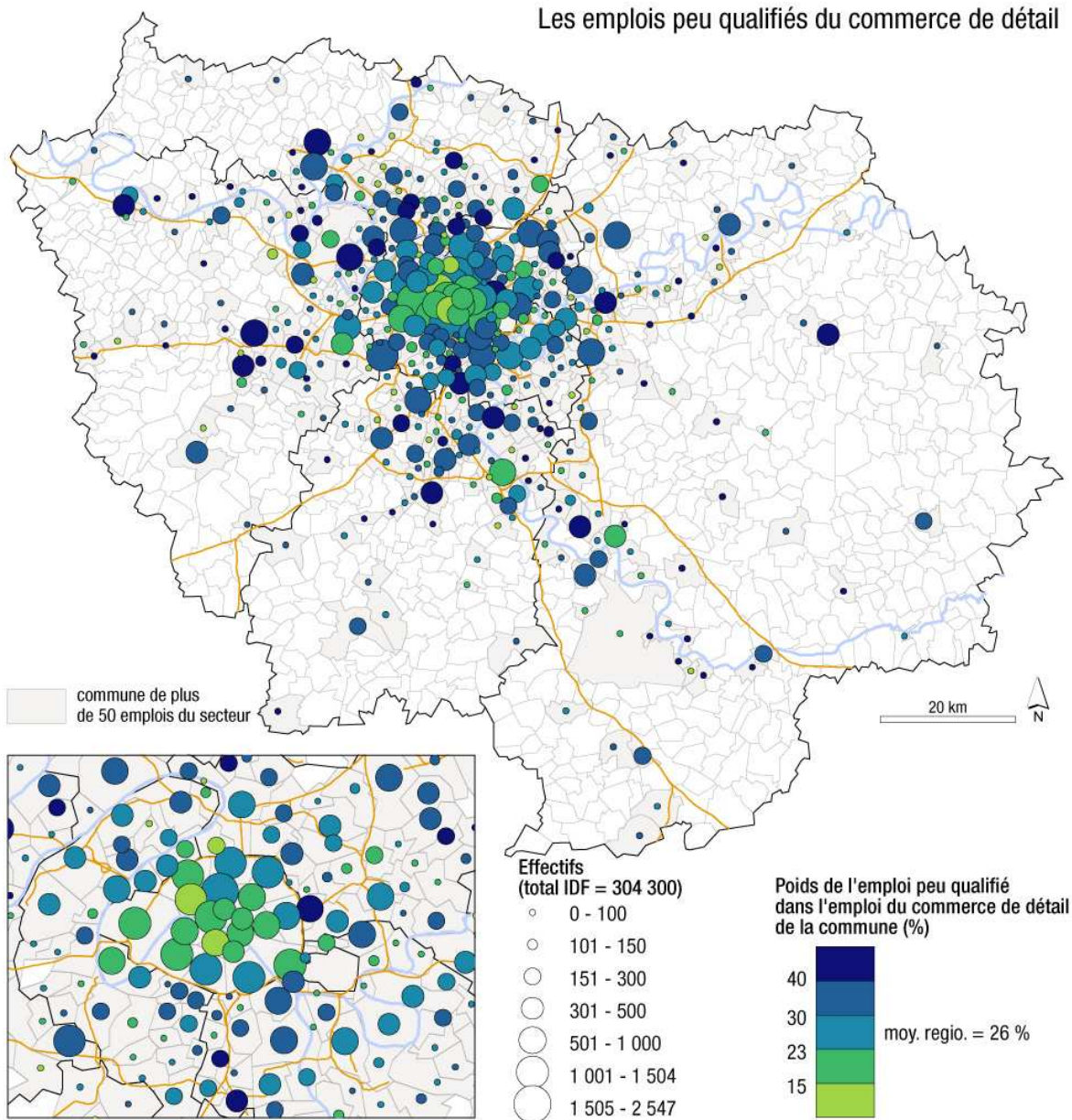
Secteurs d'activité	EPQ	OPQ	EQ	OQ	Autres professions	Ensemble des emplois
Industrie	2,7	<b>21,1</b>	5,4	<b>24,7</b>	<b>13</b>	<b>12,2</b>
Construction	0,2	<b>9,9</b>	1,5	<b>18,8</b>	3,2	4,5
Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques	<b>13,6</b>	<b>15,4</b>	<b>13,9</b>	<b>13</b>	<b>12,3</b>	<b>13</b>
Hôtels et restaurants	<b>15,1</b>	1,9	1,3	5,5	2,6	4
Transports et communication	1,4	<b>11,3</b>	<b>11</b>	<b>14,4</b>	7,3	8,3
Activités financières	0,7	0,6	<b>9,7</b>	0,4	5,9	5,1
Activités immobilières	7,1	1,9	1,7	0,5	1,4	2
R&D, activités informatiques, location sans opérateur	0,7	1,5	2,1	1,3	6,6	4,2
Services fournis principalement aux entreprises <sup>47</sup>	7,1	<b>23,7</b>	<b>10,6</b>	7	<b>13,3</b>	<b>12,1</b>
Administration publique	<b>13,2</b>	3,1	<b>21,1</b>	4,7	7,6	<b>10,1</b>
Education	5,2	0,7	2,5	1,6	<b>9,9</b>	6,6
Santé et action sociale	<b>18,3</b>	3,4	<b>11,3</b>	2,3	<b>8</b>	<b>8,9</b>
Services collectifs sociaux et personnels	3,5	4,8	6,7	3,7	6,8	6
Services domestiques	<b>10,8</b>	0,1	0,04	0,1	0,02	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

<sup>47</sup> Dire que l'analyse des activités composant ce secteur d'activité est possible à partir des fonctions.

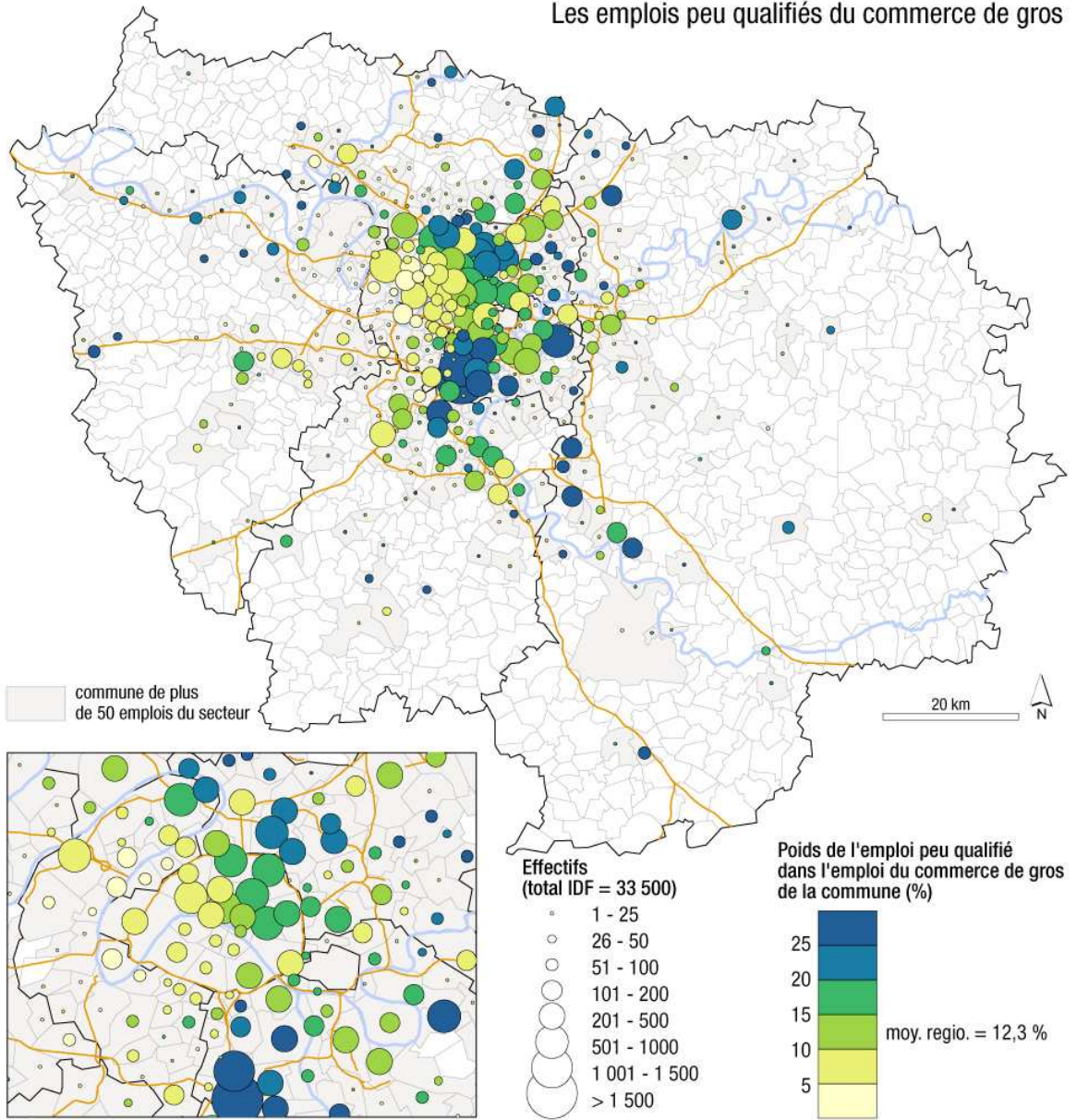
## Annexe 9 – Localisations des emplois peu qualifiés par secteur d'activité

Les emplois peu qualifiés du commerce de détail



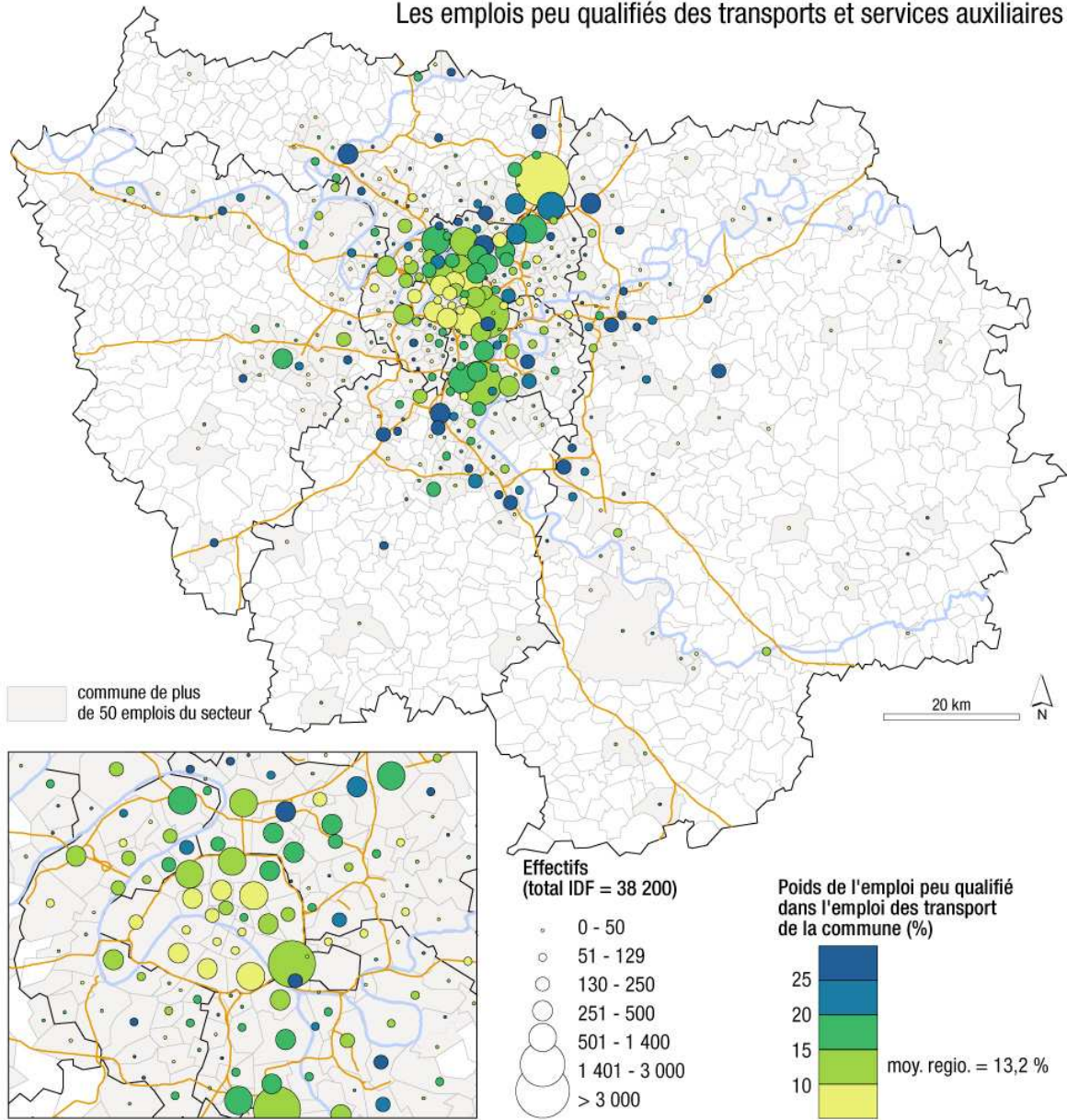
Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## Les emplois peu qualifiés du commerce de gros



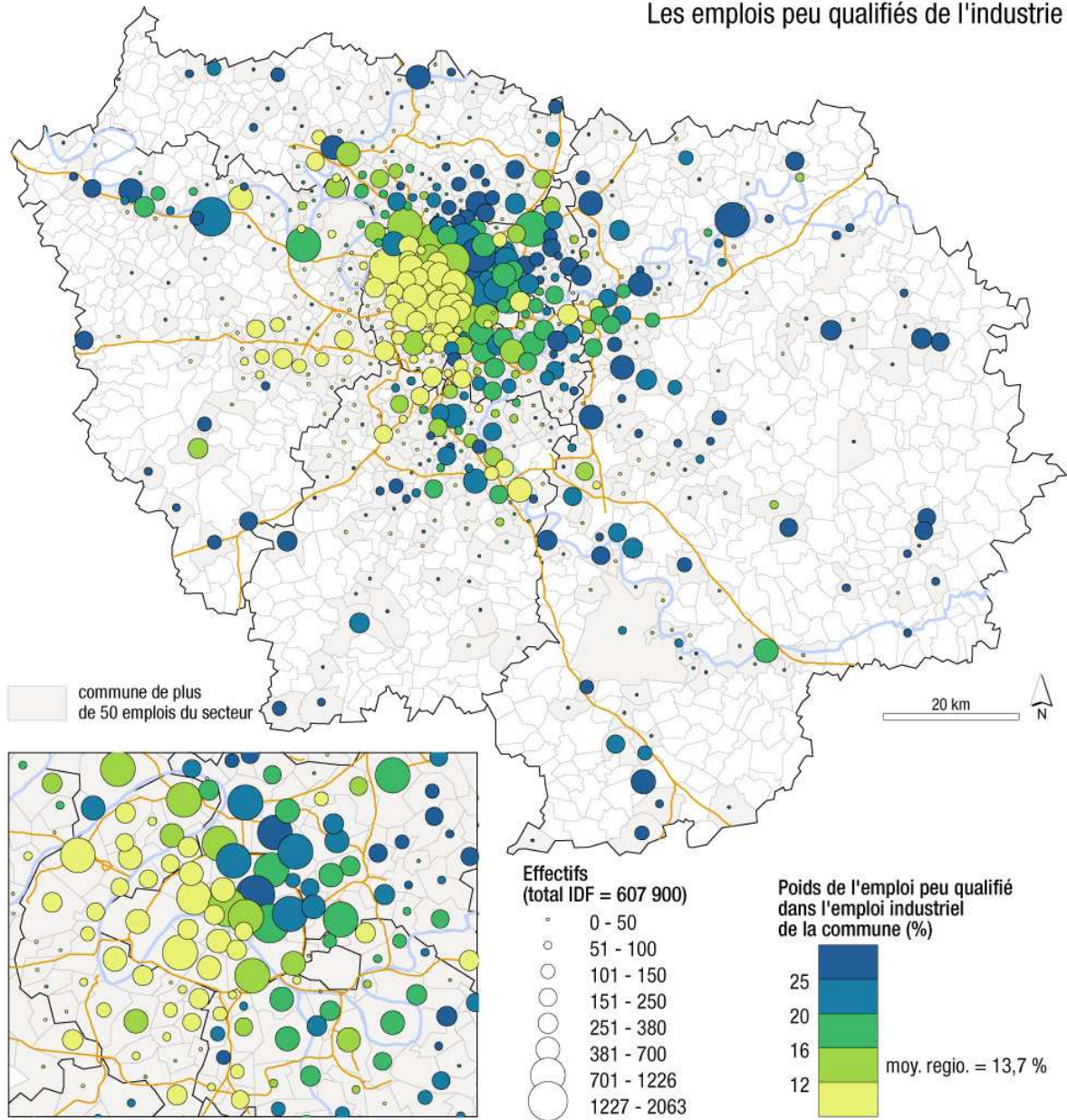
Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## Les emplois peu qualifiés des transports et services auxiliaires



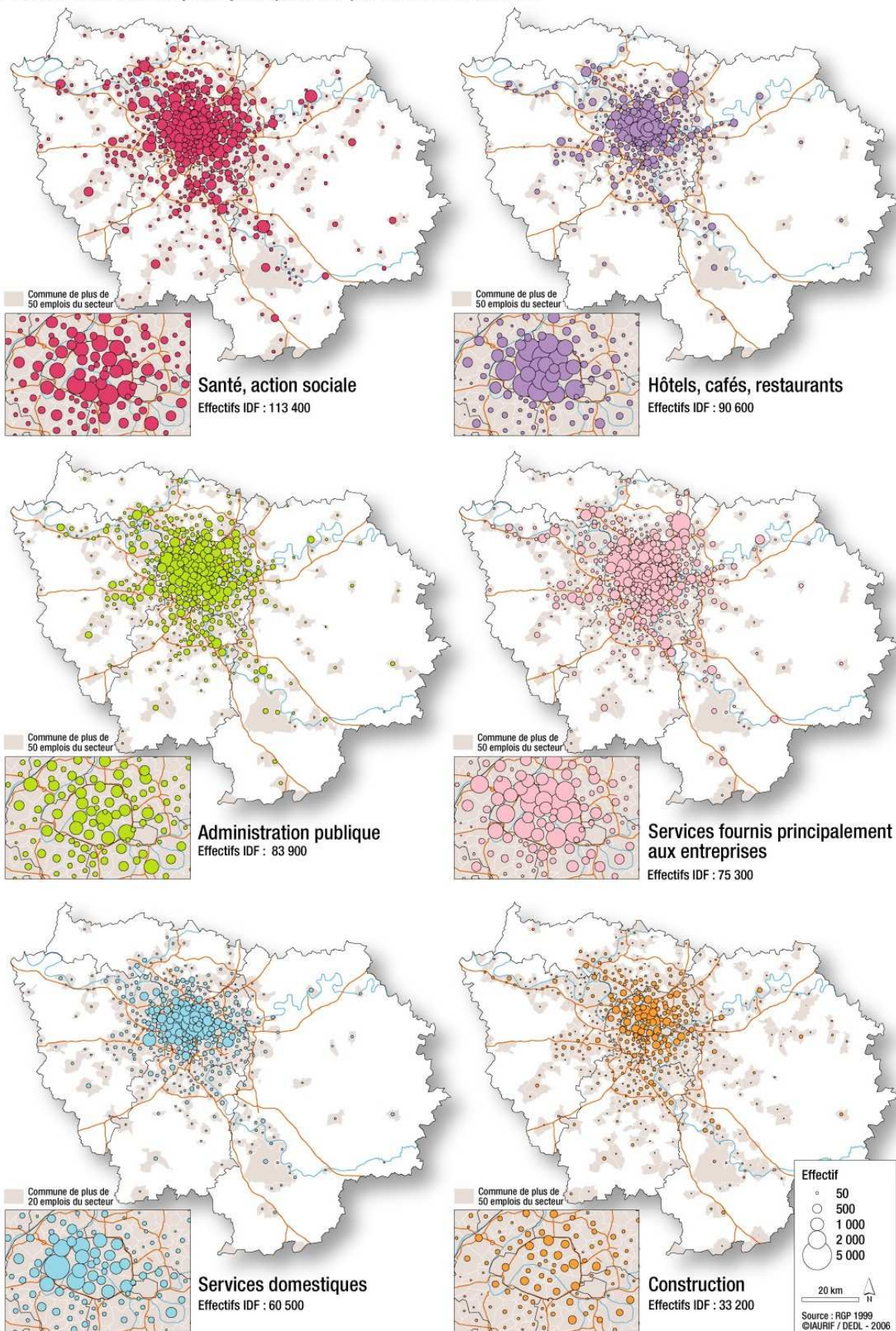
Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## Les emplois peu qualifiés de l'industrie



Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## Localisation des emplois peu qualifiés par secteur d'activité



## Annexe 10 - Tableaux complémentaires à la géographie des emplois peu qualifiés

**Tableau : taux de femmes par tranche d'âge**

	EMPLOYES PEU QUALIFIEES	EMPLOYEEES QUALIFIEES	OUVRIERES PEU QUALIFIEES	OUVRIERES QUALIFIEES	TT PQ	%FEMMES
moins de 25 ans	39 849	59 961	6 344	3 425	46 193	43%
de 25 a 39 ans	151 879	306 257	33 682	19 831	185 561	53%
de 40 a 54 ans	159 435	235 515	39 101	21 343	198 536	62%
55 ans et plus	42 324	41 803	8 942	4 580	51 266	61%
TOTAL	393 487	643 536	88 069	49 179	481 556	56%

### Encadré cartographie

La cartographie porte sur les effectifs d'emploi de chacune des 4 catégories : employés peu qualifiés et qualifiés, ouvriers peu qualifiés et qualifiés en 1990 et en 1999. Elle porte sur une sélection de commune qui respecte le poids de chaque catégorie dans l'emploi régional.

**Part des catégories étudiées dans le total de l'emploi en 1999**

	EMPLOYES PEU QUALIFIES	OUVRIERS PEU QUALIFIES	EMPLOYES QUALIFIES	OUVRIERS QUALIFIES	AUTRES	TOTAL
720 communes cartographiées	11,2%	6,4%	18,3%	10,1%	54,0%	100%
Île-de-France	11,2%	6,4%	18,2%	10,2%	53,9%	100%

*Champ : Actifs au lieu de travail INSEE, RGP 99 (sondage au quart).*

La cartographie au lieu de résidence prend en compte les communes de plus de 200 actifs occupés en 1999

**Effectifs en 1999. Actifs occupés au lieu de résidence**

	EMPLOYES PEU QUALIFIES	OUVRIERS PEU QUALIFIES	EMPLOYES QUALIFIES	OUVRIERS QUALIFIES	EMPLOI TOTAL
communes de plus de 200 actifs occupés	535 214	299 121	846 248	439 289	
Île-de-France	553 144	313 105	876 426	482 202	4 845 434
% dans total actifs	11,4%	6,5%	18,1%	10,0%	

*Champ : Actifs au lieu de résidence INSEE, RGP 99.*



**Emploi peu qualifiés : somme des gains et des pertes des communes  
entre 1990 et 1999 -720 communes**

	GAINS	PERTES	SOLDE
Paris	4026	-29336	-25310
Hauts de Seine	3698	-6377	-2679
Seine - st- Denis	8718	-5723	2995
Val de Marne	5429	-7529	-2100
Yvelines	10224	-4814	5410
Seine et Marne	15629	-4977	10652
Essonne	10560	-3610	6950
Val d'Oise	13540	-2161	11379
Île de France	71824	-64527	7297

	GAINS	PERTES
Paris	5,6%	45,5%
Hauts de Seine	5,1%	9,9%
Seine - st- Denis	12,1%	8,9%
Val de Marne	7,6%	11,7%
Yvelines	14,2%	7,5%
Seine et Marne	21,8%	7,7%
Essonne	14,7%	5,6%
Val d'Oise	18,9%	3,3%
Île de France	100,0%	100,0%

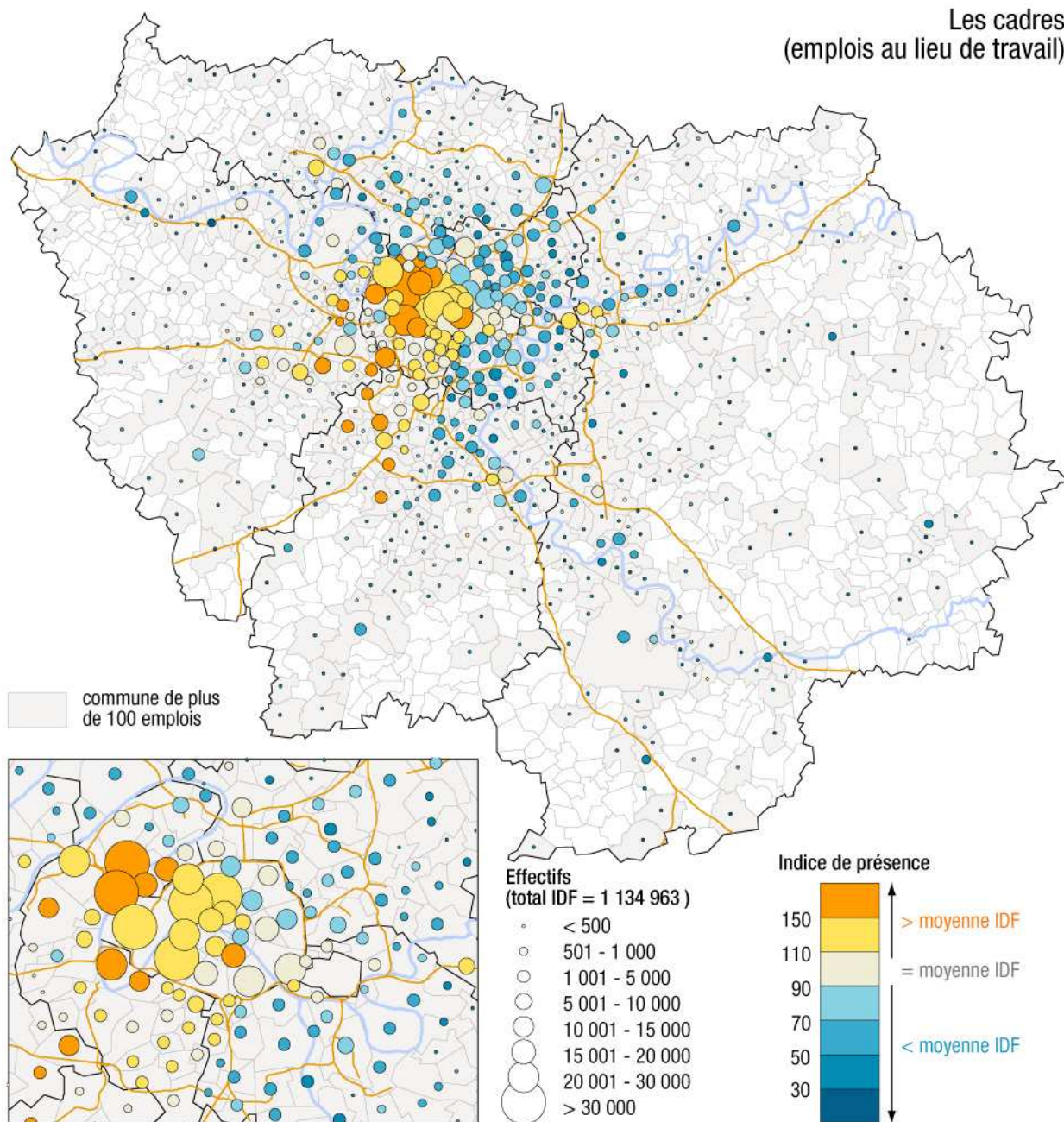
**Ouvriers : variations des effectifs par commune entre 1990 et 1999**

	Ouvriers peu qualifiés	Ouvriers qualifiés
Gains	18 314	17 235
Pertes	-101 852	-170 962
Solde	-83 538	-153 727

*Champ : Communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés en 1999*

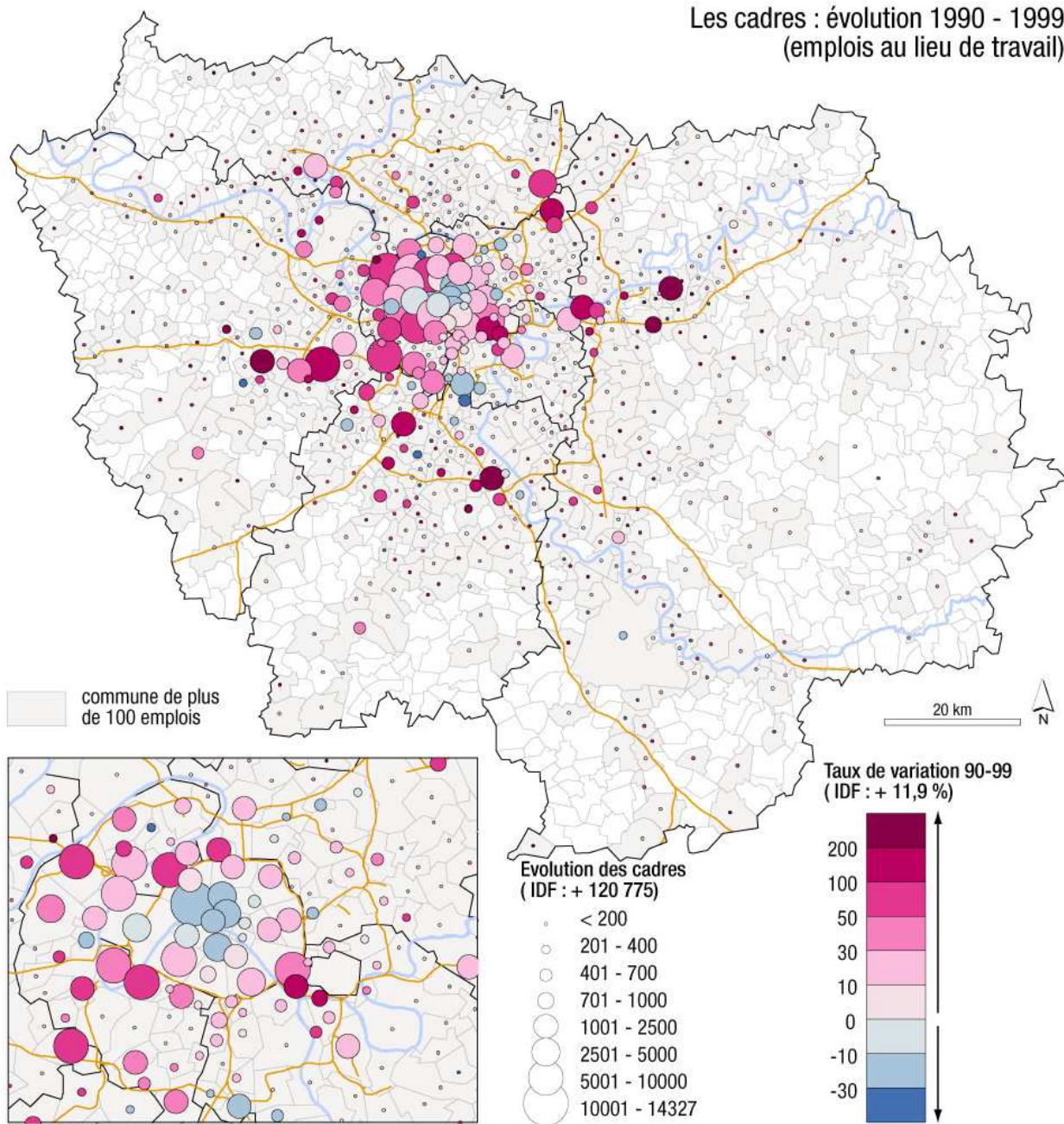
## Annexe 11 – Localisation de l'emploi des cadres

Les cadres  
(emplois au lieu de travail)



Source : RGP de 1999  
©IAURIF / DEDL - 2006

## Les cadres : évolution 1990 - 1999 (emplois au lieu de travail)



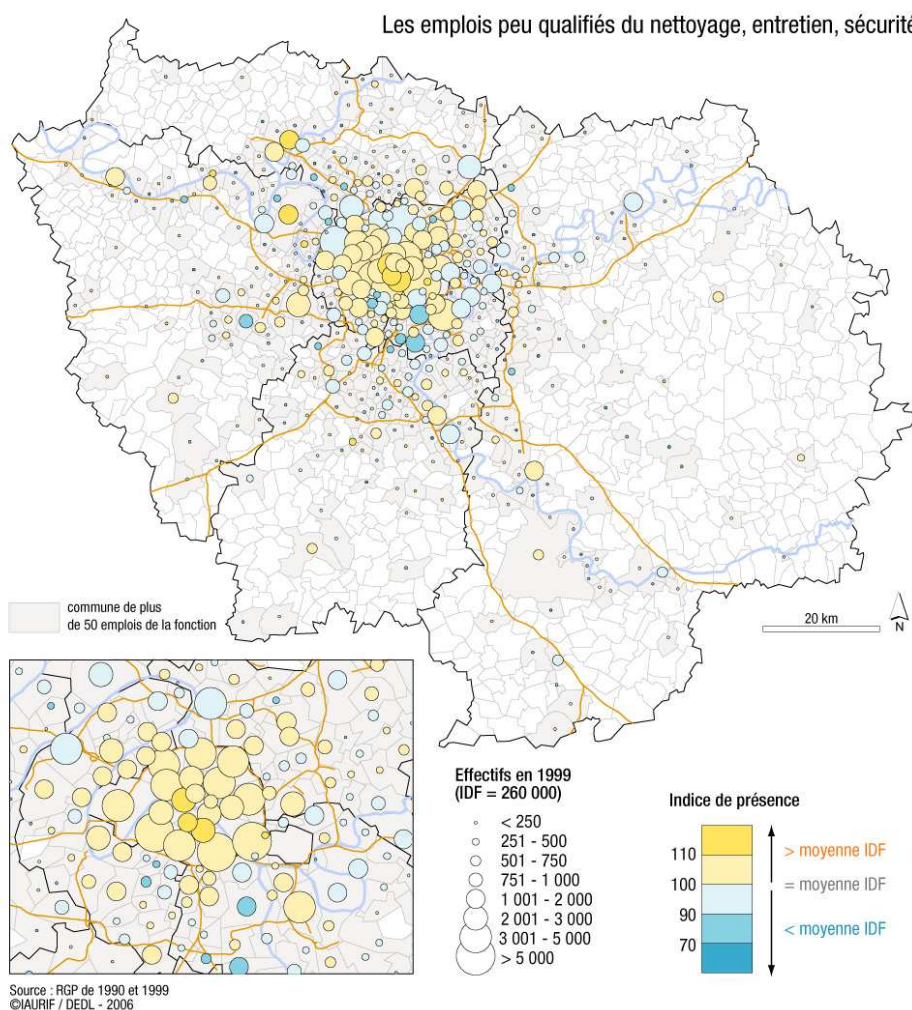
Source : RGP de 1990 et 1999  
©IAURIF / DE DL - 2006

## Annexe 12 - Données et cartes sur les emplois peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité et de l'hôtellerie-restauration

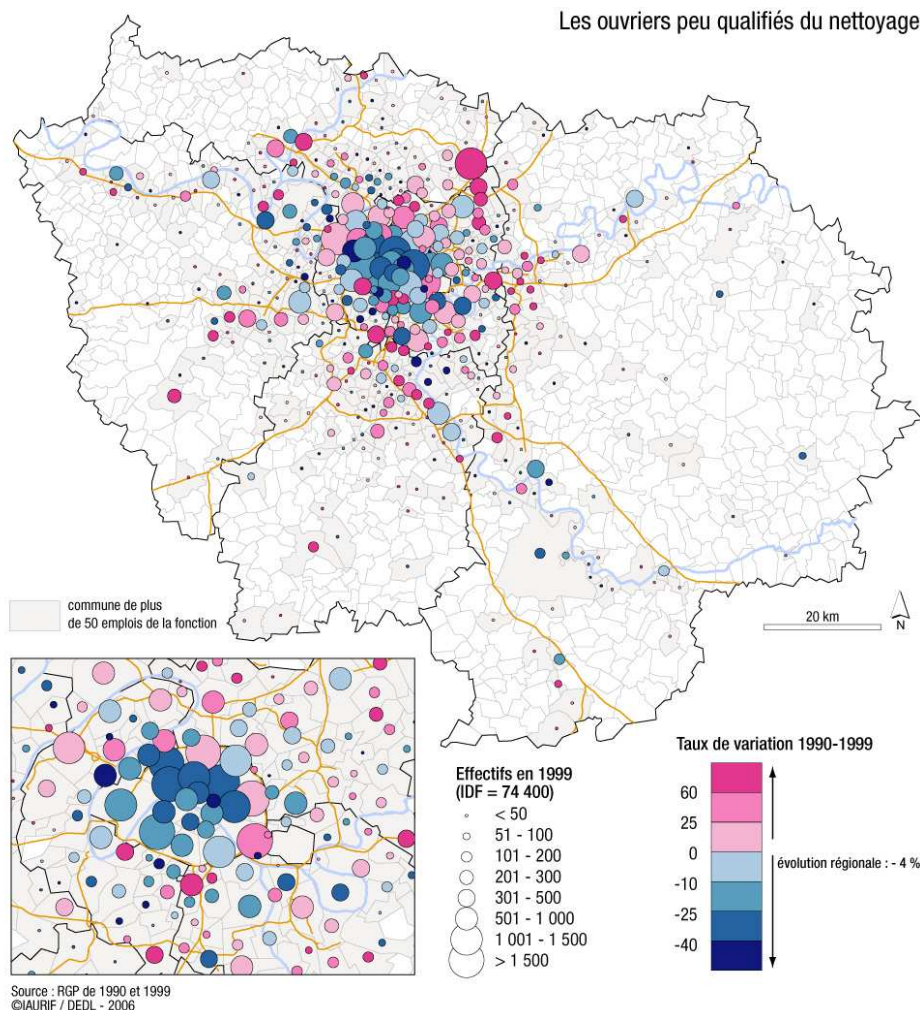
### Les emplois peu qualifiés du nettoyage

Département	Effectifs EPQ	Effectifs OPQ	Ensemble des emplois peu qualifiés de la fonction	Evolution de l'ensemble des emplois peu qualifiés de la fonction (%)	Evolution EPQ (%)	Evolution OPQ (%)	Part des départements dans l'emploi peu qualifié	Indice de présence de l'emploi peu qualifié
75	45 913	23 001	68 914	-4	+4	-16	26%	106
92	25 647	10 622	36 269	+7	+13	-5	14%	100
93	22 608	9 010	31 618	+19	+23	+10	12%	100
94	21 039	7 932	28 971	+15	+20	+3	11%	97
77	17 386	5 392	22 778	+27	+35	+8	9%	96
78	19 427	6 825	26 252	+13	+20	-4	10%	98
91	16 215	5 900	22 115	+14	+17	+6	8%	96
95	17 629	5 729	23 358	+21	+25	+10	9%	97
Total	185 864	74 411	260 275	+10	+17	-4	100%	100

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail



## Les ouvriers peu qualifiés du nettoyage

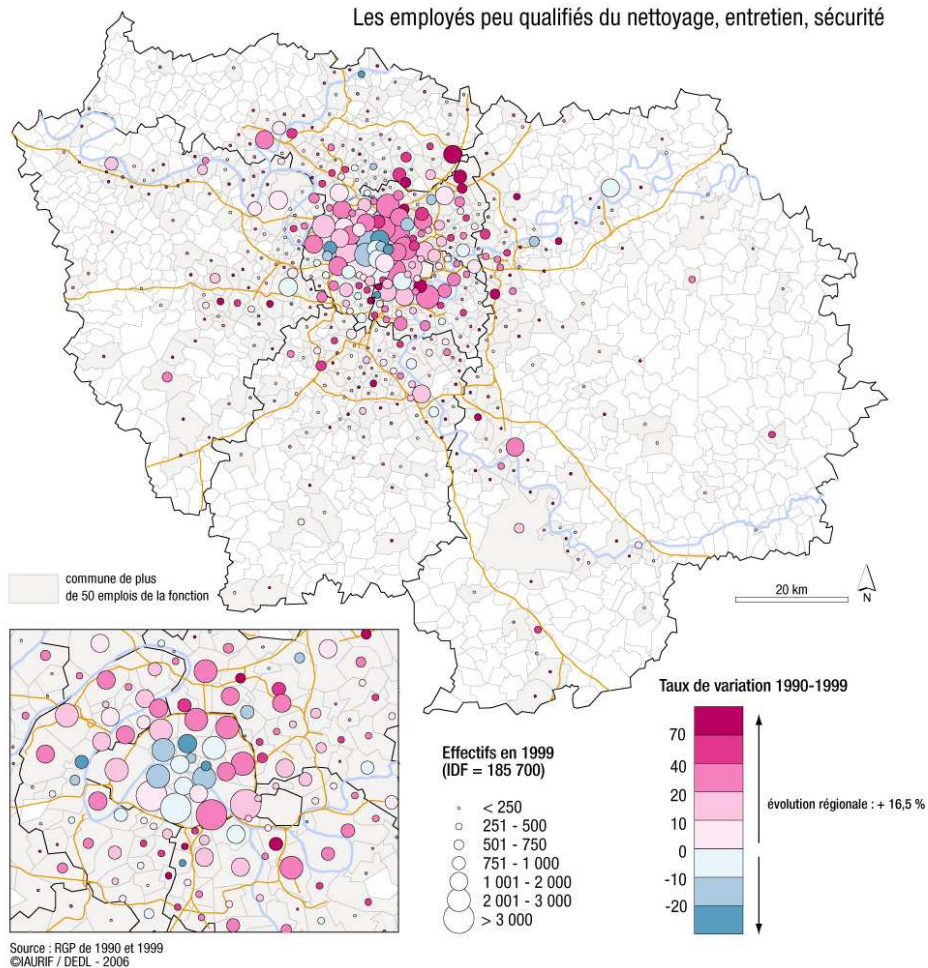


### Les communes regroupant plus de 1 000 emplois d'ouvriers peu qualifiés du nettoyage

Code Commune	Nom de la commune	Effectifs 1999 OPQ - nettoyage	Evolution 1990-1999 (%)
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	2 086	+46
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	1 739	+8
75110	Paris 10 <sup>ème</sup>	1 716	-29
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	1 706	-11
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	1 675	-30
75120	Paris 20 <sup>ème</sup>	1 573	+15
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	1 507	-28
75116	Paris 16 <sup>ème</sup>	1 500	-19
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	1 443	-5
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	1 332	-9
75111	Paris 11 <sup>ème</sup>	1 259	-36
95527	ROISSY-EN-FRANCE	1 122	+61
92050	NANTERRE	1 107	+19
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	1 046	-27

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

### Les employés peu qualifiés du nettoyage, entretien, sécurité



**Les communes regroupant plus de 1 000 emplois d'employés peu qualifiés du nettoyage-entretien-sécurité**

Code Commune	Nom de la commune	Effectifs 1999 EPQ nettoyage-entretien-sécurité	Evolution 1990-1999 (%)
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	3 820	+19
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	3 356	+9
75114	Paris 14 <sup>ème</sup>	3 157	-3
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	3 093	+24
75107	Paris 7 <sup>ème</sup>	2 668	-18
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	2 556	-15
75104	Paris 4 <sup>ème</sup>	2 520	-19
75116	Paris 16 <sup>ème</sup>	2 492	+11
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	2 300	+22
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	2 200	-21
75110	Paris 10 <sup>ème</sup>	2 188	0
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	2 100	+25
92050	NANTERRE	2 052	+16
78646	VERSAILLES	2 044	-11
94028	CRETEIL	2 000	+25
75101	Paris 1 <sup>er</sup>	1 992	-8
75105	Paris 5 <sup>ème</sup>	1 940	+2
92026	COURBEVOIE	1 836	+5
75120	Paris 20 <sup>ème</sup>	1 812	+34
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	1 800	+14
93066	SAINT-DENIS	1 668	+37
93048	MONTREUIL	1 440	+15
95018	ARGENTEUIL	1 388	+7
92012	BOULOGNE-BILLANCOURT	1 340	+33
93005	AULNAY-SOUS-BOIS	1 256	+7
75106	Paris 6 <sup>ème</sup>	1 204	-4
92073	SURESNES	1 200	-29
75111	Paris 11 <sup>ème</sup>	1 196	+21
92062	PUTEAUX	1 164	+14
94041	IVRY-SUR-SEINE	1 160	-9
77284	MEAUX	1 084	-2
94076	VILLEJUIF	1 068	+13
93008	BOBIGNY	1 024	+35
91228	EVRY	1 000	+11

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

## Les employés peu qualifiés de l'hôtellerie-restauration

Département	Effectifs en 1999	Evolution 1990-1999 (%)	Part départementale (%)	Indice de présence
75	43 874	+2	49	104
92	9 360	+8	10	91
93	6 847	+32	8	101
94	5 958	+10	7	95
77	6 405	+65	7	103
78	6 452	+11	7	92
91	4 743	+1	5	94
95	5 796	+27	6	104
Total	89 435	+10	100	100

Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

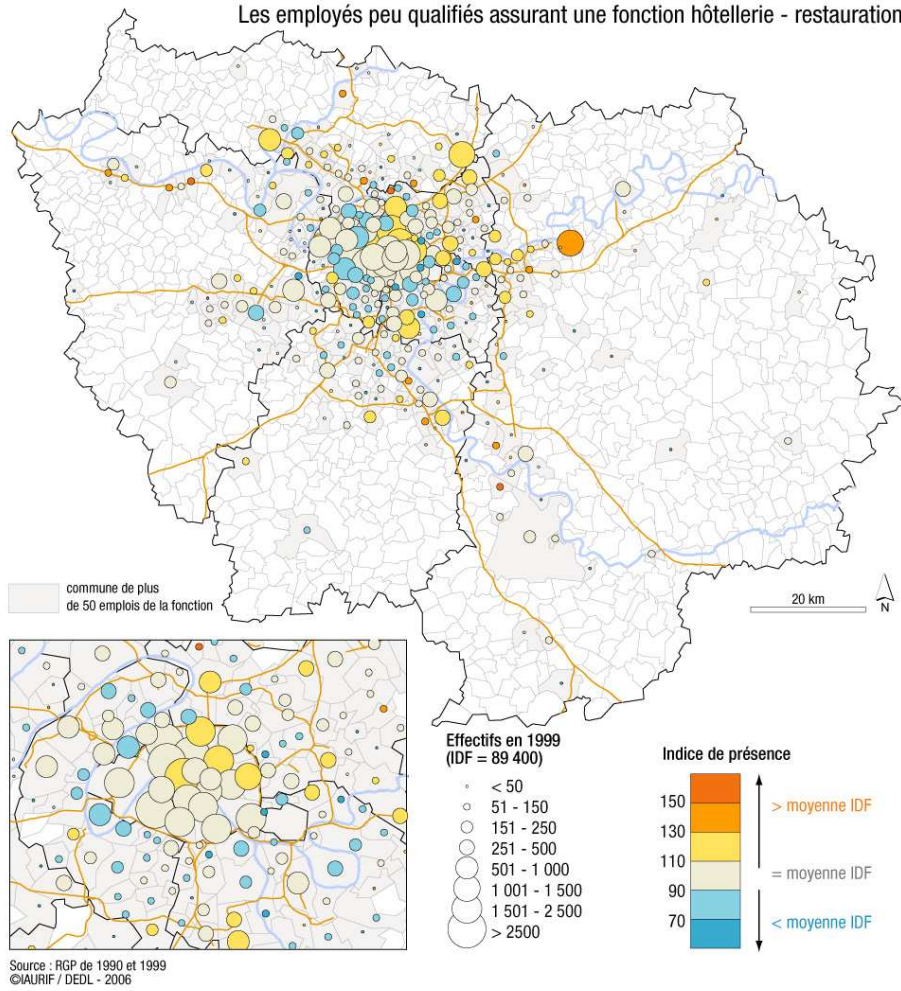
## Les communes regroupant plus de 1 000 emplois d'employés peu qualifiés de l'hôtellerie-restauration

Code commune	Nom de la commune	Effectifs 1999 Emploi peu qualifié Hôtellerie- Restauration	Evolution 1990-1999 (%)
75108	Paris 8 <sup>ème</sup>	5451	-14
75115	Paris 15 <sup>ème</sup>	3143	-2
75109	Paris 9 <sup>ème</sup>	3085	-9
75117	Paris 17 <sup>ème</sup>	2914	+5
75101	Paris 1 <sup>er</sup>	2669	-16
75116	Paris 16 <sup>ème</sup>	2402	+5
75118	Paris 18 <sup>ème</sup>	2319	+22
75110	Paris 10 <sup>ème</sup>	2297	+25
75114	Paris 14 <sup>ème</sup>	2272	+5
75112	Paris 12 <sup>ème</sup>	2268	+19
75106	Paris 6 <sup>ème</sup>	2170	+1
75111	Paris 11 <sup>ème</sup>	1999	+43
75113	Paris 13 <sup>ème</sup>	1824	+1
75105	Paris 5 <sup>ème</sup>	1663	-6
75119	Paris 19 <sup>ème</sup>	1520	+43
95527	ROISSY-EN-FRANCE	1486	+36
75107	Paris 7 <sup>ème</sup>	1403	+7
75102	Paris 2 <sup>ème</sup>	1399	-28
77111	CHESSY	1318	+32 850
75120	Paris 20 <sup>ème</sup>	1281	+39
75104	Paris 4 <sup>ème</sup>	1126	-3

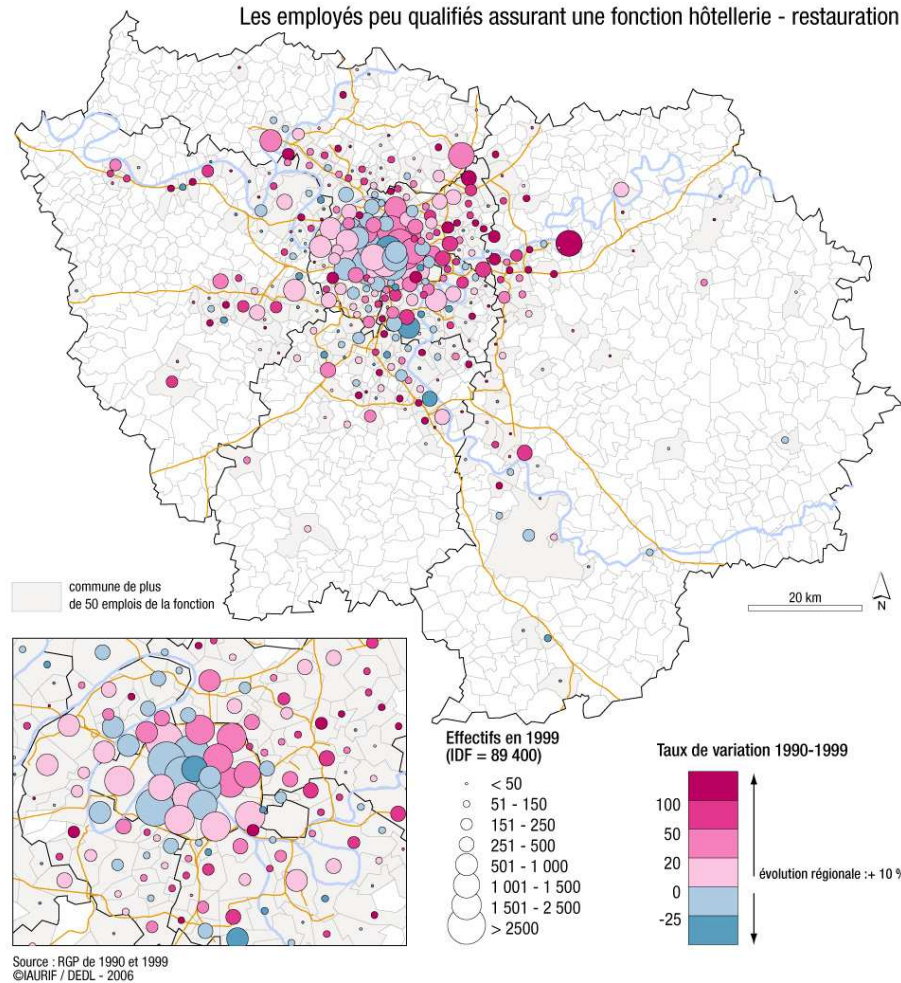
Source: INSEE, Recensement général de la population de 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail



### Les employés peu qualifiés assurant une fonction hôtellerie - restauration



### Les employés peu qualifiés assurant une fonction hôtellerie - restauration



## **Annexe 13 - Sigles utilisés**

ACP : Analyse en Composantes Principales  
Bac : Baccalauréat  
CAH : Classification Ascendante Hiérarchique  
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
CDD : Contrat à Durée Déterminée  
CDI : Contrat à Durée Indéterminée  
DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et Statistiques  
EPQ : Employé Peu Qualifié  
EQ : Employé Qualifié  
IDF : Île-de-France  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
MIN : Marché d'Intérêt National  
NAF : Nomenclature d'Activités Française  
NAP : Nomenclature d'Activités et de Produits  
NES : Nomenclature Economique de Synthèse  
PTT: Postes et Télécommunications  
OPQ : Ouvrier Peu Qualifié  
OQ : Ouvrier Qualifié  
PCS : Profession et Catégorie Socioprofessionnelle  
RP : Recensement de la Population

## **Annexe 14 - Liste des cartes**

### **Emplois en 1999**

- Les emplois d'ouvriers peu qualifiés en 1999
- Les emplois d'employés peu qualifiés en 1999
- Les emplois d'ouvriers qualifiés en 1999
- Les emplois d'employés qualifiés en 1999
- Les emplois de cadres en 1999

*communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés*

### **Evolution des emplois entre 1990 et 1999**

- Les ouvriers peu qualifiés : évolution 1990-1999
- Les employés peu qualifiés : évolution 1990-1999
- Les ouvriers qualifiés : évolution 1990-1999
- Les employés qualifiés : évolution 1990-1999
- Les cadres : évolution 1990-1999

*communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés*

### **Actifs occupés au lieu de résidence**

- Les ouvriers peu qualifiés au lieu de résidence en 1999
- Les employés peu qualifiés au lieu de résidence en 1999

*communes de plus de 100 emplois ouvriers et employés*

## Annexe 15 - Bibliographie

Rapports de recherche commandités par la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et Statistiques) du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement :

*La construction sociale des frontières entre la qualification et la non qualification*, M.Charlier, T.Colin, J.P. Higelé, A.Khristova, J.Rose, R.Rouyer, G.Ryk - GREE (Groupe de recherche sur l'éducation et l'emploi), juillet 2003 ;

*Les enjeux de la qualification des employés, conditions de travail et compétences des « non qualifiés »*, N.Gadrey, F.Jany-Catrice, M.Pernod-Lemattre - CLERSE-IFRESI Université de Lille 1, juin 2003 ;

*Emploi non qualifié : quel(s) usage(s) pour quels parcours professionnels ?* C.Bédoué, B.Fourcade, P.Lemistre, M.Ourtau - LIRHE Université des Sciences Sociales de Toulouse, juillet 2003 ;

*Allègements de cotisations sociales, biais technologique et biais organisationnel : Une étude empirique sur les déterminants de la demande de travail peu qualifié en France*, I.Gafsi, N.Greenan, Y.L'Horty, F.Mihoubi - EPEE (Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'Université d'Evry-Val d'Essonne), mars 2004

*Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, sous la direction de D.Méda et F.Vennat –Recherches La Découverte

*En 2002, près de deux tiers des non qualifiés sont des employés*, N.Gadrey, F.Jany-Catrice, M.Pernod-Lemattre – DARES Premières synthèses n°49.1, décembre 2004

*Emploi et chômage des « non-qualifiés » en France*, L.Bisault, V.Destival, D.Goux – Economie et statistique n°273, 1994 - 3

*Employés qualifiés et non-qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles*, G.Burnod, A.Chenu – Travail et Emploi n°86, DARES, avril 2001

*Rationalisation ou professionnalisation des emplois non qualifiés ?*, B.Fourcade, M.Ourtau – les notes du LIRHE n°391, mai 2004

*Quel lien entre formation professionnelle et emplois non qualifiés ?*, P.Santelman – problèmes économiques n°2768, juillet 2002

*Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans*, O.Chardon – Insee division emploi, Insee Première n°796, juillet 2001

*La qualification des employés*, O.Chardon – Insee série des documents de travail, mars 2002

*Les transformations des conditions de travail des ouvriers*, M.Parodi – Revue de l'OFCE n°88 janvier 2004

*Travail des femmes et inégalités*, sous la direction de F.Milewski et H.Périer – Revue de l'OFCE n°90, juillet 2004

*Un emploi non qualifié en début de carrière. Et après ?*, M.O.Lebeaux - LASMAS, avril 2004

*Devenir ouvrier non qualifié dans une grande entreprise, choix des jeunes et contexte locaux*, M.Möbus, N.Besucco, J.F.Lochet, N.Moncel – CEREQ, bref n°204 janvier 2004

*Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ?*, C.Bonaïti, A.Fleuret, P.Pommier, P.Zamora – document d'études n°116 DARES, juillet 2006

*Ouvriers et employés non qualifiés : disparités et similitudes sur le marché du travail*, A.Audric-Lerenard, A.Tanay – Première synthèses n°47.1 DARES, novembre 2000

*Emplois non qualifiés, emplois à bas salaires et mesures d'allègement du coût du travail*, – Première synthèses n°51.1 DARES, décembre 2000

*Services aux entreprises : vers une nouvelle géographie métropolitaine*, L.Halbert, C.Gaudriault, note rapide sur le bilan du SDRIF n°300 – Iaurif, juin 2002

*Les emplois supérieurs en Île-de-France : vers de nouvelles polarités ?*, L.Halbert, C.Gaudriault, note rapide sur le bilan du SDRIF n°305 – Iaurif, septembre 2002

*Un travailleur francilien sur dix a un faible niveau de vie*, F.L Mary-Portas, Insee Île-de-France à la page n°266 – Insee Île-de-France, avril 2006

*Accessibilité aux emplois, mobilité et marché du travail en Île-de-France : quels sont les liens ?*, C.Calzada, F. Le Blanc, document de travail - DAEI-SESP Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, juillet 2005

*Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Île-de-France*, S.Wenglenski – Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°4, 2004

*Accès à l'emploi, ségrégation résidentielle et chômage : le cas de l'Île-de-France*, L.Gobillon INED, H.Selod INRA-LEA, mars 2005

*Représentation socio-économique du territoire, typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants*, C.Martin-Houssart, N.Tabar - INSEE Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, document de travail, septembre 2002

*Densité, desserrement, polycentrisme et transformation économique des aires métropolitaines*, L.Halbert, thèse de doctorat sous la direction de P.Beckouche LADYSS – décembre 2004

*L'économie en Île-de-France : tendances et dynamiques, synthèse cartographique*, C.Delaporte, P.Guéry, P.Leroi – IAURIF, avril 2004

*Les employés : dispersion des lieux d'habitat et concentration des emplois sur Paris*, P.Leroi, Atlas des franciliens Tome 4 – INSEE, IAURIF, 2003

*L'économie en Île-de-France : tendances et dynamiques, carte de synthèse*, P.Guéry, P.Leroi – IAURIF, janvier 2006

*Les périurbains de Paris : de la ville dense à la métropole éclatée*, Martine Berger, Espaces et Milieux, CNRS éditions, Paris, 2004

*La division sociale de l'espace francilien, typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999*, Edmond Preteceille, observatoire sociologique du changement, CNRS, 2003